

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 21 MARS 2022 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022
- 1.4. Suivi des dossiers de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 24 mars 2022
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Adoption du règlement d'emprunt 2022-195 concernant la reconstruction de l'avenue Putney entre les rues Robitaille et Smiley et la rue Robitaille entre les avenues Brixton et Durocher au montant de 3 890 000 \$
- 3.2. Adoption du règlement 2022-122-7 modifiant le règlement de délégation du pouvoir de dépenser
- 3.3. Adoption du règlement 2022-197 concernant la procédure des séances du conseil
- 3.4. Avis de motion et adoption du projet de règlement - modification de zonage (clôture de piscine)
- 3.5. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement sur les chiens et autres animaux

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Financement du projet de réfection de la toiture de l'hôtel de ville
- 4.3. Dépenses de recherche et de soutien des conseillers
- 4.4. Rapport du trésorier sur les dépenses électorales en 2021

- 4.5. Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières - Ma deuxième maison à moi
- 4.6. Octroi de subventions à des organismes pour l'année 2022
- 4.7. Financement - Parcs
- 5. **RESSOURCES HUMAINES**
- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Recommandation RH - Suspension d'un employé
- 5.3. Désignation à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme - conseiller en urbanisme
- 5.4. Désignation à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme - Préposée aux permis et inspecteur
- 5.5. Modification à la structure organisationnelle
- 5.6. Départ - employé no 0000
- 6. **APPEL D'OFFRES ET CONTRATS**
- 6.1. Contrat 19TP03 - Inspection des bornes d'incendie
- 6.2. Contrat 22DAPP02 - Services d'animation de camp de jour 2022
- 6.3. Contrat 22DDP27 - Services professionnels pour le bilan des GES
- 6.4. Appel d'offres 22ENV01 - Travaux d'entretien et de taille de haies
- 6.5. Appel d'offres 22TP02 - Services de coupe de gazon et de désherbage
- 6.6. Appel d'offres 22GN01 - Réfection de l'éclairage du boul. de Montrose
- 6.7. Renouvellement du contrat 19ENV01 - Collecte et transport des matières résiduelles
- 6.8. Renouvellement du contrat 20GN17 - Services de marquage de la chaussée
- 7. **ADMINISTRATION**
- 7.1. Autorisation de passage et d'utilisation d'un drone - Grand défi Pierre Lavoie
- 7.2. Gratuité - Club Lions de Saint-Lambert
- 7.3. Demande de subvention au MCC - Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes
- 7.4. Location du Centre multifonctionnel - exposition De la couleur contre la douleur, édition 2022
- 7.5. Mise à jour - documents du Service de l'approvisionnement
- 7.6. Demande de subvention - projet de soutien aux municipalités et MRC Voisins solidaires
- 7.7. Dépôt - Rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2021
- 7.8. Programme d'élimination des raccordements inversés - Plan d'action
- 8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demandes de dérogations mineures
 - 8.2.1. Dérogation mineure - 140, avenue Maple (district 6)
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 310, rue Logan (district 6)
 - 8.3.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 304, avenue Berkley (district 7)
 - 8.3.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 134, avenue Normandie (district 2)
 - 8.3.4. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 130, boulevard Queen (district 5)
 - 8.3.5. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 806, boulevard Houde (district 3)
 - 8.3.6. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 264, boulevard de l'Union (district 6)
 - 8.3.7. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 111, avenue de Normandie (district 3)
 - 8.3.8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 364, avenue Birch (district 6)
 - 8.3.9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 333, avenue Hickson (district 4)
 - 8.3.10. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 449, rue Comeau (district 4)
 - 8.3.11. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 429, rue Logan (district 7)
 - 8.3.12. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 549, avenue de Brixton (district 7)
 - 8.3.13. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 578-584, avenue Birch (district 6)
 - 8.3.14. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 331, avenue de Stanley (district 5)
 - 8.3.15. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 423, avenue Victoria (district 5)
 - 8.3.16. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 504, rue Green (district 7)
 - 8.3.17. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 830, avenue Notre-Dame (district 8)
- 8.4. Délivrance des certificats d'autorisation des cafés-terrasses

9. **CLÔTURE**

9.1. Seconde période de questions (90 minutes)

9.2. Tour de table des membres du conseil

9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 17 mars 2022

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mars 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3) **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022.



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 14 février 2022 à 19 h 30 en visioconférence, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Jacques Des Ormeaux, directeur général par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint et invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2022-02-24)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-25)

Approbation des procès-verbaux des séances du mois de janvier 2022

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 janvier 2022 et de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 42 et se termine à 20 h 02.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 20 h 03 à 20 h 26.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20 h 28 et se termine à 20 h 48.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire et extraordinaire du conseil d'agglomération

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2022 et la séance extraordinaire du 31 janvier 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001).

(2022-02-26)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 17 février 2022

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 17 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Julie Bourgoïn



D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la Ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Monsieur le conseiller Claude Ferguson a assisté à une Commission des finances. Le principal sujet de cette rencontre était d'établir le mandat pour l'année.
- Madame la conseillère Julie Bourgoin a assisté à une Commission sur la sécurité publique le 2 février 2022. Monsieur Jean Melançon a abordé les enjeux de la sécurité incendie, entre autres, avec le développement urbain. Il a partagé diverses statistiques en sécurité incendie.
- Monsieur le conseiller Loïc Blancquaert nous informe que la Commission sur l'environnement n'a pas eu lieu.
- Monsieur le conseiller Francis Le Chatelier a assisté à une rencontre du Réseau de Transport de Longueuil. Il mentionne une augmentation budgétaire de 203 millions (REM). Il souhaite que les citoyens de Saint-Lambert recommencent à utiliser les transports en commun. Il parle du Midibus, un service gratuit d'autobus qui se rend jusqu'à l'Hôpital Charles-Lemoyne.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

N/A

(2022-02-27)

Adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 17 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QU'un avis public relatif à l'adoption du Règlement 2022-194 a été publié le 20 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE le **paragraphe 7** a été ajouté au **Chapitre 4: Valeurs de la municipalité** entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption comme suit:

- 7) La loyauté envers les citoyens
Tout membre recherche l'intérêt collectif des citoyens.



Le projet de règlement vise à établir le nouveau Code d'éthique et de déontologie des élus suite à l'élection générale du 7 novembre 2021.

Le code d'éthique et de déontologie énonce:

1. les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
2. les règles qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
3. les règles qui doivent guider la conduite de cette personne après la fin de son mandat de membre d'un conseil de la municipalité.

D'ADOPTER le *Règlement 2022-194 établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Lambert.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Projet de règlement d'emprunt 2022-195 - reconstruction de l'avenue de Putney entre les rues Robitaille et Smiley et la rue Robitaille entre les avenues de Brixton et Durocher

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont admissibles au programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

La conseillère Virginie Dostie-Toupin donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement d'emprunt 2022-195 décrétant des dépenses en immobilisation pour les travaux de reconstruction de la partie de l'Avenue de Putney comprise entre les rues Robitaille et Smiley ainsi que la partie de la rue Robitaille comprise entre les avenues de Brixton et Durocher au montant de 2 985 000 \$ sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise les travaux de reconstruction sur l'avenue de Putney et la rue Robitaille afin de permettre de séparer les eaux pluviales et sanitaires.

Le projet de règlement est déposé.

Avis de motion - Projet de règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme

La conseillère Stéphanie Verreault donne un avis de motion à l'effet que le projet de règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Le projet de règlement vise l'introduction des nouvelles dispositions dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.*

Le projet de règlement est déposé.



Avis de motion - Projet de règlement concernant la procédure des séances du conseil

La conseillère Liette Michaud donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement concernant la procédure des séances du conseil sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente du conseil.

Ce projet de règlement a pour objet d'établir les règles de régie interne sur la tenue des séances ainsi que le maintien de l'ordre durant ces séances.

Le règlement traite, entre autres, de la convocation et du déroulement des séances; des délibérations, des périodes d'intervention et des décisions des membres du conseil; ainsi que des périodes de questions du public.

Le projet de règlement est déposé.

Avis de motion - Projet de règlement modifiant le règlement de délégation du pouvoir de dépenser

La conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement visant à modifier le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville* sera présenté pour adoption au cours d'une séance subséquente du conseil.

Ce projet de règlement vise à ajouter les postes suivants au règlement de délégation:

- Contremaître des travaux publics;
- Superviseur à l'approvisionnement.

Le projet de règlement est déposé.

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et le *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville* (2014-122);

La mairesse procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 31 janvier 2022, pour les sommes respectives de 2 371 000,66 \$ et 9 156 494,27 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.



Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution no 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution no 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRO, c. C-27);

La mairesse procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 7 au 31 janvier 2022.

(2022-02-28)

Nomination pour l'application de la réglementation - eau

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer par résolution du conseil les employés municipaux qui représentent «l'autorité compétente» et qui appliquent les règlements municipaux de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette nomination permettra à cet employé de pouvoir délivrer des permis et émettre des constats d'infraction.

Il est **proposé par le conseiller Francis Le Chatelier**
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE NOMMER M. Moustapha Faye comme «autorité compétente» à l'application de la réglementation liée à l'environnement et à d'autres réglementations complémentaires le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-29)

Remplacement à la direction des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sébastien Gravel devra occuper des fonctions supérieures jusqu'à l'embauche d'un contremaître à la division des parcs;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Maxime Fournier devra occuper des fonctions supérieures jusqu'au retour du congé de maladie du directeur des travaux publics;

Il est **proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas**
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'OCTROYER à monsieur Sébastien Gravel une prime équivalente à 6% de son salaire pour occuper des responsabilités additionnelles à sa tâche tel que prévu au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022*, rétroactivement au 29 novembre 2021, et ce jusqu'à l'embauche d'un contremaître à la division des parcs.

D'OCTROYER à monsieur Maxime Fournier une prime équivalente à 6% de son salaire pour occuper des responsabilités additionnelles à sa tâche tel que prévu au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1er janvier*



2019 au 31 décembre 2022, rétroactivement au 31 janvier 2022, et ce jusqu'au retour du directeur des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-30)

Politique portant sur la rémunération des étudiants

CONSIDÉRANT que l'embauche d'étudiants et de stagiaires est bénéfique à l'organisation;

CONSIDÉRANT que la rémunération est un facteur d'attraction des étudiants et stagiaires;

CONSIDÉRANT que les échelles salariales de la *Politique portant sur la rémunération des étudiants* n'ont pas été augmentées depuis le 1^{er} janvier 2019;

CONSIDÉRANT que le recrutement des étudiants et stagiaires est de plus en plus complexe à la Ville de Saint-Lambert dû aux salaires compétitifs qu'offrent les autres organisations;

Il est **proposé par le conseiller Claude Ferguson**
appuyé par la conseillère Liette Michaud

QUE le conseil municipal autorise la Direction des ressources humaines et des communications à mettre à jour la *Politique portant sur la rémunération des étudiants*, notamment au niveau des échelles salariales ainsi que de la section majoration de l'échelle salariale.

QUE la *Politique portant sur la rémunération des étudiants* soit jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-31)

Renouvellement du contrat 19TP02 - Nettoyage et inspection des puisards

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 18 mars 2019, le conseil a adjugé le contrat n° 19TP02 à *Beauregard Environnement Ltée*, pour les services de nettoyage et d'inspection des puisards pour une période initiale de trois (3) ans, soit du 19 mars 2019 au 18 mars 2022 avec deux options de renouvellement d'un an chacune (résolution n° 2019-03-086);

CONSIDÉRANT QUE la Direction des travaux publics souhaite se prévaloir de la 1^{re} option de renouvellement du contrat.

Il est **proposé par le conseiller Francis Le Chatelier**
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert



DE RENOUELER le contrat de services n° 19TP02 ayant pour objet le nettoyage et l'inspection des puisards pour une période d'un an avec l'entreprise *Beauregard Environnement Ltée*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 37 669,83 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-415-12-521;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-32)

Renouvellement du contrat 18TP01 - Fourniture de mélanges bitumineux

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 11 juin 2018, le conseil a adjugé le contrat n° 18TP01 à l'entreprise *Construction DJL inc.* pour la fourniture des mélanges bitumineux pour une période initiale de neuf (9) mois, soit du 1^{er} juillet 2018 au 31 mars 2019 avec quatre options de renouvellement d'un an chacune (résolution n° 2018-06-193);

CONSIDÉRANT QUE la Direction des travaux publics souhaite se prévaloir de la 4^e et dernière option de renouvellement du contrat.

Il est **proposé par le conseiller Loïc Blancquaert**
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE RENOUELER le contrat d'approvisionnement n° 18TP01 ayant pour objet la fourniture de mélanges bitumineux pour une période d'un an avec l'entreprise *Construction DJL inc.*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 92 398,21 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-321-00-521;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-33)

Entente - Marché fermier du vieux Saint-Lambert et marché fermier de Noël en 2022

CONSIDÉRANT le rayonnement du Marché public pour Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT que l'organisme « À la fortune du pot » a déposé un projet visant la tenue des marchés fermiers pour l'édition 2022;

Il est **proposé par la conseillère Julie Bourgoin**
appuyé par la conseillère Liette Michaud



D'AUTORISER la mairesse et la greffière à signer l'entente à intervenir entre la Ville et l'organisme « À la fortune du pot » relativement à la tenue du Marché fermier estival et du Marché fermier de Noël pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-34)

Système de pondération et d'évaluation des offres 2022 - Services professionnels (GUE)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit, dans le cas d'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres prévu à l'article 573.1.0.1 ou à l'article 573.1.0.1.1 de cette loi;

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'APPROUVER l'utilisation, pour l'année 2022, des systèmes de pondération et d'évaluation des offres prévus à l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) élaborés par la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* relativement à chaque type de contrat de services professionnels requis par la *Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement*, dont la copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-35)

Approbation des coûts pour le renouvellement des licences du logiciel Autocad

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement des licences du logiciel *Autocad* est essentiel à la réalisation et à la mise à jour des plans produits par la *Division du Génie* concernant la réfection d'infrastructures et autres travaux connexes;

CONSIDÉRANT QUE des tarifs préférentiels sont applicables pour un contrat de trois ans au logiciel;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'APPROUVER les coûts pour le renouvellement des licences *Autocad* utilisées par la *Division du génie*, pour une période de trois ans, jusqu'à la somme maximale de 34 999,99 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à procéder à l'achat des licences nécessaires.

D'IMPUTER la dépense au poste 02-133-00-414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2022-02-36)

Autorisation de fermeture rues - Collège Notre-Dame-de-Lourdes

CONSIDÉRANT QUE deux enseignants du Collège Notre-Dame-de-Lourdes sollicitent la permission de la Ville pour tenir une course à pied dans des rues de la Ville à l'intention de ses élèves et de l'ensemble de la population le dimanche 1er mai 2022 entre 8 h et 11 h 30;

CONSIDÉRANT QUE des rues devront être temporairement fermées en tout ou en partie à cette occasion;

Il est **proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas**
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER la fermeture temporaire des rues ou parties de rues suivantes à cette occasion :

1- aux fins de la course de 1 km :

- la partie du chemin Tiffin comprise entre la rue Smiley et la rue Robitaille;
- la partie de la rue Robitaille comprise entre le chemin Tiffin et l'avenue Berkley;
- la partie de l'avenue Berkley comprise entre la rue Robitaille et la rue Smiley;
- la partie de la rue Smiley comprise entre l'avenue Berkley et le chemin Tiffin;

2- aux fins de la course de 2 km :

- la partie de l'avenue de Brixton comprise entre la rue Riverside et la rue Robitaille;
- la partie de la rue Robitaille comprise entre l'avenue de Brixton et l'avenue de Putney;
- la partie de l'avenue de Putney comprise entre la rue Robitaille et la rue Smiley;
- la partie de la rue Smiley comprise entre l'avenue de Putney et le chemin Tiffin;
- la partie du chemin Tiffin comprise entre la rue Smiley et la rue Riverside;

3- aux fins de la course de 5 km et de celle de 10 km :

- la partie de l'avenue Mercille comprise entre la rue Riverside et la rue L'Espérance;
- la partie de la rue L'Espérance comprise entre l'avenue Mercille et l'avenue Curzon;
- la rue Crescent;
- la partie de l'avenue de Dulwich comprise entre la rue Crescent et la rue Mercier;
- la partie de la rue Mercier comprise entre l'avenue de Dulwich et l'avenue de Brixton;
- la partie de l'avenue de Brixton comprise entre la rue Mercier la rue Smiley;
- la partie de la rue Smiley comprise entre l'avenue de Brixton et le chemin Tiffin;
- la partie du chemin Tiffin comprise entre la rue Smiley et la rue Riverside.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-37)

Demande de reconduction du financement pour des subventions pour les filtres de microplastique pour laveuses

CONSIDÉRANT que la présence de microplastique dans l'eau potable est un enjeu environnemental et de santé important;

CONSIDÉRANT que les filtres sur les machines à laver représentent une solution permettant de réduire de 87% la présence de microfibrilles de plastiques sortant de la laveuse;

CONSIDÉRANT que le programme est cautionné et diffusé par Recyc-Québec;



Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'AUTORISER la signature de l'entente avec le GRAME pour le financement de l'entente pour la vente de 20 filtres à laveuse à prix réduit pour les citoyens de Saint-Lambert pour l'année 2022.

D'AUTORISER le paiement de la somme de 3 000 \$, à titre de subvention au programme de promotion pour les filtres à microfibres du GRAME afin que les Lambertois aient accès à un équipement à coût réduit.

D'IMPUTER la dépense de 3 000 \$ au Fonds Vert, poste budgétaire 02-470-00-499.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-38)

Demande de subvention - Programme 2 milliards d'arbres

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la *Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement* à présenter une demande de financement au *Programme 2 milliards d'arbres* auprès de Ressources naturelles Canada; et

DE MANDATER la cheffe de division de l'environnement à signer cette demande, pour et au nom de la Ville de Saint-Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-39)

Autorisation de signature - Quittance 2022-01

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

QUE la greffière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, la Quittance n° 2022-01;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-40)

Comité de l'environnement et du développement durable - nominations

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoïn
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE NOMMER le conseiller Loïc Blancquaert à titre de président et la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de vice-présidente du Comité de l'environnement et du développement durable; et



DE CONFIRMER la nomination de mesdames Monique Legault, Nathalie Marceau, Claudette Gagnon et M. Bernard Beaudry à titre de membres citoyens pour un mandat de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-41)

Comité de gestion des déplacements - nominations

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE NOMMER le conseiller Francis Le Chatelier à titre de président et la conseillère Julie Bourgoin à titre de vice-présidente du Comité de gestion des déplacements; et

DE CONFIRMER la nomination de mesdames Lissa Morotti et Marie Prince, et de MM. Jeff Desruisseaux et Serge E. Delpeche à titre de membres citoyens pour un mandat de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-42)

Comité des finances et des ressources humaines - nominations

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ABOLIR l'ancien comité des finances et des ressources humaines et de constituer un nouveau comité dont le nom officiel sera à déterminer.

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres du nouveau Comité pour un mandat se terminant au mois de novembre 2025 comme suit:

La mairesse Pascale Mongrain, à titre de présidente;
le conseiller Claude Ferguson, à titre de vice-président;
la conseillère Julie Bourgoin et les conseillers Francis Le Chatelier et Loïc Blancquaert;
le directeur général, le directeur des finances et trésorier (à titre de secrétaire du comité);
et
la directrice des ressources humaines et des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-43)

Comité culture, loisirs et vie communautaire - création et nominations

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ABOLIR le Comité consultatif culturel, le Comité des loisirs et de la vie communautaire et la Table de consultation *ad hoc* pour les familles et aînées;



DE CRÉER le Comité culture, loisirs et vie communautaire pour un mandat initial d'une durée de 2 ans;

DE NOMMER la conseillère Julie Bourgoïn, à titre de présidente du Comité, ainsi que les conseillères Virginie Dostie-Toupin et Liette Michaud à titre de membres;

DE NOMMER le directeur de la culture et des loisirs à titre de membre d'office sans droit de vote;

DE LANCER un appel de candidatures afin de pourvoir aux 6 postes des membres citoyens, dont 3 pour la culture et 3 pour les loisirs.

DE CRÉER un sous-comité pour aborder les sujets concernant la famille et les aînés, lequel sera composé de la conseillère Liette Michaud à titre de présidente, et des conseillères Virginie Dostie-Toupin et Stéphanie Verreault à titre de membres et de prévoir un appel de candidatures pour constituer une banque de personnes-ressources pour consultation au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-44)

Fédération canadienne des municipalités (FCM) - Élection au conseil d'administration

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) représente les intérêts de ses membres municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la FCM se compose d'élus municipaux de collectivités de toutes les régions et de toutes les tailles, de façon à former une large base de soutien et d'assurer à la FCM une voix unie requise pour transmettre les messages municipaux au gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT la qualité élevée des interventions développées par la FCM en matière de développement durable et environnement;

CONSIDÉRANT que le conseiller Loïc Blancquaert désire participer aux rencontres pouvant se tenir sous l'égide de la FCM;

Il est **proposé par la conseillère Julie Bourgoïn**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPUYER l'élection du conseiller Loïc Blancquaert à titre de non-membre du Conseil d'administration de la FCM pour la période se terminant en juin 2023; et

QUE tous les coûts liés à la participation de M. Blancquaert aux réunions du Conseil d'administration de la FCM lui seront remboursés à même ses dépenses de recherche et de soutien jusqu'à concurrence du montant qui lui est alloué en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (c. T-11.001, LTÉM), et ce sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

La mairesse procède au dépôt du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021 du comité consultatif d'urbanisme.

(2022-02-45)

Dérogations mineures - 830, avenue Notre-Dame (district 8)

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR ANIK FORTIN, CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS

CONSIDÉRANT la demande de dérogations mineures dans le cadre d'un projet d'agrandissement de l'école Rabeau en projection arrière de l'établissement situé au 830, avenue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de ses réunions du 15 décembre 2021 et du 19 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogations mineures a été soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public publié le 27 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des dérogations respectent les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les avis défavorables transmis par les voisins immédiats et la différence de taux à atteindre pour se conformer à la réglementation, il semble que le respect de la norme pose peu de préjudices aux requérants;

CONSIDÉRANT les oppositions reçues par le Service du greffe.

Il est **proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas**
appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE REFUSER la dérogation mineure suivante :

- Autoriser que l'élévation arrière du bâtiment soit recouverte à 47 % de maçonnerie, alors que l'article 4.7 e) i) du *Règlement de zonage 2008-43* stipule que chacune des élévations d'un bâtiment doit être recouverte à 60 % de maçonnerie.

D'ACCORDER les dérogations mineures suivantes telles que présentées :

- Autoriser un revêtement d'aluminium, alors que l'article 4.7 e) i) du *Règlement de zonage 2008-43* stipule que le bâtiment doit être recouvert de pierre, de brique, de bloc de béton architectural, de stuc, de bois ou d'acier émaillé ou plastifié.
- Autoriser plus de deux (2) couleurs pour le parement extérieur du bâtiment, alors que l'article 4.7 h) du *Règlement de zonage 2008-43* stipule qu'un maximum de deux (2) couleurs est permis pour le parement d'un bâtiment et ces couleurs doivent s'harmoniser entre elles.
- Autoriser une allée de circulation extérieure à double sens d'une largeur de 6,0 m, alors que l'article 7.5 du *Règlement de zonage 2008-43* stipule qu'une allée de circulation extérieure à double sens doit être d'une largeur de 7,0 m.



D'ACCORDER les dérogations mineures suivantes avec conditions :

- Autoriser que quatre (4) cases de stationnement soient d'une profondeur de 5,0 m, alors que l'article 7.5 du *Règlement de zonage 2008-43* stipule qu'une case de stationnement doit être d'une profondeur minimale de 5,4 m;
- Autoriser que le stationnement soit situé à 1,5 m de l'emprise de la voie publique, alors que l'article 7.8 du *Règlement de zonage 2008-43* stipule que le stationnement dans les zones publiques est autorisé en cour avant, mais jamais à moins de 3,0 mètres de toute limite d'emprise de voie publique.

Conditions :

- Augmenter le nombre de supports à vélo de manière à pouvoir accueillir une demande croissante;
- L'aire de stationnement qui empiète sur une aire gazonnée existante dans la cour arrière doit être aménagée de manière à servir d'aire de jeu lorsque le stationnement n'est pas occupé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-46)

Dérogation mineure - 271, rue Logan (district 6)

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR ANIK FORTIN,
CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure dans le cadre d'un projet
d'aménagement des combles;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion
du 19 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été soumise à une
consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public
publié le 27 janvier 2022;

CONSIDÉRANT les oppositions reçues par le Service du greffe.

Il est **proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas**
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ACCORDER la dérogation mineure visant à autoriser, au niveau des combles,
l'aménagement de deux puits de lumière sur les faces latérales du pignon avant, d'une
fenêtre de forme circulaire sur la face avant du pignon avant et d'une fenêtre de forme
rectangulaire au niveau de l'élévation latérale gauche du bâtiment situé au 271, rue
Logan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(2022-02-47)

Dérogation mineure - 233, avenue Maple (district 6)

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR ANIK FORTIN,
CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure dans le cadre d'un projet
d'agrandissement à toit plat en projection arrière sur deux étages;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion
du 19 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été soumise à une
consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public
publié le 27 janvier 2022;

CONSIDÉRANT les oppositions reçues par le Service du greffe.

Il est **proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas**
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE REFUSER la dérogation mineure telle que présentée, à savoir d'autoriser que, à la
suite des travaux d'agrandissement et de rénovation, l'élévation latérale droite du
bâtiment soit recouverte à 0 % de maçonnerie et que l'élévation arrière du bâtiment soit
recouverte à 20 % de maçonnerie, pour la propriété située au 233, avenue Maple.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-48)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 271, rue Logan
(district 6)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration
architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion
du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour
la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 271, rue Logan, tel que
déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-49)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 222, avenue de
Bolton (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration
architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;



CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le projet d'agrandissement et de transformation de la façade avant de la maison unifamiliale située au 222, avenue de Bolton, à la condition suivante :

- Retirer les volets de fenêtres du bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-50)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 519, avenue Townshend (district 3)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation des façades de la maison unifamiliale située au 519, avenue Townshend, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-51)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 280, avenue de Dulwich (district 7)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le projet d'agrandissement du deuxième étage existant de la maison unifamiliale située au 280, avenue de Dulwich, aux conditions suivantes :



- Retirer les volets de fenêtres du bâtiment existant;
- Installer un nouveau revêtement de toiture en bardeau d'asphalte dans les teintes de gris;
- Un détail architectural devrait marquer la transition entre l'agrandissement en projection gauche et le corps principal du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-52)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 170, avenue du Béarn (district 2)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le projet d'agrandissement du deuxième étage existant de la maison unifamiliale située au 170, avenue du Béarn, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-53)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 805, avenue Victoria (district 5)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE DÉSAAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) proposé pour l'immeuble situé au 805, avenue Victoria pour les motifs que le projet ne respecte pas les objectifs et critères du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* à savoir :

- Par leur nature, leur texture, leurs dimensions unitaires et leur couleur, les matériaux de revêtement doivent s'apparenter aux matériaux traditionnellement utilisés dans l'architecture résidentielle de Saint-Lambert (art. 3.3 d));
- Tous projets affectant un élément architectural doivent rechercher l'intégration des volumes et des formes architecturales ainsi que des couleurs et des types de matériaux de revêtement d'un nouveau bâtiment par rapport à son environnement bâti; (art. 3.5 a) i));



- Les qualités particulières et, de manière générale le caractère propre d'une construction, doivent être protégés (art. 3.8 b i));
- Les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction (art. 3.8 b ii)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2022-02-54)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 429, rue de Rutledge (district 4)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 19 janvier 2022;

Il est **proposé par la conseillère Stéphanie Verreault**
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade avant de la maison unifamiliale située au 429, rue de Rutledge, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à 22 h 11 et se termine à 23 h 12.

Tour de table des membres du conseil

Le second tour de table des élus n'a pas eu lieu.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 23 h 15.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi des dossiers de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers des séances précédentes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

**Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de l'assemblée ordinaire du 17 février 2022, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2) **Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 24 mars 2022**

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'agglomération le 24 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

	Titre	Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
1.4	Dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi	Dépôt		S/O
1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 février 2022 et de sa séance extraordinaire tenue le 28 février 2022	Désignation		Favorable
2.1	Nomination d'un membre au conseil d'administration de Tourisme Montérégie (SD-2021-1777)	Nomination		Favorable
2.2	Désignation de membres du Comité d'investissement commun de Développement économique de l'agglomération de Longueuil (SD-2022-0597)	Désignation		Favorable
2.3	Dépôt des correspondances reçues de la Ville de Brossard, de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC de la Vallée-du-Richelieu (SD-2022-0317)	Dépôt		S/O
2.4	Dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission du budget, des finances et de l'administration tenues les 29 et 30 novembre 2021, le 2 décembre 2021 et le 24 janvier 2022 (SD-2022-0472)	Dépôt		S/O
2.5	Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la sécurité publique tenue le 2 février 2022 (SD-2022-0473)	Dépôt		S/O
2.6	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022-0487)	Recommandation		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
2.7	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification à un projet déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022- 0497)	Recommandation		Favorable
2.8	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement du projet déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022-0499)	Recommandation		Favorable
2.9	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement du projet déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022-0501)	Recommandation		Favorable
2.10	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022-0503)	Recommandation		Favorable
2.11	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le financement des projets déposés dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2022-0506)	Recommandation		Favorable
2.12	Mandats annuels donnés aux commissions permanentes du conseil d'agglomération pour l'année 2022 (SD-2022-0761)	Mandats		Favorable
4.1	Emprunt au fonds de roulement pour le rehaussement de l'architecture réseau pour l'accès Internet (SD-2022-0242)	Emprunt		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
4.2	Affectation du surplus non affecté de l'agglomération afin de financer certains projets ou ententes (SD-2022-0509)	Affectation		Favorable
4.3	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 22 février 2022, préparée par la Direction des finances (SD-2022-0608)	Autorisation		Favorable
6.1	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de décembre 2021 (SD-2022-0198)	Dépôt		S/O
6.2	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour l'année 2021 (SD-2022-0274)	Dépôt		S/O
6.3	Autorisation de vendre des biens appartenant à la Ville (SD-2022-0328)	Autorisation		Favorable
6.4	Adjudication du contrat APP-21-147 pour l'acquisition de véhicules de patrouille (SD-2022-0249)	Adjudication		Défavorable
6.5	Attribution de gré à gré du contrat GG-22-005 pour la fourniture de service de formation aux policiers du Service de police (SD-2022-0318)	Attribution		Favorable
6.6	Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-19-092 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (SD-2022-0263)	Autorisation		Défavorable
6.7	Adhésion de la Ville à une entente d'achat regroupé avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (SD-2022-0522)	Adhésion		Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

Titre		Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.1	Avis de motion d'un règlement concernant le comité consultatif agricole (SD-2022-0060)	Avis de motion		S/O
8.2	Dépôt du projet de Règlement CA-2022-368 concernant le comité consultatif agricole (SD-2022-0060)	Dépôt		S/O
8.3	Avis de motion d'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et la production de plans et devis pour divers bâtiments municipaux et écocentres (SD-2022-0018)	Avis de motion		S/O
8.4	Dépôt du projet de Règlement CA-2022-369 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et la production de plans et devis pour divers bâtiments municipaux et écocentres (SD-2022-0018)	Dépôt		S/O
8.5	Dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le Règlement CA-2021-364 modifiant le Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2022-0577)	Dépôt		S/O
8.6	Adoption du Règlement CA-2022-365 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt (SD-2022-0201)	Adoption		Défavorable
8.7	Adoption du règlement CA-2021-367 décrétant un emprunt afin de financer les coûts d'acquisition et d'implantation d'un système de gestion de dossiers au service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). (SD-2022-0252)	Adoption		Défavorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

Titre	Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.8	Adoption du Règlement CA-2022-370 ordonnant le remplacement de la tour d'eau et divers travaux connexes à l'hôtel de ville de Longueuil et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2022-0426)	Adoption	Défavorable
8.9	Approbation du rapport d'activité du Fonds régions et ruralité pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 (SD-2022-0586)	Approbation	Favorable
8.10	Approbation d'un protocole d'entente à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique concernant les modalités de versement de subventions à la Ville pour la participation de son corps de police au programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue (SD-2021-3885)	Approbation	Favorable
8.11	Approbation d'un protocole d'entente à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest pour assurer un modèle de services d'interventions intersectoriels aux personnes âgées de plus de 16 ans, à risque ou victimes d'exploitation sexuelle (SD-2021-2008)	Approbation	Favorable
8.12	Approbation d'une entente à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique relative aux conditions et aux modalités d'octroi de subventions à la Ville pour la participation de son corps de police à la bonification de la brigade d'intervention multidisciplinaire (SD-2021-3581)	Approbation	Favorable



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 24 mars 2022

Titre	Nature	Impact financier	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.13	Approbation d'une entente à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique relative aux conditions et aux modalités d'octroi de subventions à la Ville pour la participation du Service de police à la réalisation de visiocomparutions les fins de semaine et les jours fériés (SD-2022-0393)	Approbation	Favorable
8.14	Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et la ministre de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour la participation du Service de police au programme ACCÈS Tabac, pour l'exercice financier 2021-2022 (SD-2022-0410)	Approbation	Favorable
8.15	Approbation d'une entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans la région administrative de la Montérégie (SD-2022-0601)	Approbation	Favorable
8.16	Approbation d'une entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie (SD-2022-0728)	Approbation	Favorable
8.17	Approbation de l'avenant 13 au contrat de prêt concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2022-0735)	Approbation	Favorable
8.18	Approbation de l'avenant 14 au contrat de prêt concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (SD-2022-0737)	Approbation	Favorable



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la Ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) **Adoption du règlement d'emprunt 2022-195 concernant la reconstruction de l'avenue Putney entre les rues Robitaille et Smiley et la rue Robitaille entre les avenues Brixton et Durocher au montant de 3 890 000 \$**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022;

CONSIDÉRANT Qu'une modification a été apportée entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, à savoir que le montant du règlement d'emprunt est passé de 2 985 000 \$ à 3 890 000 \$.

Le projet de règlement vise à pouvoir renouveler le réseau d'eau potable, d'égout et la chaussée sur l'avenue Putney entre les rues Robitaille et Smiley et la rue Robitaille entre les avenues Brixton et Durocher;

D'ADOPTER le Règlement 2022-195 concernant la reconstruction de l'avenue Putney entre les rues Robitaille et Smiley et la rue Robitaille entre les avenues Brixton et Durocher.

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA PARTIE DE L'AVENUE DE PUTNEY COMPRISE ENTRE LES RUES ROBITAILLE ET SMILEY AINSI QUE LA PARTIE DE LA RUE ROBITAILLE COMPRISE ENTRE LES AVENUES DE BRIXTON ET DUROCHER
AU MONTANT DE 3 890 000 \$**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dument donné lors de la séance du conseil tenue le 14 février 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit lors de cette séance ordinaire du 21 mars 2022:

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de reconstruction sur l'avenue Putney afin de pouvoir renouveler le réseau d'eau potable, d'égout et la chaussée, selon les plans et devis (portant les numéros 22GN05-PP-A2, 22GN05-PP-B2, 22GN05-PP-B3) et l'estimation ainsi que l'estimation détaillée révisé préparées par Simon Bédard-Goulet, ing., en date du 16 février 2022, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, lesquels font respectivement partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B », « C » et « D ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 3 890 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 3 890 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée révisée préparée par Simon Bédard-Goulet, ing, le 16 février 2022.



RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY)
 ET DE LA RUE ROBITAILLE (DUROCHER À BRIXTON)

Révisée le 16 février 2022


ESTIMATION PRÉLIMINAIRE POUR RÈGL. EMPRUNT

DESCRIPTION	MONTANT
A - RUE ROBITAILLE (BRIXTON À DUROCHER) - Tronçon de rue de 150 m	
Généralité	29 500 \$
Aqueduc	65 350 \$
Égout sanitaire	42 944 \$
Égout pluvial	95 010 \$
Chaussée	224 850 \$
Ouvrages en béton et autres ouvrages	78 700 \$
Éclairage de rue	71 100 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - RUE ROBITAILLE (BRIXTON À DUROCHER) - Tronçon de rue de 150 m	607 454 \$
B - AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY) - Tronçon de rue de 380 m	
Généralité	49 300 \$
Aqueduc	227 125 \$
Égout sanitaire	224 592 \$
Égout pluvial	334 114 \$
Chaussée	479 773 \$
Ouvrages en béton et autres ouvrages	204 500 \$
Éclairage de rue	166 460 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B - AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY) - Tronçon de rue de 380 m	1 685 864 \$
SOUS-TOTAL - VOLET C - ITEMS COMMUNS À ROBITAILLE ET PUTNEY	629 110 \$
SOUS TOTAL - TRAVAUX	2 922 428,00 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉS AU PROJET	
CONTINGENCES (5%)	146 121,40 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES	3 068 549,40 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS (15%)	460 282,41 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS	3 528 831,81 \$
TAXES NETTES (4,9875%)	176 000,49 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX - TAXES NETTES	3 704 832,30 \$
FRAIS INCIDENTS (±5%)	185 167,70 \$
GRAND TOTAL	3 890 000,00 \$

Préparé par:


 2022-03-16
 Simon Bédard-Goulet ing. OIQ no. 5005623
 Chef de division - Plans & Conception - Génie

Révisé par:


 2022-03-16
 Nicolas Beaudoin, ing. no. OIQ 5078922
 Chef de division - Réalisation de travaux - Génie

**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY)
ET DE LA RUE ROBITAILLE (DUROCHER À BRIXTON)
ESTIMATION PRÉLIMINAIRE POUR RÈGL. EMPRUNT**



16 févr. 2022

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
A - RUE ROBITAILLE (BRIXTON À DUROCHER) - Tronçon de rue de 150 m					
0	Généralité				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	1500	3,00 \$	4 500,00 \$
	Total - Article 0				29 500,00 \$
1	Aqueduc				
1.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1.2	Conduites d'eau potable en PVC DR-18				
1.2.1	• 200 mm de diamètre	m.lin.	70	325,00 \$	22 750,00 \$
1.3	Vanne incluant bouche à clé				
1.3.1	• 200 mm de diamètre	unité	2	2 700,00 \$	5 400,00 \$
1.4	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
1.5	Branchement d'eau potable :				
1.5.1	• 19 mm de diamètre	unité	1	1 200,00 \$	1 200,00 \$
1.5.2	• 25 mm de diamètre	unité	1	1 300,00 \$	1 300,00 \$
1.6	Tête ajustable pour bouche à clé	unité	2	900,00 \$	1 800,00 \$
1.7	Ajustement de tête de bouche à clé	unité	2	300,00 \$	600,00 \$
1.8	Poteau d'incendie	unité	1	8 500,00 \$	8 500,00 \$
1.9	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	800,00 \$	800,00 \$
	Total - Article 1				65 350,00 \$
2	Égout sanitaire				
2.1	Conduites d'égout 375 mm de diamètre en PVC DR-35 ou TBA Cl.4	m.lin.	52	350,00 \$	18 200,00 \$
2.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	2	8 000,00 \$	16 000,00 \$
2.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
2.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	2	1 800,00 \$	3 600,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	52	12,00 \$	624,00 \$
2.6	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception définitive des travaux	m.lin.	52	10,00 \$	520,00 \$
	Total - Article 2				42 944,00 \$
3	Égout pluvial				
3.1	Conduites d'égout pluvial / combiné				
3.1.1	• 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	5	420,00 \$	2 100,00 \$
3.1.2	• 675 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	55	500,00 \$	27 500,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	1	8 000,00 \$	8 000,00 \$
3.2.2	• M-1600 FLEX-LOK 200	unité	2	9 500,00 \$	19 000,00 \$
3.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
3.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	2	1 500,00 \$	3 000,00 \$
3.6	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	130	40,00 \$	5 200,00 \$
3.7	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	4	4 000,00 \$	16 000,00 \$
3.8	Tête ajustable pour puisard	unité	1	1 400,00 \$	1 400,00 \$
3.9	Ajustement de puisard ou regard ajustable	unité	6	600,00 \$	3 600,00 \$
3.10	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	55	12,00 \$	660,00 \$
3.11	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception définitive des travaux	m.lin.	55	10,00 \$	550,00 \$
	Total - Article 3				95 010,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
4	Chaussée				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	1500	40,00 \$	60 000,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	1500	2,00 \$	3 000,00 \$
4.3	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	1500	24,00 \$	36 000,00 \$
4.4	Fondation supérieure: pierre concassée MG-20, 300mm ép.	m.ca.	1500	18,00 \$	27 000,00 \$
4.5	Planage du pavage existant	m.ca.	400	17,00 \$	6 800,00 \$
4.6	Revêtement bitumineux:				
4.6.1	• Couche de base, ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép. (2022)	m.ca.	1500	33,00 \$	49 500,00 \$
4.6.2	• Couche de roulement, ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép. (2023)	m.ca.	1850	23,00 \$	42 550,00 \$
	Total - Article 4				224 850,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
5.1	Trottoir de béton et dalle de béton :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large dans travaux	m.lin.	210	225,00 \$	47 250,00 \$
5.1.2	• Trottoir monolithique de 1,5m de large (tronçons de 3m à 9m), incluant la réfection arrière trottoir	m.lin.	40	400,00 \$	16 000,00 \$
5.1.3	• Ajout de poudre de verre recyclé au béton du trottoir	m.lin.	210	45,00 \$	9 450,00 \$
5.2	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	6,0	1 000,00 \$	6 000,00 \$
	Total - Article 5				78 700,00 \$
6	Éclairage de rue				
6.1	Base de béton	unité	4	2 000,00 \$	8 000,00 \$
6.2	Tranchée hors pavage	m.lin.	100	100,00 \$	10 000,00 \$
6.3	Tranchée sous pavage	m.lin.	30	150,00 \$	4 500,00 \$
6.4	Conduit en PVC rigide, 53 mm Ø	m.lin.	135	20,00 \$	2 700,00 \$
6.5	Gaine en PVC pour traverse de rue, 150 mm Ø	m.lin.	30	20,00 \$	600,00 \$
6.6	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6	m.lin.	615	8,00 \$	4 920,00 \$
6.7	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6, vert	m.lin.	160	8,00 \$	1 280,00 \$
6.8	Installation des fûts et potences simple	unité	4	5 000,00 \$	20 000,00 \$
6.9	Dispositif antivol de câbles	unité	4	400,00 \$	1 600,00 \$
6.10	Branchement, coffret d'alimentation et de distribution	m.lin.	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
6.11	Vérification électrique et mise en service	unité	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
	Total - Article 10				71 100,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - RUE ROBITAILLE (BRIXTON À DUROCHER) - Tronçon de rue de 150 m					607 454 \$
B -AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY) - Tronçon de rue de 380 m					
0	Généralité				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	3100	3,00 \$	9 300,00 \$
	Total - Article 0				49 300,00 \$
1	Aqueduc				
1.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	35 000,00 \$	35 000,00 \$
1.2	Conduites d'eau potable 200 mm de diamètre PVC DR-18	m.lin.	385	325,00 \$	125 125,00 \$
1.3	Vanne 200 mm de diamètre incluant bouche à clé	unité	2	2 700,00 \$	5 400,00 \$
1.4	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
1.5	Branchement d'eau potable :				
1.5.1	• 19 mm de diamètre	unité	28	1 200,00 \$	33 600,00 \$
1.5.2	• 25 mm de diamètre	unité	2	1 300,00 \$	2 600,00 \$
1.6	Poteau d'incendie	unité	2	9 800,00 \$	19 600,00 \$
1.7	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	1 800,00 \$	1 800,00 \$
	Total - Article 1				227 125,00 \$
2	Égout sanitaire				
2.1	Conduites d'égout				
2.1.1	• 300 mm de diamètre en PVC DR-35 ou TBA Cl.4	m.lin.	300	320,00 \$	96 000,00 \$
2.1.2	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35 ou TBA Cl.4	m.lin.	86	350,00 \$	30 100,00 \$
2.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200	unité	4	8 000,00 \$	32 000,00 \$
2.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$

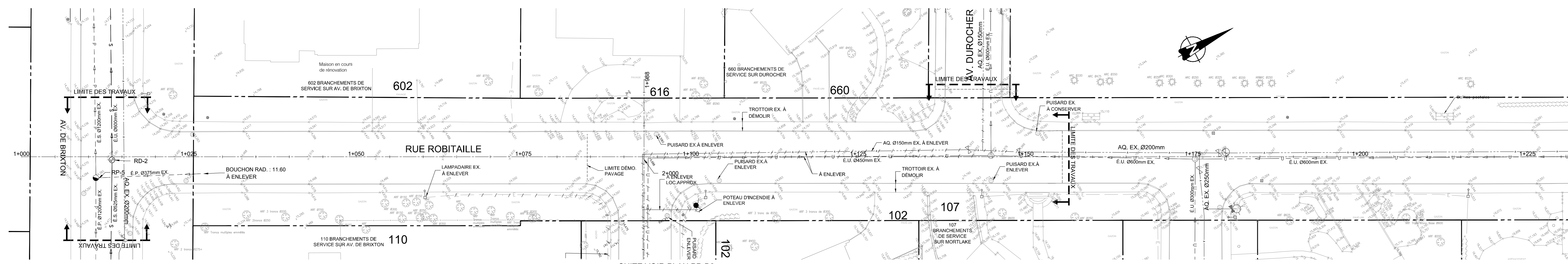
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
2.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	30	1 800,00 \$	54 000,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	386	12,00 \$	4 632,00 \$
2.6	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception définitive des travaux	m.lin.	386	10,00 \$	3 860,00 \$
Total - Article 2					224 592,00 \$
3	Égout pluvial				
3.1	Conduites d'égout				
3.1.1	• 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	300	420,00 \$	126 000,00 \$
3.1.2	• 675 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	87	500,00 \$	43 500,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	3	8 000,00 \$	24 000,00 \$
3.2.2	• M-1600 FLEX-LOK 200	unité	1	9 500,00 \$	9 500,00 \$
3.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	0	4 000,00 \$	0,00 \$
3.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	30	1 500,00 \$	45 000,00 \$
3.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	740	40,00 \$	29 600,00 \$
3.6	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	12	4 000,00 \$	48 000,00 \$
3.7	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	387	12,00 \$	4 644,00 \$
3.8	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception définitive des travaux	m.lin.	387	10,00 \$	3 870,00 \$
Total - Article 3					334 114,00 \$
4	Chaussée				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	3400	40,00 \$	136 000,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	3400	2,00 \$	6 800,00 \$
4.3	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	3400	24,00 \$	81 600,00 \$
4.4	Fondation supérieure: pierre concassée MG-20, 300mm ép.	m.ca.	3400	18,00 \$	61 200,00 \$
4.5	Revêtement bitumineux:				
4.5.1	• Couche de base, ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép. (2022)	m.ca.	3400	33,00 \$	112 200,00 \$
4.5.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép. (2023)	m.ca.	3500	23,00 \$	80 500,00 \$
4.6	Panneaux de signalisation :				
4.6.1	• Panneau d'arrêt (P-10) 600 x 600	unité	2	25,00 \$	50,00 \$
4.6.2	• Pannoneau d'arrêt sur 4 directions (P-10-P-1) 600 x 600	unité	1	23,00 \$	23,00 \$
4.7	Poteau de signalisation et installation de panneaux de signalisation	unité	6	150,00 \$	900,00 \$
4.8	Installation de signalisation sur lampadaire	unité	5	100,00 \$	500,00 \$
Total - Article 4					479 773,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
5.1	Trottoir de béton et dalle de béton :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	750	225,00 \$	168 750,00 \$
5.1.2	• Ajout de poudre de verre recyclé au béton du trottoir	m.lin.	750	45,00 \$	33 750,00 \$
5.2	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	2,0	1 000,00 \$	2 000,00 \$
Total - Article 5					204 500,00 \$
6	Éclairage de rue				
6.1	Base de béton	unité	13	2 000,00 \$	26 000,00 \$
6.2	Tranchée hors pavage	m.lin.	444	100,00 \$	44 400,00 \$
6.3	Conduit en PVC rigide, 53 mm Ø	m.lin.	385	20,00 \$	7 700,00 \$
6.4	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6	m.lin.	1810	8,00 \$	14 480,00 \$
6.5	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6, vert	m.lin.	460	8,00 \$	3 680,00 \$
6.6	Installation des fûts et potences simple	unité	13	5 000,00 \$	65 000,00 \$
6.10	Dispositif antivol de câbles	unité	13	400,00 \$	5 200,00 \$
Total - Article 6					166 460,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B -AV. DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY) - Tronçon de rue de 380 m					1 685 864 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
C - ITEMS COMMUNS À ROBITAILE ET PUTNEY					
1	Généralité				
1.1	Balai mécanique / Camion-citerne	global	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1.2	Arpentage (relevés finaux)	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	<i>Total - Article 1</i>				20 000,00 \$
2	Gestion de la circulation				
2.1	Signalisation des travaux (incluant clôture Oméga, signalisation, etc.)	global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
2.2	Panneaux spéciaux	m.ca.	8	200,00 \$	1 600,00 \$
2.3	Signaleur de chantier (à la demande de la Ville)	heure	200	50,00 \$	10 000,00 \$
	<i>Total - Article 2</i>				41 600,00 \$
3	Réfections d'ouvrages supplémentaires et/ou à la demande de la Ville				
3.1	Abat-poussière	litre	8000	0,50 \$	4 000,00 \$
3.2	Remblai sans retrait	m.cu.	30	160,00 \$	4 800,00 \$
3.3	Excavation de roc	m.cu.	3000	75,00 \$	225 000,00 \$
3.3	Prolongement de branchement ou déviation :				
3.3.1	• Aqueduc	m.lin	20	130,00 \$	2 600,00 \$
3.3.2	• Égout sanitaire	m.lin	20	130,00 \$	2 600,00 \$
3.3.3	• Égout pluvial	m.lin	30	130,00 \$	3 900,00 \$
3.4	Isolant rigide	m.ca.	25	30,00 \$	750,00 \$
3.5	Travaux de plomberie sur autorisation du représentant de la ville	heure	24	150,00 \$	3 600,00 \$
3.6	Entrée en enrobé bitumineux EB-10C, PG 58S-28, 50mm d'ép. min.	m.ca.	100	90,00 \$	9 000,00 \$
3.7	Trottoir d'accès en pierres	m.ca.	10	130,00 \$	1 300,00 \$
3.8	Bordure en béton privée coulé sur place	m.lin.	12	175,00 \$	2 100,00 \$
3.9	Bordure en béton privée préfabriquée	m.lin.	12	80,00 \$	960,00 \$
3.10	Construction de marches en béton	m.lin.	5	500,00 \$	2 500,00 \$
3.11	Dalle de béton	m.ca.	25	200,00 \$	5 000,00 \$
3.12	Surface en pavé-uni	m.ca.	80	150,00 \$	12 000,00 \$
3.13	Gazon en plaque incluant la terre végétale	m.ca.	200	18,00 \$	3 600,00 \$
3.14	Réfection du système d'irrigation (gicleurs)	heure	40	130,00 \$	5 200,00 \$
3.15	Aménagement paysager à enlever et à reconstruire	heure	80	200,00 \$	16 000,00 \$
3.16	Élagage des branches d'arbres	heure	24	200,00 \$	4 800,00 \$
3.17	Précoupage de racines d'arbres	heure	16	150,00 \$	2 400,00 \$
3.18	Haie à enlever et à réinstaller	m.lin.	30	100,00 \$	3 000,00 \$
3.19	Arbustre à enlever et à réinstaller	unité	10	70,00 \$	700,00 \$
3.20	Arbres à transplanter	unité	4	800,00 \$	3 200,00 \$
3.21	Arbres à enlever et à essoucher	unité	12	1 100,00 \$	13 200,00 \$
3.22	Plantation d'un arbre au choix de la ville	unité	12	900,00 \$	10 800,00 \$
	<i>Total - Article 3</i>				343 010,00 \$
4	Gestion des sols contaminés et matières résiduelles				
4.1	Chargement, transport et disposition des sols contaminés dans la plage A-B	t.m.	1500	8,00 \$	12 000,00 \$
4.2	Chargement, transport et disposition des sols contaminés dans la plage B-C	t.m.	3450	50,00 \$	172 500,00 \$
4.3	Chargement, transport et disposition des sols contaminés dans la plage C+	t.m.	400	100,00 \$	40 000,00 \$
	<i>Total - Article 4</i>				224 500,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET C - ITEMS COMMUNS À ROBITAILE ET PUTNEY					629 110,00 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX VOLETS A, B & C - ROBITAILE ET PUTNEY					2 922 428,00 \$

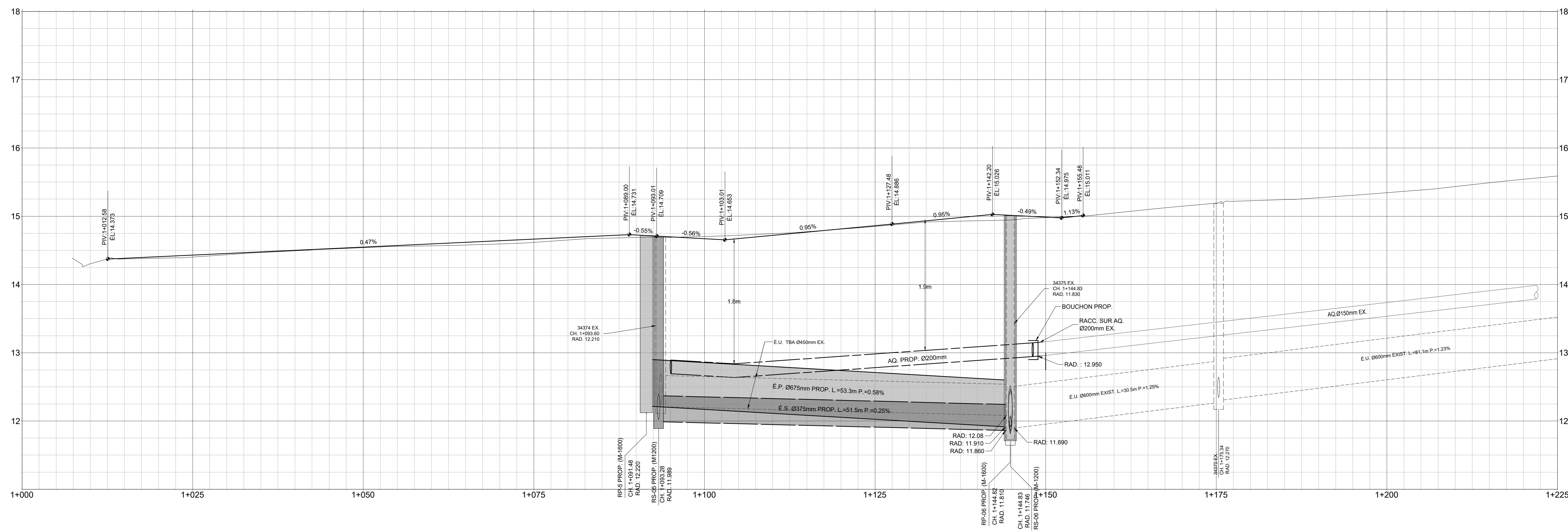
ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
GRAND TOTAL - TRAVAUX					2 922 428,00 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉS AU PROJET					
CONTINGENCES					
	Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction	global	5%		146 121,40 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES					3 068 549,40 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS					
	Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux	global	4%		122 741,98 \$
	Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)	global	11%		337 540,43 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS					3 528 831,81 \$
TAXES					
	Taxes nettes	global	4,9875%		176 000,49 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX - TAXES NETTES					3 704 832,30 \$
FRAIS INCIDENTS					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	±5%	du montant net ristourne	185 167,70 \$
COUT TOTAL DU PROJET					3 890 000,00 \$

Annexe B

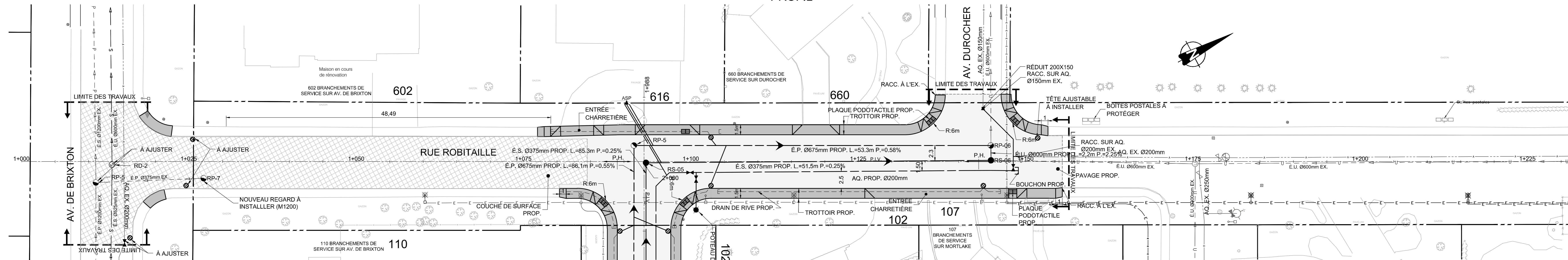
Cette annexe est constituée du plan 22GN05-PP-A2 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 1^{er} septembre 2021.



SUITE VOIR PLAN PP-B2
VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



SUITE VOIR PLAN PP-B2
VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LEGENDE	PROPOSE
	PETIT PANNEAU DE SIGNALISATION	
	POTEAU ELECTRIQUE	
	POTEAU EL. TELEPHONE TRANSFO	
	POTEAU ELECTRIQUE TELEPHONE LAMPADAIRE	
	POTEAU ELECTRIQUE TELEPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	HAUBAN	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD COMBINE / UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD PUSIARD	
	PUSIARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VANNE	
	EGOUT COMBINE / UNITAIRE	
	EGOUT DOMESTIQUE / SANITAIRE	
	EGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'AQUEDUC	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CLOTURE	
	ZONE AMENAGEE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELEVÉ	
	ELEVATION	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUEBEC	
	CONDUIT ELECTRICITE	
	CONDUITE A ABANDONNER / ENLEVER	
	FORAGE	
	FORAGE	
	ROC/TN	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONIFERE	
	CLÉ DE PLANTATION (VOIR TABLEAU DE PLANTATION)	

0	SOUMISSION	DESCRIPTION	S.B.G.	DATE
EM.			APPR.	DATE

SCEAUX

VILLE DE SAINT-LAMBERT
DIVISION DU GÉNIE
35, avenue Fort. Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
téléphone: (450) 466-3094 télécopieur: (450) 923-6825
genie@ville-saint-lambert.ca

PROJET:
RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA RUE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY/LOGAN) ET D'UNE PARTIE DE LA RUE ROBITAILLE (PUTNEY À DUROCHER)

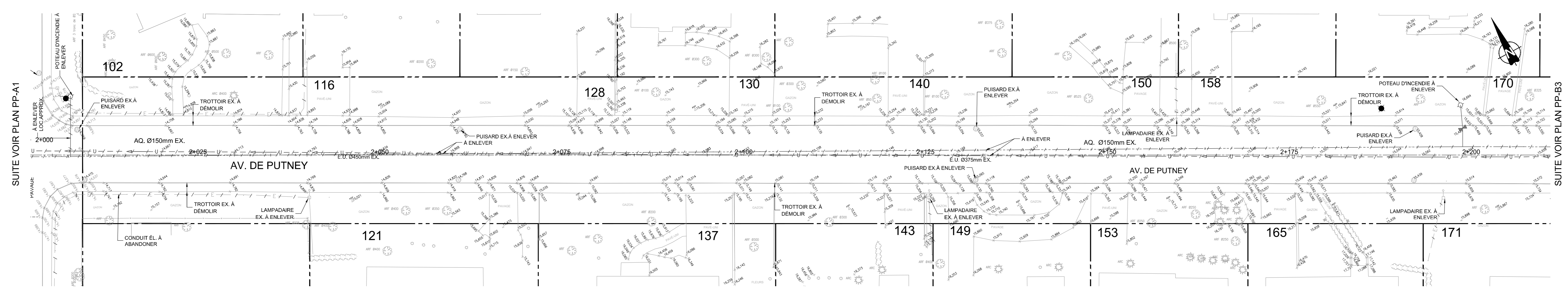
TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL RUE ROBITAILLE CH: 1+000 À 1+225

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250	VERT: 1/25
CONÇU: Simon Bédard-Goulet, ing.	FEUILLE: 2 DE 3	
VÉRIFIÉ: Nicolas Beaudoin, ing.	DATE: 01 Septembre 2021	
CONTRAT NO: 22GN05	DESSIN NO: PP-A2	EM: 0

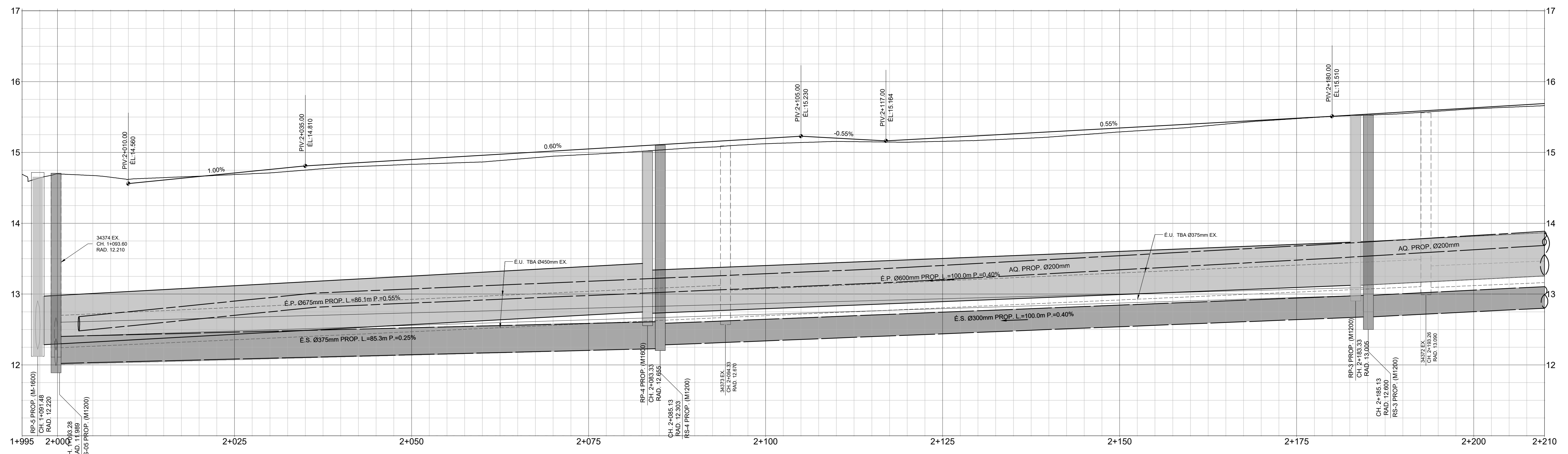
- NOTES AUX PLANS:**
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER L'ALTITUDE, LA LOCALISATION EXACTE, LE TYPE DE MATÉRIEL ET LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EXISTANTES (INCLUANT LES ÉLÉMENTS DE RÉSEAU TECHNIQUES URBAINS POTENTIELLEMENT CONFLICTUELS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX D'ÉGOUT D'UN TRONÇON ET TRANSMETTRE CES INFORMATIONS À L'INGÉNIEUR.
 - L'AQUÉDUC EXISTANT EST SOUVENT CONSTRUIT AU-DESSUS DES CONDUITES D'ÉGOUT, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE SES PRÉCAUTIONS À CET EFFET. DE PLUS, MALGRÉ LES NOTES AU PLAN, CONSIDÉRER QUE LE RADIUS, DIAMÈTRE ET MATÉRIEL DE L'AQUÉDUC EXISTANT EST INCONNU, IL PEUT ÊTRE EN FONTE GRIS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT CONTACTER INFO-EXCAVATION POUR LA LOCALISATION DES RÉSEAU TECHNIQUES URBAINS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET PROTÉGER CEUX-CI LE MEILLEU POSSIBLE.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER DE L'ISOLANT À TOUT EMPLACEMENT REQUIS, MÊME S'IL N'EST PAS REPRÉSENTÉ AUX PLANS, NOTAMMENT: LORSQUE L'AQ. EST SITUÉ À MOINS DE 1,8m DE COUVERT, ENTRE UNE CONDUITE ET UN AUTRE ÉLÉMENT DE STRUCTURE SITUÉ À MOINS DE 300mm, PRÈS D'UN PUSIARD SI L'AQ. PASSE À MOINS DE 1,2m.
 - LE POSITIONNEMENT FINAL DES BRANCHEMENTS DE SERVICES ET DES POTEAUX D'INCENDIE DOIT ÊTRE CONFIRMÉ AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA VILLE SELON LES CONDITIONS RÉELLES.
 - LES BÔTES DE SERVICE EXISTANTES SITUÉES AU-DELA DE L'EMPRISE PUBLIQUE DEVRONT ÊTRE ABANDONNÉES EN POSITION OUVERTES ET LA TIGE DEVAIT ÊTRE COUPÉE À 300mm SOUS LA SURFACE DU TERRAIN NATUREL.
 - LES SURFACES ET AMÉNAGEMENTS EXISTANTS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE VISITER LE SITE ET PRÉLEVER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AFIN DE REMETTRE LES LIEUX EN ÉTAT.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET DISPOSER:
 - TOUTS LES REGARDS D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET COMBINÉ EXISTANTS, AINSI QUE DU RÉSEAU DE CONDUITES, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTS LES PUSIARDS EXISTANTS, AINSI QUE LEURS CONDUITES DE RACC. SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTS LES TROTTOIRS ET BORDURES EXISTANTS, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTES LES CONDUITES D'AQUÉDUC, VANNES, POTEAUX D'INCENDIE, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTES LES CONDUITES EXISTANTES SE TROUVANT DANS LES TRANCHÉES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - LES FORMATS DE REGARDS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF, UN REGARD CONFORME AUX NORMES ET RACCORDEMENTS PROPOSÉS DOIT ÊTRE INSTALLÉ. AUCUN REGARD N'A DE RÉSERVE, L'INDICATION SOUS LE REGARD PRÉCISE LE RADIUS DE LA CONDUITE DE SORTIE.

Annexe C

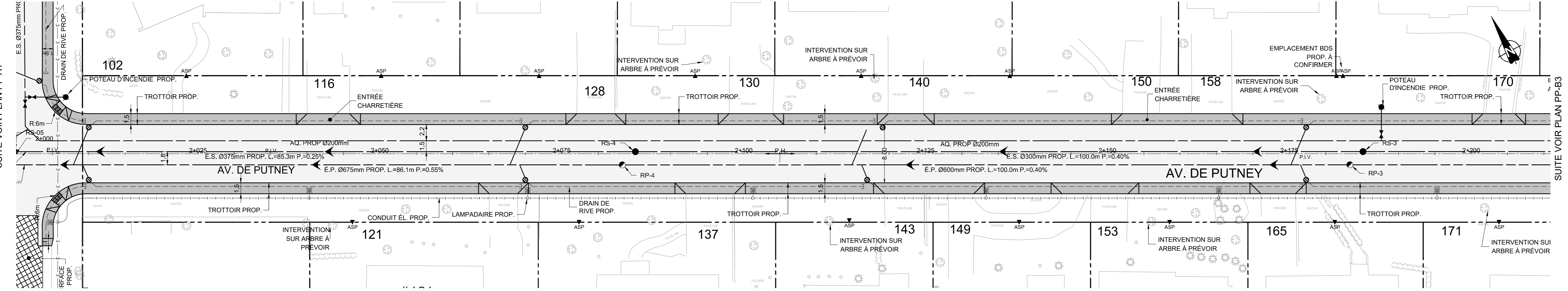
Cette annexe est constituée du plan 22GN05-PP-B2 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 1^{er} septembre 2021.



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	PROPOSÉ

PLAN CLE		
0	SOUSSION	
EMI.	DESCRIPTION	S.B.G. DATE
		APPR. DATE

VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

PROJET:
RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA AVE DE PUTNEY (ROBITAILLE À SMILEY/LOGAN) ET D'UNE PARTIE DE LA RUE SMILEY (DULWICH/BRITTON À MORTLAKE/TIFFIN)

TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL AV. DE PUTNEY CH: 1+995 À 2+210

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1:250 VERT: 1:25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, ing.	FEUILLET: 2 DE 3
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, ing.	DATE: 01 Septembre 2021
CONTRAT NO: 22GN05	DESSIN NO: PP-B2
	EMI: 0

- NOTES AUX PLANS:**
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER L'ALTITUDE, LA LOCALISATION EXACTE, LE TYPE DE MATÉRIAU ET LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EXISTANTES (INCLUANT LES ÉLÉMENTS DE RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS POTENTIELLEMENT CONFLICTUELS) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX D'ÉGOUT D'UN TRONÇON ET TRANSMETTRE CES INFORMATIONS À L'INGÉNIEUR.
 - L'AQUÉDUC EXISTANT EST SOUVENT CONSTRUIT AU-DESSUS DES CONDUITES D'ÉGOUT, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE SES PRÉCAUTIONS À CET EFFET. DE PLUS, MALGRÉ LES NOTES AU PLAN, CONSIDÉRER QUE LE RADIUS, DIAMÈTRE ET MATÉRIAU DE L'AQUÉDUC EXISTANT EST INCONNU. IL PEUT ÊTRE EN FONTE GRISSE.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT CONTACTER INFO-EXCAVATION POUR LA LOCALISATION DES RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET PROTÉGER CEUX-CI LE MEUX POSSIBLE.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER DE L'ISOLANT À TOUT EMPLACEMENT REQUIS, MÊME S'IL N'EST PAS REPRÉSENTÉ AUX PLANS, NOTAMMENT: LORSQUE L'AQ. EST SITUÉ À MOINS DE 1,8m DE COUVERT, ENTRE UNE CONDUITE ET UN AUTRE ÉLÉMENT DE STRUCTURE SITUÉ À MOINS DE 300mm, PRÈS D'UN PUISARD SI L'AQ. PASSE À MOINS DE 1,2m.
 - LE POSITIONNEMENT FINAL DES BRANCHEMENTS DE SERVICES ET DES POTEAUX D'INCENDIE DOIT ÊTRE CONFIRMÉ AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA VILLE SELON LES CONDITIONS RÉELLES.
 - LES BOÎTES DE SERVICE EXISTANTES SITUÉES AU-DÉLÀ DE L'EMPRISE PUBLIQUE DEVRONT ÊTRE ABANDONNÉES EN POSITION OUVERTES ET LA TIGE DEVA ÊTRE COUPÉE À 300mm SOUS LA SURFACE DU TERRAIN NATUREL.
 - LES SURFACES ET AMÉNAGEMENTS EXISTANTS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE VISITER LE SITE ET PRÉLEVER TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AFIN DE REMETTRE LES LIEUX EN ÉTAT.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT ENLÉVER ET DISPOSER:
 - TOUTS LES REGARDS D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET COMBINÉ EXISTANTS, ANSI QU'OU RÉSEAU DE CONDUITES, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTS LES PUISARDS EXISTANTS, ANSI QU'OU LEURS CONDUITES DE RACC. SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTS LES TROTTOIRS ET BORDURES EXISTANTS, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTES LES CONDUITES D'AQUÉDUC, VANNES, POTEAUX D'INCENDIE, SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA LIMITE DES TRAVAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - TOUTES LES CONDUITES EXISTANTES SE TROUVANT DANS LES TRANCHÉES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - LES FORMATS DE REGARDS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF, UN REGARD CONFORME AUX NORMES ET RACCORDEMENTS PROPOSÉS DOIT ÊTRE INSTALLÉ. AUCUN REGARD N'A DE RÉSERVE, L'INDICATION SOUS LE REGARD PRÉCISE LE RADIUS DE LA CONDUITE DE SORTIE.

Annexe D

Cette annexe est constituée du plan 22GN05-PP-B3 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 1^{er} septembre 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2) **Adoption du règlement 2022-122-7 modifiant le règlement de délégation du pouvoir de dépenser**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022;

CONSIDÉRANT qu'une modification a été apportée entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption en retirant le titre du poste de contremaître des travaux publics au paragraphe 4° de l'article 2.

Le projet de règlement vise à modifier le règlement de délégation de pouvoir de dépenser:

D'ADOPTER le règlement 2022-122-7 modifiant le règlement de délégation du pouvoir de dépenser.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION AUX FONCTIONNAIRES ET
EMPLOYÉS DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN
CONSÉQUENCE AU NOM DE LA VILLE

À sa séance ordinaire du 21 mars 2022, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du *Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville* (2014-122) est modifié :
 - par le remplacement du titre du poste au sous paragraphe e.1) du paragraphe 5° par le suivant :

e.1) le chef du Service du greffe et du contentieux;
 - et par l'ajout du poste suivant au paragraphe 5°, comme suit :

j) le superviseur à l'approvisionnement.

2. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale MONGRAIN, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Avis de motion : 14 février 2022

Adoption :

Entrée en vigueur :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.3) **Adoption du règlement 2022-197 concernant la procédure des séances du conseil**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au projet de règlement depuis son dépôt relativement:

- à la section 2 pour donner une certaine flexibilité au conseil quant aux lieux des séances
- à la capacité de la salle
- au temps alloué aux périodes de questions
- à la procédure concernant les questions écrites transmises par le public.

Le projet de règlement vise à établir des règles de fonctionnement pour la tenue des séances du conseil municipal;

D'ADOPTER le règlement 2022-197 concernant la procédure des séances du conseil.

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2022-197**

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROCÉDURE DES SÉANCES DU CONSEIL

À sa séance ordinaire du 21 mars 2022, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

**SECTION 1
DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATIONS**

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :
 - 1° « Ajournement » : report à une autre journée d'une séance qui n'a pas débuté ou qui n'est pas terminée;
 - 2° « Conseil » : le conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert;
 - 3° « Demande de vote immédiat » : proposition ayant pour effet de clore le débat et d'appeler immédiatement le vote sur une proposition;
 - 4° « Membre » : un membre du conseil municipal;
 - 5° « Proposition principale » : proposition qui porte directement sur le sujet à l'ordre du jour et sur lequel le conseil est appelé à se prononcer;
 - 6° « Proposition technique » : proposition relative à la procédure entourant l'adoption d'une proposition ou ayant trait à la façon d'en disposer;
 - 7° « Suspension » : interruption momentanée d'une séance du conseil.
 - 8° « Point d'ordre » : intervention faite par un membre du conseil municipal pour soulever le non-respect d'une règle de procédure ou pour demander au maire de faire respecter l'ordre ou le décorum;

**SECTION 2
CALENDRIER ET CONVOCATION DES SÉANCES DU CONSEIL**

2. Les séances du conseil sont tenues aux dates et heures établies dans un calendrier adopté par résolution avant le début de chaque année civile. Le greffier donne un avis public du contenu du calendrier.
3. Le conseil tient ses séances au Centre Multifonctionnel sis au 81, Hooper, à Saint-Lambert ou dans la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au, 55 Argyle, à Saint-Lambert. Le tout conformément au calendrier adopté par le Conseil.

Le greffier donne un avis public de tout changement de l'endroit où se tiennent les séances.

Si, lors d'une séance du conseil, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison de restriction sanitaires ou de capacité de la salle, cette séance sera diffusée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

3. Le greffier donne un avis public à l'égard de toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure du début diffère de celui prévu dans le calendrier.

4. Sur demande du maire, le greffier dresse un avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire, indiquant sommairement les affaires qui seront soumises et fait notifier cet avis par courriel aux membres, à leurs adresses électroniques d'élus municipaux (@saint-lambert.ca).

En cas de refus du maire de convoquer une séance extraordinaire, le greffier doit également dresser un tel avis de convocation quand au moins 40 % du nombre de membres du conseil en font une demande par écrit, conformément à la Loi.

SECTION 3

ORDRE DU JOUR

6. Le greffier prépare un projet d'ordre du jour à partir des sommaires décisionnels rédigés par des membres du personnel-cadre de la ville et approuvés par le directeur général qui lui sont transmis au plus tard le douzième jour précédant celui de la séance.

7. Ce projet d'ordre du jour peut également comprendre des sujets qui sont formellement communiqués par écrit au greffier :

1° par le maire ou le directeur général; ou

2° par un membre du conseil autre que le maire, au plus tard le douzième jour précédant celui de la séance.

8. Toute documentation utile à la prise de décision sur les sujets à l'ordre du jour d'une séance ordinaire est rendue disponible aux membres du conseil au plus tard soixante-douze heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle.

SECTION 4

DÉROULEMENT DES SÉANCES

9. Le maire, ou en cas d'absence, le maire suppléant préside les séances du conseil.

En cas d'absence du maire et du maire suppléant, le greffier déclare la séance ouverte si le quorum est atteint. Les membres présents doivent alors choisir parmi eux un président de la séance. Le membre du conseil ainsi élu préside la séance jusqu'à l'arrivée du maire ou du maire suppléant.

- 10.** Outre les pouvoirs que lui confère la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le président d'une séance exerce tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions et au maintien des droits et privilèges du conseil et de ses membres, et à cette fin :
- 1° il déclare la séance ouverte;
 - 2° il fait observer le présent règlement;
 - 3° il s'assure du bon déroulement de la séance;
 - 4° il annonce le début et la fin des périodes de questions;
 - 5° il lève la séance lorsque tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités.
- 11.** À l'ouverture de la séance, le président constate le quorum. Il invite les personnes présentes à observer un moment de silence.
- 12.** Seul le président est habilité à accorder le droit de parole à quiconque au cours d'une séance du conseil. Il détermine la période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.
- 13.** Le président peut, suivant les circonstances, et s'il le juge utile ou nécessaire, ordonner la suspension d'une séance. Une fois la suspension terminée, il déclare la reprise de la séance.
- 14.** La captation d'images ou de sons est interdite lors d'une séance du conseil puisque l'enregistrement vidéo de chaque séance est diffusé gratuitement sur les plateformes électroniques prévues à cet effet.
- L'enregistrement vidéo est disponible à compter du jour ouvrable suivant celui où la séance a pris fin, pour une période minimale de cinq ans.
- 15.** Une personne qui assiste à une séance du conseil doit garder le silence et s'abstenir de troubler l'ordre et le décorum.
- 16.** Le président peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre et du décorum. Il peut notamment ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre.
- La personne expulsée doit quitter le bâtiment où se tient la séance, immédiatement à la demande du président, sans troubler l'ordre et le décorum.
- En cas de tumulte, il peut ordonner la suspension de la séance et recourir aux forces de l'ordre, le cas échéant.
- 17.** Tout membre du conseil municipal peut demander au maire de décider d'un point d'ordre ou de rappeler à l'ordre tout autre membre qui a la parole. Dans ce dernier cas, le débat doit être suspendu et le membre rappelé à l'ordre ne peut continuer à s'exprimer sur le sujet faisant l'objet du débat qu'après que le point d'ordre soit décidé.
- Lorsque le maire est appelé à décider un point d'ordre, il doit le faire sans commentaire inutile et si un membre l'exige, il doit citer la disposition qui justifie sa décision.

SECTION 5

DÉLIBÉRATIONS

§ 1. — Dispositions générales

- 18.** Le président appelle les points inscrits à l'ordre du jour en suivant l'ordre dans lequel ils y sont inscrits.
- 19.** Le conseil peut, au début de la séance, et sur un vote de la majorité des membres du conseil présents à la séance :
 - 1° modifier l'ordre de considération des sujets inscrits à l'ordre du jour;
 - 2° ajouter, modifier ou retirer un point de l'ordre du jour.
- 20.** Un membre du conseil peut alors faire une proposition à l'égard d'un point de l'ordre du jour. Toute proposition doit, pour pouvoir faire l'objet d'un débat et être mise aux voix, être appuyée par un autre membre du conseil.
- 21.** Un membre du conseil peut, en tout temps durant les délibérations, exiger la lecture de la proposition à l'étude et le président doit donner suite à une telle demande.
- 22.** Les délibérations doivent se dérouler à haute et intelligible voix de façon respectueuse, calme et digne. Tout manquement peut faire l'objet d'un rappel à l'ordre de la part du président.

Le maire ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenu de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée. Il doit alors divulguer la nature générale de cet intérêt et aviser le greffier de son abstention de participer aux délibérations sur cette question.

§ 2. — Intervention des membres du conseil

- 23.** Un membre du conseil qui désire prendre la parole doit pour ce faire, signifier son intention au président en levant la main. Il ne peut être interrompu sauf par le président pour le rappeler à l'ordre.
- 24.** Le président donne d'abord la parole au membre du conseil qui a présenté la proposition. Il donne ensuite la parole aux autres membres du conseil en respectant l'ordre des demandes. Tout membre du conseil peut prendre la parole sur cette proposition une seule fois.
- 25.** Un membre du conseil à qui le droit de parole est accordé doit :
 - 1° s'en tenir à l'objet du débat;
 - 2° éviter les allusions personnelles, les insinuations, les paroles vexatoires, blessantes ou irrespectueuses à l'égard de quiconque ainsi que les expressions et tournures vulgaires.

§ 3. — *Proposition principale et amendement*

26. Le conseil est saisi d'une proposition à la fois, soit une proposition principale, ou une proposition d'amendement.

Lorsqu'une proposition principale est à l'étude, aucune autre proposition ne peut être présentée, sauf pour l'amender ou pour présenter une proposition technique.

27. Une proposition principale ne peut faire l'objet que d'un seul amendement, lequel doit concerner le même sujet que la proposition principale. Il ne peut aller à l'encontre de l'esprit de cette dernière ou en constituer la négation. Il ne vise qu'à retrancher, à ajouter ou à remplacer des mots de la proposition principale. La proposition d'amendement est mise aux voix avant la proposition principale.

§ 4. — *Proposition technique*

28. Une proposition technique suspend le débat sur une proposition principale; elle ne peut être débattue ni amendée, mais l'auteur peut en fournir une brève explication.

Elle a pour objet soit:

- a) D'ajourner la séance et de fixer le jour et l'heure de l'ajournement : une fois proposée par un membre et appuyée par un autre membre, cette proposition est mise au vote;
- b) De soumettre une affaire à un comité : une fois proposée par un membre et appuyée par un autre membre, cette proposition technique est mise au vote;
- c) De scinder une proposition principale : cette proposition ne requiert pas d'être appuyée, celle-ci n'est recevable que si chacune des résolutions qui en résulteraient forme un tout cohérent. Chaque nouvelle proposition doit alors à son tour être proposée par un membre du conseil et être appuyée par un autre membre;
- d) De retirer ou de reporter à plus tard l'étude ou l'adoption d'une affaire : une fois proposée par un membre et appuyée par un autre membre, cette proposition technique est mise au vote.
- e) De demander le vote immédiat sur une proposition.

29. Une proposition technique a préséance sur toute autre proposition, mais elle est irrecevable lorsque :

- 1° un membre du conseil a pris la parole;
- 2° une proposition a été mise aux voix.

SECTION 6

DÉCISIONS DU CONSEIL

30. À moins qu'elle ne mentionne expressément vouloir exercer son droit de vote, la personne qui préside la séance est présumée ne pas exercer celui-ci.
31. Lorsque le débat sur une proposition est terminé, le président demande aux membres présents de voter.

32. Le conseil peut adopter plusieurs résolutions inscrites consécutivement à l'ordre du jour. Un seul membre du conseil peut faire une proposition en ce sens, qui peut n'être appuyée que par un seul autre membre. Ces deux membres du conseil sont alors réputés avoir proposé et appuyé chacune de ces propositions ainsi adoptées.
33. Le greffier consigne au procès-verbal le nombre de votes exprimés en faveur de la proposition et ceux exprimés contre celle-ci.
34. Une proposition adoptée ne peut être reconsidérée au cours de la même séance.

SECTION 7

MATIÈRES NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE

35. Lors d'une consultation publique prévue par la loi ou décidée par le conseil ou lorsque la loi permet à une personne intéressée de se faire entendre par le conseil relativement à une matière inscrite à l'ordre du jour, le président ou toute personne qu'il désigne, explique l'objet de la consultation et permet par la suite aux personnes intéressées de s'exprimer et s'il y a lieu, aux membres du conseil, d'apporter des explications additionnelles.

Les règles relatives aux délibérations et à la conduite des affaires d'une séance du conseil s'appliquent au déroulement d'une telle consultation, en faisant les adaptations nécessaires.

SECTION 8

PÉRIODES DE QUESTIONS DU PUBLIC

§ 1. — Généralités

36. Chaque séance ordinaire du conseil comprend :
 - 1° une première période de questions d'une durée maximale de trente (30) minutes en début de séance au cours de laquelle les questions ne peuvent porter que sur les sujets inscrits à l'ordre du jour;
 - 2° une seconde période de questions d'une durée de soixante (60) minutes en fin de séance.
37. Seule l'heure du début et de la fin des périodes de questions est consignée au procès-verbal de la séance par le greffier.
38. Lorsqu'elle se présente au microphone, la personne décline son nom, prénom et le nom de la rue où elle habite. Elle s'adresse au président en utilisant un langage convenable et respectueux.

Chaque question doit être claire, énoncée de façon succincte à la forme interrogative et ne pas être assortie de commentaires. Lorsque nécessaire la personne peut introduire sa question en donnant un court préambule qui doit être utile à sa compréhension.

La personne dispose d'un délai de trois minutes pour poser sa question.

39. Lorsqu'une personne intervient sans formuler de question, le président doit l'interrompre et lui demander de poser sa question.
40. Le président doit également refuser une question ou interrompre et retirer le droit de parole à toute personne qui contrevient au présent règlement ou qui formule une question frivole, vexatoire ou de nature à déconsidérer l'utilisation de la période de questions.
41. Le président reçoit la question, en tenant compte du choix que peut avoir exercé la personne qui pose la question, de spécifier à qui elle adresse la question.

Si la personne qui pose la question ne précise pas à qui elle adresse sa question, le président peut répondre ou demander à un membre du conseil de le faire.

Dans l'un et l'autre des cas, le membre peut y répondre à la même séance ou indiquer à la personne qui a posé la question à quel moment et de quelle façon il y répondra. Il peut aussi refuser d'y répondre à sa seule discrétion.

42. Lorsqu'une personne est dans l'impossibilité de se déplacer, elle peut envoyer ses questions par écrit au greffe. Celles-ci doivent être envoyées avant midi le jour prévu pour la tenue de la séance.

Les questions doivent être rédigées de façon claire et succincte à la forme interrogative et ne pas être assortie de commentaires. Lorsqu'il est nécessaire elles peuvent être introduites par un court préambule qui doit être utile à la compréhension du lecteur.

Le greffe inscrit les questions dans un registre qui est remis au directeur général et aux membres du conseil dès que possible avant le début de la séance.

43. Les dispositions de la présente section relatives aux modalités et au nombre de questions s'appliquent aux questions reçues par écrit, compte tenu des adaptations nécessaires.
44. Les questions reçues par écrit sont lues en séance publique par le directeur général, à la suite des questions posées par le public présent dans la salle.

§ 2. — *Première période de questions d'une séance ordinaire*

45. Lors de la première période de questions, le président invite les personnes qui désirent poser une question à se présenter au microphone.

Les personnes, ont le droit de poser un maximum de deux (2) questions. Les questions doivent porter sur un des sujets inscrits à l'ordre du jour.

46. Lorsque le temps alloué pour la première période de questions est expiré, ou si toutes les personnes ont pu poser leurs questions avant l'expiration de cette période, le président la déclare terminée.

§ 3. — *Seconde période de questions d'une séance ordinaire*

47. Lors de la seconde période de questions, le président invite les personnes qui désirent poser une question à se présenter au microphone.

Les personnes ont le droit de poser un maximum de deux (2) questions.

48. Lorsque le temps alloué pour la seconde période de questions est expiré, ou si toutes les personnes ont pu poser leurs questions avant l'expiration de cette période, le président déclare cette dernière terminée.

§ 4. — *Période de questions d'une séance extraordinaire*

49. Chaque séance extraordinaire du conseil comprend une période de questions d'une durée maximale de 30 minutes. Le président de la séance détermine à quel moment la période de questions aura lieu; soit en début, ou en fin de séance.

Les questions doivent porter exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Un maximum de deux questions par personne est permis.

SECTION 9

PÉRIODES D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

50. Une période est allouée au maire en début de séance afin de lui permettre de faire part à l'assistance de toute annonce d'intérêt général.

51. Une période est allouée aux membres du conseil en début et en fin de séance afin de leur permettre d'exprimer tout commentaire sur quelque sujet. Chaque membre du conseil dispose alors d'un délai de cinq minutes pour ce faire.

52. Le président invite les conseillers à s'exprimer en suivant l'ordre croissant des numéros de district qu'ils représentent.

53. Seule l'heure du début et de la fin des périodes d'intervention des membres du conseil est consignée au procès-verbal de la séance par le greffier.

SECTION 10

DISPOSITIONS FINALES

54. Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre des dispositions des articles 17 et 18 du présent règlement est passible :

- 1° d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 1 000 \$ dans le cas d'une première infraction;
- 2° d'une amende d'au moins 200 \$ et d'au plus 2 000 \$ dans le cas d'une récidive.

- 55.** La personne qui préside une séance du conseil et tout membre du Service de police de l'agglomération de Longueuil dont les services sont requis aux fins du maintien de l'ordre et du décorum d'une séance du conseil sont autorisés de façon générale à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement qui porte sur le maintien de l'ordre et le décorum et sont en conséquence généralement autorisés à délivrer les constats d'infraction à cette fin.
- 56.** Le *Règlement concernant la procédure des séances* (2015-125) est abrogé.
- 57.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale Mongrain, mairesse

CASSANDRA COMIN BERGONZI, greffière

AVIS DE MOTION : 14 février 2021
ADOPTION :
ENTRÉE DE VIGUEUR :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.4) **Avis de motion et adoption du projet de règlement -
modification de zonage (clôture de piscine)**

Le(la) conseiller(ère) _____ donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage 2008-43 (clôture de piscine) est présenté pour adoption lors de cette séance du conseil, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'objet de ce règlement vise à modifier l'article 5.13 du règlement de zonage afin de remplacer la hauteur minimum d'une clôture entourant une piscine de 1,5 mètre (4,9 pieds) par une hauteur minimum de 1,2 mètre (4 pieds).

D'ADOPTER le projet de règlement 2022-43-22 intitulé: *Règlement modifiant le règlement de zonage 2008-43 (clôture entourant une piscine)*.

DE FIXER la date de la consultation publique au 11 avril 2022 à 19 h.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2008-43
Clôture entourant une piscine

À sa séance ordinaire du _____, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le paragraphe c) de l'article 5.13 du *Règlement de zonage* est modifié par le remplacement de la hauteur minimum de la clôture de 1,5 mètre (4,9 pieds) par une hauteur minimum de 1,2 mètre (4 pieds) comme suit :

«Toute piscine dont une quelconque des parties a une profondeur d'eau de 45 centimètres et plus (18 pouces) doit être entourée d'une clôture d'au moins **1,2 mètre (4 pieds)** de hauteur. Le mur d'un bâtiment qui comporte des ouvertures ne peut être considéré comme une partie de l'enceinte visant à limiter l'accès à la piscine;»

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

PASCALE MONGRAIN, maire

CASSANDRA COMIN BERGONZI, greffière

AVIS DE MOTION : 21 mars 2022
ADOPTION
ENTRÉE DE VIGUEUR



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.5) **Avis de motion - Règlement modifiant le règlement sur les chiens et autres animaux**

La conseillère Julie Bourgoin donne un avis de motion à l'effet que le *Règlement modifiant le Règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux* sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à modifier certaines dispositions du règlement afin de;

- redéfinir l'autorité compétente;
- s'assurer que les mesures qui seront prises pour la protection du public sont cohérentes et proportionnelles au danger que l'animal représente;
- définir les pouvoirs des personnes autorisées à mettre en application le règlement.

Le projet de règlement est déposé.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-73
CONCERNANT LES CHIENS, LES CHATS ET AUTRES ANIMAUX

À sa séance ordinaire du _____ 2022, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. La définition d'Autorité compétente à l'article 1.2 est définie comme suit :

1.2 AUTORITÉ COMPÉTENTE : les fonctionnaires désignés par la Ville et le Service de police de la Ville de Longueuil, le tout conformément aux dispositions du présent règlement;

2. Les articles 3.2, 10.4.1 et 10.8 sont abrogés;

3. Le libellé des articles 11 et 11.1 est remplacé dans leur totalité comme suit :

11. La garde des chiens ci-après mentionnés constitue une nuisance et est prohibée :

- a) tout chien ayant la rage;
- b) tout chien qui attaque ou qui est entraîné à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
- c) tout chien de race Bull-terrier, Staffordshire Bull-terrier, American Bull-terrier ou American Staffordshire Terrier;
- d) tout chien hybride issu d'un chien d'une des races mentionnées au paragraphe c) du présent article et d'un chien d'une autre race;
- e) tout chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien d'une des races mentionnées au paragraphe c) du présent article.

11.1 Les dispositions du Règlement chapitre P-38.002, r. 1 : *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, s'appliquent.

4. L'article 16.1 est modifié pour ajouter à la liste des dispositions les numéros d'articles 26 et 27.

5. Le titre du chapitre VI est remplacé par : « DISPOSITIONS GÉNÉRALES ».

6. Les articles 17 et 18 sont abrogés pour des fins de numérotation et reproduits aux articles 28 et 29.

7. Les articles suivants sont ajoutés :

19. L'application de ce règlement et du Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P 38.002) relève du directeur général de la Ville, des employés du service de l'urbanisme et des permis, du service de police de la Ville de Longueuil et de toute personne avec qui la Ville a conclu une entente pour l'autoriser à appliquer le présent règlement, y compris ses employés.

Les personnes mentionnées au premier alinéa sont désignées pour agir comme inspecteur aux fins du Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P 38.002).

20. Le Service de police de Longueuil et les employés du service de l'urbanisme et des permis sont autorisés à délivrer, pour et au nom de la Ville, des constats d'infraction pour toute infraction au règlement et au Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P-38.002).

21. La personne avec qui la Ville a conclu une entente pour l'autoriser à appliquer le présent règlement ainsi que ses employés sont autorisés à délivrer, pour et au nom de la Ville, des constats d'infraction pour toute infraction au règlement et au Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P-38.002).

22. Le directeur général et la greffière sont désignés pour exercer les pouvoirs prévus à la section III du Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P 38.002), à l'exception d'une ordonnance pour euthanasier un chien, dont le Conseil se réserve la décision.

23. Le trésorier et les employés du service des finances sont désignés pour la tenue des registres requis par le règlement et le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ c. P-38.002), la gestion des cartes d'accès au parc à chiens et l'émission de permis.

24. Tout fonctionnaire, employé ou représentant de la Ville désigné pour l'application du règlement, peut :

1° visiter et examiner à toute heure raisonnable toute propriété mobilière ou immobilière ainsi qu'à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons, bâtiments ou édifices quelconques pour constater si le règlement est respecté, pour y prélever des échantillons, installer des appareils de mesure et procéder à des analyses;

2° requérir, examiner et prendre copie de tout document ou renseignement nécessaire à l'application de ce règlement

25. Tout propriétaire, locataire et occupant d'une propriété doit permettre à tout fonctionnaire, employé ou représentant désigné pour l'application du règlement, de visiter et d'examiner les lieux.

26. Constitue une infraction au règlement le fait d'incommoder, d'injurier, d'interdire ou d'empêcher de quelque manière l'accès à tout fonctionnaire, employé ou représentant ou d'y faire autrement obstacle.

27. Constitue une infraction à ce règlement le fait de tromper un fonctionnaire, un employé ou représentant de Ville désigné pour l'application de ce règlement, que ce soit par réticence, par une fausse déclaration ou autrement.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale MONGRAIN, mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Avis de motion : 21 mars 2022

Adoption :

Entrée en vigueur :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et le Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville (2014-122);

La mairesse procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le Directeur des finances et trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 28 février 2022, pour les sommes respectives de 7 039 786,27 \$ et 5 911 262,33 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166376	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 1 134,29 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	CA23P0E1HII	PATTES DE TABLE AJUSTABLES (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	144,06 \$
2022-01-27	17X3-MX9H-993C	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE CA23P0E1HII (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	(5,49 \$)
2022-01-27	11MP-FTMF-9C1J	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE CA23Q0E1HII (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	(5,49 \$)
2022-01-27	1Q1K-VL7J-7NXX	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE CA23R0E1HII (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	(5,49 \$)
2022-01-14	CA2630E1HII	PATTES DE TABLE AJUSTABLES (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	144,04 \$
2022-01-14	CA24Q23PACII	SYSTEME DE RANGEMENT - CROCHETS (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	93,50 \$
2022-01-13	CA24B9MUACII	SYSTEME DE RANGEMENT - CROCHET (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	140,31 \$
2022-01-11	CA25IS4BACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA256CXMACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA2569LJACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA256DKAACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA23Q0E1HII	PATTES DE TABLE AJUSTABLES (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	144,05 \$
2022-01-11	CA256C8QACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA256EWJACII	SYSTEME DE RANGEMENT (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	56,79 \$
2022-01-11	CA23R0E1HII	PATTES DE TABLE AJUSTABLES (2022-1022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	144,06 \$

No paiement: 166377	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 52290	Nom: ANIMATIONS CLIN D'OEIL INC.	Montant: 675,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-10-12	14727	ANIMATION - SPECTACLE JANAL EN AMOURZONIE (2022-6054)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6054)	675,37 \$

No paiement: 166378	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 05150	Nom: Attaches Chateauguay Inc.	Montant: 1 822,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-07	222133	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6176)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6176)	206,96 \$
2022-01-06	222123	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6176)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6176)	980,55 \$
2022-01-05	222045	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6176)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6176)	634,66 \$

No paiement: 166379	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 74,48 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	0131369-17-01-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		74,48 \$

No paiement: 166380	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 59154	Nom: BERUBE GUYLAINE DRE	Montant: 75,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	20220114	FRAIS POUR EXAMEN MEDICAL	Mélissa Mercure		75,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
166381		2022-02-03	59625	BOUCHERVILLE MITSUBISHI		29 560,95 \$
2021-11-10	20211110	ACQUISITION D'UN VÉHICULE VUS SOUS-COMPACT (2021-1656)		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2021-1656)	29 560,95 \$
166382		2022-02-03	01710	DISTRIBUTIONS PLA-M INC		135,31 \$
2022-01-07	143576	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-8020)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8020)	135,31 \$
166383		2022-02-03	04477	ELECTRONIQUE MASTERVOX		93,61 \$
2022-01-06	IN330394	ACHAT DE MATÉRIAUX - ATELIERS MUNICIPAUX (2022-6008)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6008)	93,61 \$
166384		2022-02-03	52302	ENERGIR (GAZ METRO PLUS)		28 934,19 \$
2022-01-25	720002611531	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		1 861,83 \$
2022-01-25	720002611530	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		8 231,70 \$
2022-01-25	720002611529	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		748,04 \$
2022-01-25	720002611528	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		2 039,93 \$
2022-01-25	720002611527	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		691,71 \$
2022-01-25	720002611526	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		10 402,88 \$
2022-01-25	720002611525	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		1 862,28 \$
2022-01-25	720002611532	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		3 072,84 \$
2022-01-25	720002611533	FRAIS DE GAZ NATUREL		Francis Blondeau		22,98 \$
166385		2022-02-03	03306	EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE		323,02 \$
2022-01-11	FL56343	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8028)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8028)	323,02 \$
166386		2022-02-03	00066	REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS		456,49 \$
2021-01-27	20220127-3	CAISSE DE RETRAITES CADRES - COTISATION ADDITIONNELLE EMPLOYEUR		Maxime Marquis		456,49 \$
166387		2022-02-03	59743	GARS DU SON (LE)		505,89 \$
2022-01-13	13-01-2022	SERVICES DE REAMENAGEMENT TECHNIQUE DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE (2022		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6169)	505,89 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166388		2022-02-03	00089	GERALD MARCIL	632,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	14404	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9177)	Maxime Fournier	Éric Valotaire (2021-9177)	632,37 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166389		2022-02-03	03291	GROUPE JLD-LAGUE	190,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-07	759738	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6177)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6177)	190,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166390		2022-02-03	95761	GROUPE MASTER (LE)	140,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	11177778-00	ACHAT DE MATÉRIAUX - CENTRE DE LOISIRS (2022-6172)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6172)	115,32 \$
2022-01-10	1952392-00	ACHAT DE MATÉRIAUX - CENTRE DE LOISIRS (2022-6172)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6172)	25,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166391		2022-02-03	05310	HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	440,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	175508	SERVICE ANIMALIER (2022-9017)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	440,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166392		2022-02-03	04525	HYDRO QUEBEC	7 512,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	630 702 496 486	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		383,96 \$
2022-01-27	641 502 722 487	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 925 879)	Francis Blondeau		45,13 \$
2022-01-27	639 702 469 972	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		665,77 \$
2022-01-28	649 602 441 457	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 253 000)	Francis Blondeau		29,67 \$
2022-01-26	657 702 427 043	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		340,39 \$
2022-01-27	672 102 375 179	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		259,52 \$
2022-01-31	633 402 486 160	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 256 186))	Francis Blondeau		447,64 \$
2022-01-31	635 202 487 634	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 773 623)	Francis Blondeau		98,94 \$
2022-01-31	630 702 496 485	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 410)	Francis Blondeau		3 392,92 \$
2022-01-31	628 002 762 155	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 842 874)	Francis Blondeau		1 324,56 \$
2022-01-31	689 202 267 046	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 057 350 876)	Francis Blondeau		55,24 \$
2022-01-28	680 202 344 293	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 851 382)	Francis Blondeau		95,05 \$
2022-01-28	617 202 525 759	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 744 141)	Francis Blondeau		374,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166393		2022-02-03	04525	HYDRO QUEBEC	827,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	802428	TRAVAUX HYDRO - REBRANCHEMENT D'UN LAMPADAIRE DEL (2021-1686)	Simon Bédard-Goulet	Jacques Des Ormeaux (2021-1686)	413,91 \$
2022-01-10	802429	TRAVAUX HYDRO - REBRANCHEMENT D'UN LAMPADAIRE DEL (2021-1686)	Simon Bédard-Goulet	Jacques Des Ormeaux (2021-1686)	413,91 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	166394	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	60382	Nom:	JOSEPH JUNIA	Montant:	125,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	20220131	REMBOURSEMENT - PIIA AU 125 RUE RIVERSIDE			Anik Fortin			125,00 \$	
No paiement:	166395	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	51743	Nom:	LEON LAFLAMME	Montant:	231,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	20220125	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Eric Carignan			231,00 \$	
No paiement:	166396	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant:	95,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-09-30	152284	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL - SERVICE GÉNIE (2022-6166)			Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-6166)		95,18 \$	
No paiement:	166397	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	54521	Nom:	LIFEWORKS (CANADA) LTD (MORNEAU SHEPELL LTD)	Montant:	455,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-10	1635852	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - JANVIER 2022 (2022-9050)			Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9050)		455,04 \$	
No paiement:	166398	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	01473	Nom:	MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant:	450,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-03	114244	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION FUITE D'EAU AU GOLF MUNICIPAL (2022-6171)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6171)		259,18 \$	
2022-01-03	114245	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION D'UNE TOILETTE AU 35 AVENUE FORT (2022-6			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6171)		191,38 \$	
No paiement:	166399	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	03510	Nom:	MICHELIN AMERIQUE DU NORD (CANADA) INC	Montant:	2 666,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-11	DA0008630162	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8052)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8052)		2 666,00 \$	
No paiement:	166400	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	50110	Nom:	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	Montant:	336,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	20220127	PETITE CAISSE DE LA DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)			Jacques Des Ormeaux			336,76 \$	
No paiement:	166401	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	50006	Nom:	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)	Montant:	205,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-21	20220121	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)			Maxime Marquis			205,15 \$	
No paiement:	166402	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC.	Montant:	32,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166402		2022-02-03	03293	PUROLATOR INC.	32,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	449548152	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		18,34 \$
2022-01-21	449603371	SERVICE DE COURRIER	Francis Blondeau		13,86 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166403		2022-02-03	04683	QUEBEC LINGE (ARAMARK)	153,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	9003007197	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-9034)	153,55 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166404		2022-02-03	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	301,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	0798893	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (CDL) (2022-6006)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6006)	128,50 \$
2022-01-10	0799040	ACHAT DE MATÉRIEL - HÔTEL DE VILLE (HDV) (2022-6006)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6006)	131,66 \$
2022-01-06	0798918	ACHAT DE MATÉRIEL - HÔTEL DE VILLE (HDV) (2022-6006)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6006)	41,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166405		2022-02-03	01882	RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	786,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	65654	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2022-8010)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8010)	120,72 \$
2022-01-13	65676	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2022-8026)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8026)	476,73 \$
2022-01-06	65653	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2022-8010)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8010)	189,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166406		2022-02-03	03109	RIVE-SUD CHRYSLER DODGE INC	91,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	FS12178	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8018)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2022-8018)	91,06 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166407		2022-02-03	04316	RONA INC. - BROSSARD	852,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	41460-13037341	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (TP) (2022-8042)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8042)	49,84 \$
2022-01-13	41460-13040651	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8024)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8024)	110,31 \$
2022-01-06	41460-13032381	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DE LOISIRS (2022-6173)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6173)	525,97 \$
2022-01-13	41460-13040611	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (CDL) (2022-8042)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8042)	166,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166408		2022-02-03	95495	SEL WINDSOR LTEE	26 339,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	5300569828	SEL DE VOIRIE (2021-9113)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	18 434,17 \$
2022-01-10	5300570644	SEL DE VOIRIE (2021-9113)	Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	7 904,83 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166409		2022-02-03	05321	Servicorp	556,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	IN462358	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS (2022-1009)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1009)	236,56 \$
2022-01-13	IN462497	ACHAT DE GANTS - BIBLIOTHÈQUE (2022-1015)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1015)	319,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166410		2022-02-03	59350	SPECTRUM NASCO QUEBEC	190,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	Q070495/M	ACHAT DE JEUX CONNECT 4 (2021-1570)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2021-1570)	190,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166411		2022-02-03	95477	SYNDICAT BOIS ST-LAMBERT II-2-3	59,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	20220127	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Martin Latulippe		59,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166412		2022-02-03	05930	ULINE CANADA CORPORATION	298,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-30	9487719	ACHAT DE BOÎTE DE RANGEMENT - BIBLIOTHÈQUE (2021-1733)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1733)	298,01 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166413		2022-02-10	05598	ALVEOLE MTL INC.	4 599,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-01	15609	CONTRAT ANNUEL 2022 - ENTRETIEN DE LA RUCHE, POTS ET MISE EN POT (2020-9059)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2020-9059)	4 599,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166414		2022-02-10	05358	Amazon Canada	208,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	CA21GX67U4KI	CROCHETS POUR RIDEAUX DE DOUCHE EN ACIER INOXIDABLE - PISCINE INTERIEURE (2	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1051)	45,96 \$
2022-01-17	CA290JKC8II	CHARGEUR AUTO POUR TELEPHONE CELLULAIRE (2022-1036)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1036)	15,51 \$
2022-01-17	CA29R9E9QI	CASQUE D'ECOUTE AVEC MICRO (2022-1042)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1042)	96,58 \$
2022-01-17	CA2QJQL94MI	CABLE POUR TELEPHONE CELLULAIRE IPHONE (2022-1036)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1036)	21,83 \$
2022-01-17	CA22S6EPAUSI	CHARGEUR PRISE MURALE VERS USB (2022-1036)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1036)	28,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166415		2022-02-10	03342	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL	718,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	AQLM-652	RENOUVELLEMENT COTISATION ANNUELLE 2022 (2022-6193)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-6193)	718,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166416		2022-02-10	03350	ATELIER D'USINAGE L C INC.	2 414,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	13834	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2022-8154)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8154)	2 414,48 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166417	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04387	Nom: AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant: 226,48 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	12820/E	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 007897/E (2022-8029)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8029)	(57,49 \$)
2022-01-18	12536/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8029)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8029)	15,20 \$
2022-01-06	11561/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-1011)	Sébastien Gravel	Sylvain Bujold (2022-1011)	106,76 \$
2022-01-12	12128/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8025)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8025)	86,01 \$
2022-01-18	12537/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8029)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8029)	76,00 \$

No paiement: 166418	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 45,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	4664719-25-01-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		19,77 \$
2022-01-28	4657829-28-01-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Francis Blondeau		25,51 \$

No paiement: 166419	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 139,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	3996	BACS DE RANGEMENT (2022-1041)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1041)	139,28 \$

No paiement: 166420	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 51695	Nom: CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	Montant: 64 786,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	R-0000419756	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR FÉVRIER 2022 (COL	Maxime Marquis		23 072,19 \$
2022-01-31	R-0000418082	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR FÉVRIER 2022 (COL	Maxime Marquis		41 713,91 \$

No paiement: 166422	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 02172	Nom: EMCO CORPORATION	Montant: 1 008,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-18	24824519-00	ASPHALTE FROIDE TOP-MIX (2022-1025)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1025)	1 008,10 \$

No paiement: 166423	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 02155	Nom: ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS FRANCE	Montant: 790,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	145433	ABONNEMENT COMBINÉ AUX RESSOURCES UNIVERSALIS 2022 (2021-7733)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7733)	790,03 \$

No paiement: 166424	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 03254	Nom: EQUIPEMENTS COLPRON INC (LES)	Montant: 351,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	HDQ-100137	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8019)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8019)	109,73 \$
2022-01-21	HDQ-100265	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8032)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8032)	242,25 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166425	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 03306	Nom: EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	Montant: 647,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	FL56439	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8028)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8028)	647,84 \$

No paiement: 166426	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 05158	Nom: Excellence hydraulique Inc.	Montant: 2 316,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	40320	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8037)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8037)	2 316,44 \$

No paiement: 166427	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04227	Nom: G. DAVIAULT LTEE	Montant: 82,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-18	050847	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2022-8007)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8007)	82,78 \$

No paiement: 166428	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 49 264,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-03	682 902 328 676	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 019 929)	Francis Blondeau		6,15 \$
2022-02-02	692 802 200 640	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 063 262 693)	Francis Blondeau		29,67 \$
2022-02-01	632 502 743 460	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		1 346,19 \$
2022-02-03	655 002 695 411	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		237,47 \$
2022-02-07	686 502 673 135	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		623,41 \$
2022-02-02	673 902 379 780	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 222 536)	Francis Blondeau		230,31 \$
2022-02-01	673 902 378 882	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		36 760,67 \$
2022-02-01	673 902 378 881	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		481,32 \$
2022-02-01	673 902 378 880	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		6 224,89 \$
2022-02-01	665 802 409 638	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 927 925)	Francis Blondeau		111,13 \$
2022-02-02	645 102 460 997	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 665 720)	Francis Blondeau		29,67 \$
2022-02-01	645 102 460 417	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		983,44 \$
2022-02-02	629 802 491 828	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 017 742 303)	Francis Blondeau		113,44 \$
2022-02-04	642 402 473 243	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		775,27 \$
2022-02-01	610 002 910 014	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 727 314)	Francis Blondeau		82,72 \$
2022-02-02	628 902 504 539	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 841 132)	Francis Blondeau		1 229,24 \$

No paiement: 166429	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 95440	Nom: J T RECHERCHES INC	Montant: 647,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	2243224 - 20220119	1ER FÉVRIER 2022 AU 31 JANVIER 2023 (2021-7734)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7734)	647,40 \$

No paiement: 166430	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE	Montant: 144,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	166430	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	59268	Nom:	KENT AUTOMOTIVE	Montant:	144,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-14	9309179333	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8063)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8063)		144,47 \$	
No paiement:	166431	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	95770	Nom:	LES CONTRÔLES ROGER HOGUE	Montant:	120,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-20	163872	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2022-6011)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6011)		120,39 \$	
No paiement:	166432	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	58003	Nom:	LOIC BLANCQUAERT	Montant:	783,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-15	20220115	FRAIS DE RECHERCHE - 2022			Maxime Marquis			783,41 \$	
No paiement:	166433	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	01082	Nom:	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	Montant:	71,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-18	119326	REPRODUCTION DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		22,02 \$	
2021-12-09	119049	REPRODUCTION DE PLANS (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		49,15 \$	
No paiement:	166434	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	02312	Nom:	MARTECH INC	Montant:	1 771,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	191812	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2021-1775)			Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1775)		1 771,76 \$	
No paiement:	166435	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	45506	Nom:	MAXIME THIBAUT	Montant:	62,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-03	20220203	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Eric Carignan			62,00 \$	
No paiement:	166436	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant:	29,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-01	2542423	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO - 21GREF03 (2022-9032)			Patricia Gutierrez	Cassandra Comin Bergonzi (2022-9032)		29,31 \$	
No paiement:	166437	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04012	Nom:	COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	Montant:	146,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-03	20220203	MISE À JOUR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET E			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-5003)		146,00 \$	
No paiement:	166438	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	58014	Nom:	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE (ISABELLE MASSEAU)	Montant:	60,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166438		2022-02-10	58014	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE (ISABELLE MASSEAU)	60,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	20220131	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE (ISABELLE MASSEAU)		Marie-Hélène Bohémier		60,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166439		2022-02-10	58571	PIANO TECHNIQUE MONTREAL	62,09 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-03	4166	APPEL DE SERVICES - PIANO (2022-1044)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-1044)	62,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166440		2022-02-10	59631	PIECES D'AUTO SUPER	1 219,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	923390/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	364,17 \$
2022-01-04	917358/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	314,53 \$
2022-01-04	917890/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	110,29 \$
2022-01-04	917899/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	46,70 \$
2022-01-18	933479/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8030)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8030)	49,53 \$
2022-01-06	920496/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	10,68 \$
2022-01-11	924844/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8009)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8009)	323,82 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166441		2022-02-10	05641	PONT ROULANT NATIONAL INC.	574,88 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-10	020674	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6202)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6202)	574,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166442		2022-02-10	03293	PUROLATOR INC.	14,03 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	449664999	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	14,03 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166443		2022-02-10	04683	QUEBEC LINGE (ARAMARK)	327,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-08	9003016057	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2022-9034)	158,00 \$
2022-01-02	9003011519	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2022-9034)	169,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166444		2022-02-10	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	266,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	0799222	ACHAT DE MATÉRIEL - 81 HOOPER (2022-6032)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6032)	266,37 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	166445	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	95478	Nom:	REZILIO TECHNOLOGIE INC	Montant:	4 139,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-01	2022-00061	ABONNEMENT POUR L'INTERFACE DE COMMUNICATION DU COMITÉ DE MESURES D'URC			Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-1079)		4 139,10 \$	
No paiement:	166446	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	533,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	41460-13048251	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2022-8042)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8042)		415,67 \$	
2022-01-17	41460-13044781	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2022-8042)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8042)		118,08 \$	
No paiement:	166447	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	03772	Nom:	SCHINDLER ELEVATOR CORPORATION	Montant:	420,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-01	8300863317	ENTRETIEN D'ASCENSEUR AU 600 OAK - JANVIER 2022 (2022-9045)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9045)		420,97 \$	
No paiement:	166448	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04913	Nom:	Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant:	9 593,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-01	16727	ENTRETIEN MÉNAGER AU 55 ARGYLE, 31-35 FORT ET 490 MERCILLE - JANVIER 2022 (2022-9010)			Yannick Raymond	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-9010)		9 593,51 \$	
No paiement:	166449	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04506	Nom:	SINTRA INC	Montant:	542,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	2585407	PIERRE CONCASSÉE (2022-6174)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6174)		270,16 \$	
2022-01-21	2583940	PIERRE CONCASSÉE (2022-6174)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-6174)		272,19 \$	
No paiement:	166450	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	95498	Nom:	TRANSPORTS PATRICK ST-PIERRE	Montant:	4 465,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-21	355611	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9169)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9169)		1 488,54 \$	
2022-01-20	355610	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9169)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9169)		1 488,54 \$	
2022-01-18	355608	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9169)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9169)		1 488,54 \$	
No paiement:	166451	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04724	Nom:	VIDEOTRON	Montant:	147,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-28	00005950/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2022-9026)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9026)		71,14 \$	
2022-01-21	00012345/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 AVENUE ARGYLE (2022-9026)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9026)		76,84 \$	
No paiement:	166452	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	50644	Nom:	VILLE DE BOUCHERVILLE	Montant:	109,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-20	202222-300000002	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK VOIX # 450 449 8100 - JANVIER 2022 SELON LA			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9029)		109,28 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
166453		2022-02-10	95482	YSEULT RIOPELLE		51,27 \$
2022-01-18	34	FRAIS DE TRANSPORT (2022-6180)		Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6180)	51,27 \$
166454		2022-02-10	05063	ZAP MONTEREGIE (RÉSEAU SANS FIL DE LA MONTEREGIE)		747,34 \$
2022-01-19	1964	RENOUVELLEMENT COTISATION ANNUELLE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9044)	747,34 \$
166455		2022-02-10	59284	9340-8722 QUEBEC INC.		4 465,62 \$
2022-01-21	366358	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9171)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9171)	1 488,54 \$
2022-01-18	366356	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9171)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9171)	1 488,54 \$
2022-01-20	366357	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9171)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9171)	1 488,54 \$
166456		2022-02-15	50148	VILLE DE LONGUEUIL		6 228 680,00 \$
2022-01-25	QUOTE-PART 2022-1	QUOTE-PART 2022 PREMIER VERSEMENT DE QUATRE - RÉOLUTION 2021-12-379		Jacques Des Ormeaux		6 228 680,00 \$
166457		2022-02-17	05358	Amazon Canada		390,00 \$
2022-02-01	1T4D-1MGJ-NNFG	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE CA2630E1HII (2022-1022)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1022)	(5,44 \$)
2022-01-23	CA2MEPXSO01	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - ENSEMBLE CLAVIER / SOURIS SANS FIL (2022-105		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1050)	98,86 \$
2022-01-23	CA2UXRG2JGI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - ENSEMBLE CLAVIER / SOURIS SANS FIL (2022-105		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1050)	247,15 \$
2022-01-23	CA26CHKAX52I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - ENSEMBLE CLAVIER / SOURIS SANS FIL (2022-105		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1050)	49,43 \$
166458		2022-02-17	04802	BELL CANADA		343,10 \$
2022-02-01	6711443-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE		Francis Blondeau		75,98 \$
2022-02-01	6713324-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE		Francis Blondeau		59,34 \$
2022-01-28	4650898-28-01-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE		Francis Blondeau		19,76 \$
2022-02-04	9236579-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	188,02 \$
166459		2022-02-17	500104	BELL CANADA		10,63 \$
2022-02-01	41361628-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE		Francis Blondeau		10,63 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	166460	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	50103	Nom:	BELL CANADA	Montant:	227,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-01	517682929-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9064)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9064)		227,65 \$	
No paiement:	166461	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	59283	Nom:	BRUNO ST-PIERRE	Montant:	1 747,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	376804	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9170)			Eric Valotaire	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-9170)		776,63 \$	
2022-01-26	376805	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9170)			Eric Valotaire	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-9170)		970,79 \$	
No paiement:	166462	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	03545	Nom:	CLAUDE STE-MARIE TRANSPORT INC	Montant:	7 572,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	271216	TRANSPORT DE NEIGE (2022-9051)			Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux (2022-9051)		7 572,18 \$	
No paiement:	166463	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	00183	Nom:	CONCEPT CONTROLS INC	Montant:	1 074,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-12-15	14015305.	REGULATEUR ET DETECTEUR DE GAZ POUR LE SERVICE EGOUT/AQUEDUC (2021-1750)			Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-1750)		1 074,45 \$	
No paiement:	166464	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04483	Nom:	CORPORATION DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉB	Montant:	260,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-26	30037	COTISATION ANNUELLE 2022 (2021-7731)			Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7731)		260,00 \$	
No paiement:	166465	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	59578	Nom:	CYCLOSPHERE SPORT	Montant:	597,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-02	220000033467	LOCATION DE FATBIKE - EVENEMENT DU 26 FEVRIER 2022 (2022-6112)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6112)		597,87 \$	
No paiement:	166466	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	59240	Nom:	DIANE CARDILL	Montant:	750,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	20220119	FABRICATION DE 2 SCULPTURES SUR NEIGE - PLAISIRS D'HIVER 2022 (2022-6290)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6290)		750,00 \$	
No paiement:	166467	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04477	Nom:	ELECTRONIQUE MASTERVOX	Montant:	205,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	IN333318	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6008)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6008)		205,60 \$	
No paiement:	166468	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	01892	Nom:	ENCADREMENTS BALTHAZART VICTORIA	Montant:	141,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166468		2022-02-17	01892	ENCADREMENTS BALTHAZART VICTORIA		141,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	9684	ENCADREMENT DU CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA CHARTE DE LA LANGUE FRANCAI		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-2501)	141,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166469		2022-02-17	03254	EQUIPEMENTS COLPRON INC (LES)		344,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	HDQ-100285	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8032)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8032)	344,15 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166470		2022-02-17	00089	GERALD MARCIL		2 908,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-22	14405	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9177)		Maxime Fournier	Éric Valotaire (2021-9177)	2 908,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166471		2022-02-17	95493	GRAMÉ		150,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	G21-22-STLAMBERT2	PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FILTRE DE LAVEUSE (RM-2-2022)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (RM-2-2022)	150,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166472		2022-02-17	04525	HYDRO QUEBEC		2 470,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-14	674 802 375 776	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		163,02 \$
2022-02-09	670 302 393 803	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		660,65 \$
2022-02-14	667 602 398 719	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 095 464 150)		Francis Blondeau		352,10 \$
2022-02-15	649 602 449 339	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)		Francis Blondeau		180,31 \$
2022-02-10	655 902 448 198	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)		Francis Blondeau		1 084,74 \$
2022-02-09	675 702 372 892	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)		Francis Blondeau		29,67 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166473		2022-02-17	04344	J.A. LARUE INC		1 001,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	I000062669	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8072)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8072)	1 001,43 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166474		2022-02-17	95715	JEANSONNE		4 867,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-30	06926	SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 30 NOVEMBRE 2021		Cassandra Comin Bergor	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 591,08 \$
2021-10-31	06837	SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2021 (2		Cassandra Comin Bergor	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	3 276,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
166475		2022-02-17	52985	JOE JOHNSON ÉQUIPMENT INC.		1 111,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166475	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 52985	Nom: JOE JOHNSON ÉQUIPMENT INC.	Montant: 1 111,01 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-24	P35503	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8057)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8057)	1 111,01 \$
No paiement: 166476	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 51348	Nom: GHAYAD JULIE	Montant: 125,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-15	20220215	REMBOURSEMENT POUR DEMANDE DE PERMIS - PROJET NON ASSUJETTI AU PIIA	Anik Fortin		125,00 \$
No paiement: 166477	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE	Montant: 1 822,71 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-26	9309213900	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8063)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8063)	1 822,71 \$
No paiement: 166478	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 95479	Nom: LES SCIENTIFINES	Montant: 200,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-27	2021-2022,064	ANIMATION ATELIER SCIENTIFIQUE DU 29 JANVIER 2022 (2022-6186)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6186)	200,00 \$
No paiement: 166479	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 01473	Nom: MARCEL RACINE ET FILS INC	Montant: 535,50 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-27	114311	TRAVAUX DE PLOMBERIE AU 35 ABERDEEN - AOUT 2021 (2022-6282)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6282)	535,50 \$
No paiement: 166480	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04803	Nom: MESSER (LINDE CANADA LIMITED)	Montant: 1 196,98 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-28	2104709413	GAZ, PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES (2022-6190)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6190)	1 196,98 \$
No paiement: 166481	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 95888	Nom: MT VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS INC.	Montant: 672,60 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-27	33390	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR VEHICULE (2022-6179)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6179)	183,96 \$
2022-01-25	33405	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR VEHICULE (2022-6179)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6179)	488,64 \$
No paiement: 166482	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 58571	Nom: PIANO TECHNIQUE MONTREAL	Montant: 822,07 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-28	4152	ACCORD DE PIANO (2022-6183)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6183)	270,19 \$
2022-01-28	4150	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - ACCORDS DE PIANOS (2022-6184)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6184)	551,88 \$
No paiement: 166483	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 769,77 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166483	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 769,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	945921/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8081)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8081)	19,50 \$
2022-01-27	945916/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8081)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8081)	9,75 \$
2022-01-27	624657/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8079)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8079)	37,73 \$
2022-01-27	945265/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8079)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8079)	22,56 \$
2022-01-28	946577/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8085)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8085)	62,86 \$
2022-01-28	946304/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8081)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8081)	157,70 \$
2022-01-24	940345/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8030)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8030)	459,67 \$

No paiement: 166484	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 7,48 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	-------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-11	449778995	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	7,48 \$

No paiement: 166485	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 613,15 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	0799803	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - CENTRE DES LOISIRS (2022-6006)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6006)	136,74 \$
2022-01-26	0799876	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - ATELIERS MUNICIPAUX (2022-6005)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6005)	227,09 \$
2022-01-27	0799946	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6032)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6032)	249,32 \$

No paiement: 166486	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 01882	Nom: RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	Montant: 108,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	65702	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8062)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8062)	108,37 \$

No paiement: 166487	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 95468	Nom: RMT	Montant: 1 207,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-10	28452	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - APPEL DE SERVICE AU 31 AVENUE FORT (2022-6270)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6270)	1 207,24 \$

No paiement: 166488	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 03126	Nom: RONA INC.	Montant: 353,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-01-24	41040-13158981	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6009)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6009)	353,64 \$

No paiement: 166489	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 85,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	41460-13055701	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - CENTRE DES LOISIRS (2022-8042)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8042)	85,54 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166490		2022-02-17	04506	SINTRA INC	515,44 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	2580438	PIERRE CONCASSÉE (2022-6196)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6196)	515,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166491		2022-02-17	03261	SUD ELECTRIQUE INC	379,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-02	35849	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6278)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6278)	379,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166492		2022-02-17	00313	TELUS	1 800,59 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-16	35290023037	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9068)		Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux (2022-9068)	1 800,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166493		2022-02-17	95498	TRANSPORTS PATRICK ST-PIERRE	2 459,33 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	355612	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9169)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9169)	1 488,54 \$
2022-01-26	355613	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9169)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9169)	970,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166494		2022-02-17	05443	UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	229,84 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	717534771	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8059)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8059)	229,84 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166495		2022-02-17	04145	ULTRA CLEAR ENGINE FLUIDS (COMPAGNIE ULTRA-CLAIR INC. (LA))	283,22 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	0576322	ACHAT DE LAVE-GLACE (2022-8055)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8055)	283,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166496		2022-02-17	50644	VILLE DE BOUCHERVILLE	105,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-09-15	202121-300000018	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK VOIX # 450 449 8100 - SEPTEMBRE 2021 SELON		Francis Blondeau		105,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166497		2022-02-17	04952	WESTBURNE, GROUPE REXEL	154,16 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	3391254	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE POUR LE GOLF MUNICIPAL (2021-1794)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-1794)	381,48 \$
2022-01-07	6729199	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 3296577 (2021-1513)		Yannick Raymond	Ronald Laurin (2021-1513)	(183,91 \$)
2021-10-26	6724794	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 3296577 (2021-1513)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1513)	(218,40 \$)
2021-12-11	3363457	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-7601)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-7601)	75,83 \$
2021-10-12	3304011	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - RENOVATION DES BATIMENTS (2021-1496)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2021-1496)	99,16 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166498	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant: 524,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-04	0354937-0733-1	LEVEES DE CONTENEUR DE VERRE (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	739,86 \$
2022-01-27	354937	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 0354937-0733-1 (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	(107,51 \$)
2022-02-04	365319	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 0365319-0733- (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	(107,51 \$)

No paiement: 166499	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 59284	Nom: 9340-8722 QUEBEC INC.	Montant: 1 488,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	366359	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9171)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9171)	1 488,54 \$

No paiement: 166500	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59734	Nom: AIGUISAGES J.G.	Montant: 103,48 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	4397	AIGUISAGE DE LAMES DE SURFACEUSE DE PATINOIRE (2022-6198)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6198)	103,48 \$

No paiement: 166501	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59217	Nom: AL CARRIERE EXTINCTEUR (1991) LTÉE	Montant: 8 079,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	123175	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET BOULINGRIN (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	18,63 \$
2022-01-24	123183	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC VOIE MARITIME # 1 (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	164,82 \$
2022-01-10	122981	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC VOIE MARITIME #3 (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	27,59 \$
2022-01-07	122982	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - MAISON DESAULNIERS (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	390,23 \$
2022-01-06	122983	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - PISCINE INTERIEURE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	149,47 \$
2022-01-05	122984	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - GARAGE DU 17 AVENUE FORT (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	9,32 \$
2022-01-24	123180	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - TRAVAUX PUBLICS (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	1 734,51 \$
2022-01-24	123185	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET GOLF MUNICIPAL (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	408,34 \$
2022-01-10	123176	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC UNION (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	9,32 \$
2022-01-24	123184	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - ARENA (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	1 099,45 \$
2022-01-24	123181	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - MAISON MARCIL (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	262,43 \$
2022-01-10	123177	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - SOLEILLERIE AU 20 AVENUE FORT (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	9,32 \$
2022-01-24	123178	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - VEHICULES (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	465,77 \$
2022-01-24	123179	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - SERVICE DU GENIE 35 AVENUE FORT (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	830,93 \$
2022-01-24	123182	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - HOTEL DE VILLE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	627,53 \$
2022-01-07	122975	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - SALLE MULTIFONCTIONNELLE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	409,31 \$
2022-01-10	122980	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC HOUDE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	4,60 \$
2022-01-07	122972	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - BIBLIOTHEQUE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	378,27 \$
2022-01-10	122979	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PISCINE PREVILLE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	4,60 \$
2022-01-10	122978	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC ALEXANDRA (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	257,54 \$
2022-01-06	122973	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CENTRE DES LOISIRS (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	513,65 \$
2022-01-06	122974	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CENTRE DES LOISIRS (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	202,36 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166501	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59217	Nom: AL CARRIERE EXTINCTEUR (1991) LTÉE	Montant: 8 079,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	122977	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PISCINE VOIE MARITIME (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	91,98 \$
2022-01-10	122976	INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS - CHALET PARC PREVILLE (2019-9628)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-9628)	9,20 \$

No paiement: 166502	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 04549	Nom: ALLIANCE QUEBECOISE DU LOISIR PUBLIC	Montant: 298,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-21	AQLP-579	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE (2022-1113)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1113)	298,94 \$

No paiement: 166503	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 04792	Nom: AQAIRS	Montant: 327,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-24	AQAIRS-363	COTISATION ANNUELLE 2022 (2022-6385)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-6385)	327,68 \$

No paiement: 166504	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 03350	Nom: ATELIER D'USINAGE L C INC.	Montant: 2 115,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	13903	ACHAT SUPPORTS DE TROUSSE DE PREMIERS SOINS (2022-8093)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-8093)	2 115,54 \$

No paiement: 166505	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 396,31 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	6711336-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	59,34 \$
2022-02-04	9236575-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,50 \$
2022-02-04	9238621-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	875,12 \$
2022-02-04	9236612-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,50 \$
2022-02-04	9236510-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	98,97 \$
2022-02-01	6719680-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	19,93 \$
2022-02-01	6719656-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	19,78 \$
2022-02-01	6714803-01-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	19,78 \$
2022-02-04	9236601-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,50 \$
2022-02-04	9236514-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	61,06 \$
2022-02-04	9236529-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 894,69 \$
2022-02-04	9236554-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	66,28 \$
2022-02-10	6722217-10-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	173,86 \$
2022-02-04	9236576-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,50 \$
2022-02-04	9236582-04-02-22	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2022-9067)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	21,50 \$

No paiement: 166506	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 51761	Nom: MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE	Montant: 121,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166506		2022-02-24	51761	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE	121,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-22	20220222	INSCRIPTION DE FRÉDÉRIK CORDEAU À L'EXAMEN DE QUALIFICATION "TECHNIQUE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA TRAVAIL" (2022-1123)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1123)	121,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166507		2022-02-24	04035	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE VICTORIN	221,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	C1-000338	PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION DES LOCAUX ET DE L'ÉQUIPEMENT - 1ER NOVEMBRE 2021	Eric Carignan	Martin Latulippe (2022-6364)	221,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166508		2022-02-24	50424	CIMOTA INC	10 287,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	011718	TRAVAUX DE REFECTION DE LA FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE - 21GN18 - DECOMPTÉ	Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021-1123)	10 287,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166509		2022-02-24	95463	CIVITAS IMMOBILIER	16 801,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-17	20220217	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - DOUBLE PAIEMENT MOINS FRAIS D'ADMINISTRATION	Francis Blondeau		16 801,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166510		2022-02-24	50856	DGFP	918,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	2727	SERVICES PROFESSIONNELS - PROGRAMME PAD	Anik Fortin		918,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166511		2022-02-24	95485	EMILE LELIEVRE FERBLANTIER COUVREUR INC	3 426,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	11907	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE POUR TRAVAUX DE TOITURE (2022-1047)	Maxime Fournier	Yannick Raymond (2022-1047)	3 426,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166512		2022-02-24	51045	ENERGIE VALERO INC.	21 849,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	4113122601	ACHAT DE DIESEL	Maxime Fournier		21 849,62 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166513		2022-02-24	95474	ENTREPRISES DEXSEN	1 950,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	5917	TRANSPORT DE NEIGE (2022-6203)	Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6203)	1 950,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
166514		2022-02-24	59119	FRANCOIS LANDRY SOLUTIONS RH	5 051,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-16	2021-70	SERVICES PROFESSIONNELS- TRAVAUX DE NOVEMBRE 2021 (2021-9160)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-9160)	1 701,63 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166514	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59119	Nom: FRANCOIS LANDRY SOLUTIONS RH	Montant: 5 051,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-16	2021-71	SERVICES PROFESSIONNELS- TRAVAUX DE NOVEMBRE 2021 (2021-9160)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-9160)	3 350,08 \$
No paiement: 166515	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95460	Nom: GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA INC	Montant: 67,52 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-10-15	14203065	FRAIS DE RETOUR DE MARCHANDISE (2022-6380)	Eric Valotaire	Sébastien Gravel (2022-6380)	67,52 \$
No paiement: 166516	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 60349	Nom: GROUPE ICIBLE	Montant: 684,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	20192440	LICENCE - TUXEDO POUR JANVIER 2022 (2021-9048)	Josée Véronneau	Francis Blondeau (2021-9048)	684,10 \$
No paiement: 166517	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 05310	Nom: HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant: 972,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	176534	SERVICE ANIMALIER (2022-9017)	Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	486,34 \$
2022-02-04	176539	SERVICE ANIMALIER (2022-9017)	Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	486,34 \$
No paiement: 166518	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95751	Nom: HUMANCE INC	Montant: 4 599,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	INV097201	SERVICES PROFESSIONNELS - EVALUATION PRE EMPLOI (2022-1094)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1094)	2 299,50 \$
2022-01-31	INV097200	SERVICES PROFESSIONNELS - EVALUATION PRE EMPLOI (2022-1094)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1094)	2 299,50 \$
No paiement: 166519	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 5 218,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-21	659 502 702 979	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		274,42 \$
2022-02-17	618 102 529 648	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		4 258,03 \$
2022-02-22	629 802 501 029	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		686,11 \$
No paiement: 166520	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59785	Nom: JEAN-FRANCOIS GRAVEL	Montant: 120,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-08	20220208	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		120,00 \$
No paiement: 166521	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95461	Nom: JOANNIE LAPLANTE	Montant: 101,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-23	20220223	FORMATION DE LA MAIN D'OEUVRE	Mélissa Mercure		101,18 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166522	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 58447	Nom: KARINE CASTONGUAY	Montant: 2 000,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-10	20220110	PAIEMENT FINAL - TRANSACTION EN RÈGLEMENT DE VOS RÉCLAMATIONS : DOSSIER 20	Sandra Ruel		2 000,00 \$
No paiement: 166523	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 03328	Nom: LAPALME AUTO RADIATEUR LTEE	Montant: 4 334,56 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-04	19036	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8094)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8094)	2 046,56 \$
2022-02-04	19035	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8056)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8056)	2 288,00 \$
No paiement: 166524	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95770	Nom: LES CONTRÔLES ROGER HOGUE	Montant: 1 170,57 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-04	165278	VENTILATEUR/ALLUMEUR - CENTRE DES LOISIRS (2022-6260)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6260)	1 170,57 \$
No paiement: 166525	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95490	Nom: LIETTE MICHAUD	Montant: 344,92 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-03	20220203	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SOUTION - FORMATION NOUVEAUX ELUS	Maxime Marquis		344,92 \$
No paiement: 166526	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 50134	Nom: REGIE DU BATIMENT DE QUÉBEC	Montant: 157,72 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-01	EL039631	FACTURATION TRIMESTRIELLE DE LA COTISATION EXIGIBLE POUR LA LICENCE CONSTR	Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-5007)	157,72 \$
No paiement: 166527	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 95475	Nom: OUTILLAGES PATRICK BENOIT INC	Montant: 1 061,22 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-02	01202281227	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8046)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8046)	1 061,22 \$
No paiement: 166528	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 59285	Nom: PIERRE BARTHE	Montant: 122,00 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-02-01	20220201	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		122,00 \$
No paiement: 166529	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 50238	Nom: PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT DE DIFFÉRENDS S.A	Montant: 2 856,26 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-31	05492	HONORAIRES PROFESSIONNELS -DOSSIER D1018-10 (2021-9159)	Mélissa Mercure	Jacques Des Ormeaux (2021-9159)	2 856,26 \$
No paiement: 166530	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 04683	Nom: QUEBEC LINGE (ARAMARK)	Montant: 332,72 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166530		2022-02-24	04683	QUEBEC LINGE (ARAMARK)	332,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-22	9003024967	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)		Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-9034)	173,46 \$
2022-02-15	9003020694	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2022-9034)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2022-9034)	159,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166531		2022-02-24	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	138,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	0800380	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6028)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6028)	138,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166532		2022-02-24	50076	RESEAU ENVIRONNEMENT	471,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	30253	ADHESION AU PROGRAMME D'EXCELLENCE EN BIODIVERSITE (2022-1092)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-1092)	471,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166533		2022-02-24	01882	RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	96,14 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-09-01	64988.	AJUSTEMENT DE LA FACTURE 64988 (2022-6298)		Sébastien Gravel	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6298)	96,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166534		2022-02-24	95462	RICHARD DEVEAULT	16,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-14	20220214	REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LIVRE PERDU/RETROUVÉ		Marie-Hélène Bohémier		16,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166535		2022-02-24	04316	RONA INC. - BROSSARD	417,69 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	41460-13066161	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2022-6030)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6030)	203,94 \$
2022-02-01	41460-13064451	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS - ATELIERS MUNICIPAUX (2022-6031)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6031)	213,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166536		2022-02-24	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	1 808,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	16717	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER POUR LE MOIS DE JANVIER 2022 (2020-4013)		Josée Véronneau	Ronald Laurin (2020-4013)	1 808,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166537		2022-02-24	58981	TRAME VERTE	172,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	21-1225	EXPERTISES D'ARBRES (2019-9525)		Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2019-9525)	172,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
166538		2022-02-24	03686	WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	739,86 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: 166538	Date: 2022-02-24	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant: 739,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	0365319-0733-9	LEVEES DE CONTENEUR DE VERRE (VOIR CREDIT #365319 (2020-9127))	Marie-Eve Ferland	Jacques Des Ormeaux (2020-9127)	739,86 \$
No paiement: S16161	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04621	Nom: ADF DIESEL	Montant: 183,59 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	FA07-192014	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8036)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8036)	183,59 \$
No paiement: S16162	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04838	Nom: AREO-FEU	Montant: 570,17 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	F0035870	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2022-8041)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8041)	570,17 \$
No paiement: S16163	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 00036	Nom: ASCENSEURS TK CANADA LIMITED	Montant: 118,57 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-01	2060881	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE - JANVIER 2022 (2022-9042)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9042)	118,57 \$
No paiement: S16164	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03330	Nom: ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ACMQ)	Montant: 316,18 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-05	7356	COTISATION ANNUELLE 2022 - CATHERINE LANGEVIN (2022-6051)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2022-6051)	316,18 \$
No paiement: S16165	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04021	Nom: ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL	Montant: 110,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	5460	COTISATION ANNUELLE 2022 (2022-6106)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-6106)	110,00 \$
No paiement: S16166	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 52308	Nom: BIBLIOPRESTO.CA	Montant: 1 170,04 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-05-27	3830	COTISATION ANNUELLE - ABONNEMENT À LA PLATEFORME PRETNUMERIQUE.CA POUR	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7730)	1 170,04 \$
No paiement: S16167	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03232	Nom: BRANDT (NORTRAX)	Montant: 306,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	8220010	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8002)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8002)	306,02 \$
No paiement: S16168	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03119	Nom: DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant: 608,47 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	9796367	ACHAT MATERIEL - ENTRETIEN CDL (2022-6175)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6175)	178,50 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16168	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03119	Nom: DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant: 608,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	9789766	ACHAT MATERIEL - POUR ENTRETIEN (2022-6175)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6175)	181,66 \$
2022-01-10	9788787	ACHAT MATERIEL - ENTRETIEN TRAVAUX PUBLICS (2022-6175)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6175)	248,31 \$

No paiement: S16169	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 703,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	FC00410199	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6001)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6001)	556,48 \$
2022-01-12	FC00410200	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6001)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6001)	147,30 \$

No paiement: S16170	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 894,46 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	23177	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8040)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8040)	312,71 \$
2022-01-14	23198	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8040)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8040)	581,75 \$

No paiement: S16171	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX	Montant: 177,96 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-30	726011	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	8,38 \$
2021-11-30	726013	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	23,94 \$
2021-11-30	726014	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2018-9206)	162,30 \$
2021-10-05	712277	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 698890 (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2018-9206)	(10,00 \$)
2021-03-22	654954	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 652065 (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2018-9206)	(3,33 \$)
2021-06-29	678578	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 652065 (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2018-9206)	(3,33 \$)

No paiement: S16172	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03734	Nom: FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	Montant: 346,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-22	FAC0030220	ABONNEMENT - RECUEIL LE RÈGLEMENT MUNICIPAL	Jacques Des Ormeaux		346,50 \$

No paiement: S16173	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 05888	Nom: FRANCOIS ADAM SERVICES	Montant: 663,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-09	2022-0970	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Ronald Laurin (2022-9043)	663,98 \$

No paiement: S16174	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND	Montant: 23,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-10-13	3442	ACHAT DE COLLANTS - LOISIRS (2022-6170)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2022-6170)	23,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16175		2022-02-03	00870	KING GEORGE ELECTRONIQUE INC	72,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	5575	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8011)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8011)	72,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16176		2022-02-03	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	1 528,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	178724	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	53,39 \$
2022-01-14	178721	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 026,11 \$
2022-01-14	178723	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	108,98 \$
2022-01-14	178722	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	339,57 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16177		2022-02-03	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	570,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-12	CW25055308	ACHAT DE LIVRES (2021-7722)	Marie-Hélène Bohémier	Josée Véronneau (2021-7722)	540,18 \$
2022-01-12	CWQ25055309	ACHAT DE LIVRES (2021-7722)	Marie-Hélène Bohémier	Josée Véronneau (2021-7722)	30,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16178		2022-02-03	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	213,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	24258773-01	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6010)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6010)	213,54 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16179		2022-02-03	01441	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	548,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	2074	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES 22TP02 (2022-9032)	Patricia Gutierrez	Cassandra Comin Bergonzi (2022-9032)	548,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16180		2022-02-03	04347	MONTMORENCY FORD (1997) INC	247,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-05	986278	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8006)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8006)	247,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16181		2022-02-03	03499	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	28,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-10	405307630	ACHAT DE PILES (2021-1650)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-1650)	28,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16182		2022-02-03	01304	PARAGRAPHES LIBRAIRIE	278,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-07	215743	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	70,34 \$
2022-01-07	215742	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1055)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	207,73 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16183	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 50007	Nom: SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant: 10 499,51 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-17	9810473857	FRAIS POUR L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES 2022	Francis Blondeau		10 499,51 \$
No paiement: S16184	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04116	Nom: PRESCOTT S.M.	Montant: 88,99 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-12	498504	ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER (2022-1021)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1021)	88,99 \$
No paiement: S16185	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 01541	Nom: RABAIS CAMPUS	Montant: 223,97 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-07	764161315	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PERIODIQUES DIVERS (2021-7719)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7719)	90,66 \$
2022-01-07	764161208	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT PERIODIQUES DIVERS (2021-7719)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7719)	133,31 \$
No paiement: S16186	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 01272	Nom: RENE RIENDEAU (1986) INC	Montant: 119,54 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-05	FCH0004828	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8076)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8076)	119,54 \$
No paiement: S16187	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 04799	Nom: SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant: 603,61 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-07	39415	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT- 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 - 55 ARGYLE (2022-6109)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6109)	172,46 \$
2022-01-13	36785	APPEL DE SERVICE AU GOLF MUNICIPAL (2022-6109)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6109)	258,69 \$
2022-01-07	39414	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT- 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022 - 574 AVENUE N	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6109)	172,46 \$
No paiement: S16188	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 37,08 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-11	267380	ACHAT D'ÉTIQUETTE POUR CLÉS (2022-8022)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8022)	37,08 \$
No paiement: S16189	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 02109	Nom: SIGNOPLUS	Montant: 166,58 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2021-11-22	FC 83350	ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (2021-1622)	Nicolas Beaudoin	Jacques Des Ormeaux (2021-1622)	166,58 \$
No paiement: S16190	Date: 2022-02-03	Référence Fourn.: 05977	Nom: SOLUTIONS BCITI INC.	Montant: 26 145,32 \$	
<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2022-01-01	892	TARIFICATION 2022 POUR LE PORTAIL WEB ET MOBILE, PLATEFORME BCITI, SUPPORT E	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-9037)	26 145,32 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16191	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN EGOUS ET AQUEDUCS INC	Montant:	6 137,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-14	FC-303368	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2022-1004)			Ronald Laurin	Sylvain Bujold (2022-1004)		6 137,09 \$	
No paiement:	S16192	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	95754	Nom:	STRATZER CONSEILS INC.	Montant:	3 633,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-12-31	15670	HONORAIRES PROFESSIONNELS -IMPLANTATION DE LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGAI			Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2021-4003)		3 633,21 \$	
No paiement:	S16193	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	03562	Nom:	TECH-MIX (BAUVAL)	Montant:	284,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-11	1043012	ASPHALTE TIEDE EN VRAC (2021-7715)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2021-7715)		284,91 \$	
No paiement:	S16194	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP	Montant:	450,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-13	14385962-00	ACHATS DE GANTS (2022-1019)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-1019)		450,13 \$	
No paiement:	S16195	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	04825	Nom:	GROUPE V (V COURRIER)	Montant:	36,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-23	83043	SERVICE DE COURRIER			Francis Blondeau			36,22 \$	
No paiement:	S16196	Date:	2022-02-03	Référence Fourn.:	59630	Nom:	BATTERIES EXPERT VPZBE INC	Montant:	402,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-10	14100	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6178)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6178)		402,13 \$	
No paiement:	S16197	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	03058	Nom:	ACIER PICARD INC.	Montant:	907,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	1658359	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8034)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8034)		907,84 \$	
No paiement:	S16198	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04621	Nom:	ADF DIESEL	Montant:	429,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-11	FA07-191839	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8023)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8023)		595,26 \$	
2022-01-25	FA07-192480	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE FA07-191839 (2022-8023)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8023)		(165,57 \$)	
No paiement:	S16199	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	03341	Nom:	ASSOCIATION QUEBECOISE D'URBANISME	Montant:	80,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16199		2022-02-10	03341	ASSOCIATION QUEBECOISE D'URBANISME	80,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	851	FORMATION POUR LE COMITE CUNSLTATIF D'URBANISME (2022-1075)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-1075)	80,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16200		2022-02-10	02116	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	555,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	23FAC00169889	EXAMEN PRE-EMPLOI (2022-9049)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)	210,40 \$
2022-01-13	23FAC00169016	EXAMEN PRE-EMPLOI (2022-9049)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)	345,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16201		2022-02-10	03232	BRANDT (NORTRAX)	100,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	8220263	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8053)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8053)	100,11 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16202		2022-02-10	00564	CERIU CENTRE EXPERTISE, RECHERCHE INFRASTRUCTURES URBAINES	1 795,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	05041	COTISATION ANNUELLE 2022 (2022-6264)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2022-6264)	1 795,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16203		2022-02-10	04640	CONSTRUCTION DJL INC	1 150,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-06	2022 18000674	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 2022 18000407	Maxime Fournier		(673,29 \$)
2022-01-10	2022 18000673	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 2022 18000413	Maxime Fournier		(667,59 \$)
2022-01-10	2022 18000413	VOIR CREDIT 2022 18000673	Maxime Fournier		667,59 \$
2022-01-06	2022 18000407	VOIR CREDIT 2022 18000674	Maxime Fournier		673,29 \$
2022-01-06	2022 18000675	PIERRE CONCASSÉE	Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux (2021-9102)	389,01 \$
2022-01-17	2022 18000697	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux (2021-9102)	376,18 \$
2022-01-10	2022 18000676	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux (2021-9102)	385,73 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16204		2022-02-10	03119	DESCHENES ET FILS LTÉE	163,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	9804398	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS GOLF (2022-6175)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6175)	163,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16205		2022-02-10	52667	DOMINIQUE LEBEAU	919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	20220120	PRESTATION MUSICALE EN QUINTETTE - 25 FEVRIER 2022 (2022-6111)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6111)	919,80 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16206	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTEE	Montant:	758,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	FC00411788	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6001)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6001)		758,38 \$	
No paiement:	S16207	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	01952	Nom:	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	Montant:	566,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-10	83048	ENSEMBLES DE BATONS MARQUEURS ET DRAPEAUX ORANGES (2022-8089)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8089)		566,72 \$	
No paiement:	S16208	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	05892	Nom:	EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	Montant:	119,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-07	42504	ACHAT DE PROPANE (2022-6188)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6188)		119,01 \$	
No paiement:	S16209	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	03282	Nom:	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant:	181,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-12	FA-88027	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8015)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8015)		181,25 \$	
No paiement:	S16210	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	03297	Nom:	EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)	Montant:	209,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-18	INV274847	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8058)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8058)		181,68 \$	
2022-01-18	INV274846	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8058)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8058)		27,67 \$	
No paiement:	S16211	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	05888	Nom:	FRANCOIS ADAM SERVICES	Montant:	663,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-16	2022-0971	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)			Yannick Raymond	Ronald Laurin (2022-9043)		663,98 \$	
No paiement:	S16212	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	00567	Nom:	GENERAL BEARING SERVICE INC	Montant:	472,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-21	483564	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8045)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8045)		472,55 \$	
No paiement:	S16213	Date:	2022-02-10	Référence Fourn.:	01289	Nom:	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant:	4 465,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-19	03P33352	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8035)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8035)		408,61 \$	
2022-01-19	03P33351	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CÉRDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 03P3218			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)		(1 340,67 \$)	
2022-01-21	03P33418	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8038)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8038)		1 928,49 \$	
2022-01-20	03P33419	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8051)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8051)		450,13 \$	
2022-02-01	03P35049	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8038)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8038)		(438,05 \$)	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16213	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant: 4 465,96 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	03P33446	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8016)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)	46,68 \$
2022-01-20	03P33452	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8016)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)	191,40 \$
2022-01-20	03P33458	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8016)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)	254,11 \$
2022-01-19	03P33345	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8035)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8035)	325,40 \$
2022-01-20	03P32575	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8016)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)	1 125,17 \$
2022-01-11	03P32181	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8016)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8016)	1 340,67 \$
2022-01-20	03P33209	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8031)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8031)	174,02 \$

No paiement: S16214	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 01129	Nom: GROUPE LABERGE REMORQUAGE	Montant: 4 742,74 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	586578	SERVICE DE REMORQUAGE - OPÉRATION DÉNEIGEMENT (2021-9163)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9163)	1 034,78 \$
2022-01-21	586577	SERVICE DE REMORQUAGE - OPÉRATION DÉNEIGEMENT (2021-9163)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9163)	1 034,78 \$
2022-01-20	586458	SERVICE DE REMORQUAGE - OPÉRATION DÉNEIGEMENT (2021-9163)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9163)	1 336,59 \$
2022-01-20	586459	SERVICE DE REMORQUAGE - OPÉRATION DÉNEIGEMENT (2021-9163)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9163)	1 336,59 \$

No paiement: S16215	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 00787	Nom: GROUPE SANI-TECH	Montant: 189,71 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	INV/2022/0253	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (CDL) (2022-1030)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1030)	189,71 \$

No paiement: S16216	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04825	Nom: GROUPE V (V COURRIER)	Montant: 50,71 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-30	83166	SERVICE DE COURRIER (2022-6192)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-6192)	50,71 \$

No paiement: S16217	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04579	Nom: INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)	Montant: 584,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	242438	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8008)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8008)	409,92 \$
2022-01-07	242307	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8008)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8008)	174,81 \$

No paiement: S16218	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04179	Nom: INTER BOUCHERVILLE INC	Montant: 645,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	834523	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8048)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8048)	645,24 \$

No paiement: S16219	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 03142	Nom: LAM-E ST-PIERRE (CHAINES ET ELINGUES)	Montant: 169,32 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16219		2022-02-10	03142	LAM-E ST-PIERRE (CHAINES ET ELINGUES)	169,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	FM-0463043	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8049)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8049)	169,32 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16220		2022-02-10	95763	LAVE AUTO WAVE	195,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-25	10250	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2022-6195)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6195)	45,94 \$
2021-11-24	10249	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2022-6195)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6195)	45,94 \$
2021-11-22	10248	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2022-6195)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6195)	57,43 \$
2021-11-19	10247	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VÉHICULE (2022-6195)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6195)	45,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16221		2022-02-10	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	554,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-14	179038	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	110,04 \$
2022-01-14	179039	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	259,85 \$
2022-01-14	179037	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	30,40 \$
2022-01-14	179040	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	75,34 \$
2022-01-14	179041	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	78,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16222		2022-02-10	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	236,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	CW25106356	ACHAT DE LIVRES (2021-7735)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7735)	236,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16223		2022-02-10	04319	LOCATION SAUVAGEAU	4 525,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-01	M265182-20	LOCATION DE CAMION (2022-8000)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2022-8000)	1 257,83 \$
2022-01-01	M284418-09	LOCATION DE CAMION (2022-8001)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2022-8001)	2 009,76 \$
2022-01-01	M265183-20	LOCATION DE CAMION (2022-8000)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2022-8000)	1 257,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16224		2022-02-10	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	797,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	24338002-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6010)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6010)	393,42 \$
2022-01-19	24286813-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-1790)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-1790)	404,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16225		2022-02-10	05896	MACPEK INC.	2 351,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16225	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 2 351,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	21208850-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8039)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8039)	494,33 \$
2022-01-18	21208743-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8033)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8033)	1 499,04 \$
2022-01-17	21208617-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8005)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8005)	251,43 \$
2022-01-13	21208453-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8003)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8003)	144,96 \$
2022-02-02	21209829-00	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 2120385	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8070)	(57,49 \$)
2022-01-19	21208617-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8005)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8005)	19,13 \$

No paiement: S16226	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	327340	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$

No paiement: S16227	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 101,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	987399	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8006)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8006)	101,07 \$

No paiement: S16228	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 1 305,09 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-05	296236	TRAITEMENT CHIMIQUE, ANALYSE DE LEGIONNELLE - CONDENSATEUR TOUR D'EAU DE	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9096)	781,95 \$
2021-12-07	294281	INSPECTION MENSUELLE DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION (2021-9096)	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9096)	523,14 \$

No paiement: S16229	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 146,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-13	405326206	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1764)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1764)	99,11 \$
2022-01-18	405338935	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1617)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-1617)	47,36 \$

No paiement: S16230	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant: 586,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	500592	OUTIL POUR TAILLE DES ARBRES (2021-1724)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2021-1724)	586,23 \$

No paiement: S16231	Date: 2022-02-10	Référence Fourn.: 01304	Nom: PARAGRAPHÉ LIBRAIRIE	Montant: 104,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	215913	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	80,83 \$
2022-01-21	215914	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)	24,10 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16232		2022-02-10	01917	PAYSAGISTE JEAN-PAUL CHARLEBOIS	841,35 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	4280	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9175)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9175)	841,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16233		2022-02-10	05029	PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	44,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	439956-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8054)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8054)	44,15 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16234		2022-02-10	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	280,48 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-11	F0213297 00	APPEL DE SERVICE (2022-6189)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6189)	280,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16235		2022-02-10	05944	PROTECTION INCENDIE MCI	2 299,51 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	129955	TRAVAUX DE REPARATION DU SYSTEME DE GICLEURS - CENTRE DES LOISIRS (CDL) (20		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-1930)	517,39 \$
2022-01-21	129956	INSPECTION ANNUELLE SYSTÈME DE GICLEURS - ARENA (2019-1930)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-1930)	804,83 \$
2022-01-21	129954	INSPECTION ANNUELLE DES GICLEURS - BIBLIOTHEQUE (2019-1930)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-1930)	517,39 \$
2022-01-21	129957	TRAVAUX ET INSPECTION ANNUELLE SUR LE SYSTEME DE GICLEURS - 31 FORT (2019-19		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-1930)	229,95 \$
2022-01-19	129920	TRAVAUX ET INSPECTION ANNUELLE SUR LE SYSTEME DE GICLEURS - MAISON DESAUL		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2019-1930)	229,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16236		2022-02-10	01390	PRUDENT MESURES D'URGENCE ET SECURITE CIVILE INC	2 998,55 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-11	13546	SERVICES PROFESSIONNELS - ETUDE DE CONSEQUENCES AMMONIAC A L'ARENA (2021-		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux (2021-9138)	2 998,55 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16237		2022-02-10	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	346,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	120371	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)		Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1057)	346,30 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16238		2022-02-10	04799	SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	298,94 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-19	40907	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX PUBLICS (2022-6109)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6109)	298,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16239		2022-02-10	01217	SOCIETE DE SAUVETAGE	98,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	203792	BREVET - PREMIERS SOINS (2021-7727)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2021-7727)	98,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16240		2022-02-10	03562	TECH-MIX (BAUVAL)	609,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-07	1043281	ASPHALTE ROUTIER (2022-6266)	Eric Valotaire	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6266)	609,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16241		2022-02-10	03693	TENAQUIP	660,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-21	14384909-00	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2022-1029)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-1029)	168,76 \$
2022-01-21	14385962-01	ACHAT DE GANTS (2022-1019)	Ronald Laurin	Maxime Fournier (2022-1019)	491,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16242		2022-02-10	50536	TOURISME MONTEREGIE	609,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-17	W-01082	ADHÉSION À TOURISME MONTERÉGIE 2022 (2022-6201)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-6201)	609,37 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16243		2022-02-10	00101	LUC MAILLOUX INC	4 594,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-20	20840	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9176)	Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-9176)	4 594,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16244		2022-02-10	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	1 543,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	2114-487	SERVICES INFORMATIQUES DU 02 JANVIER AU 15 JANVIER 2022 (2022-9025)	Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022)	1 543,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16245		2022-02-10	00019	WURTH CANADA LTEE	2 719,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-17	24673744	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8004)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8004)	1 915,17 \$
2022-01-10	24662556	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8069)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8069)	55,19 \$
2022-01-20	24679622	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8004)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8004)	95,04 \$
2022-01-17	24672668	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8069)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8069)	124,17 \$
2022-01-05	24657882	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8069)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8069)	357,48 \$
2022-01-18	24674874	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8004)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8004)	107,68 \$
2022-01-19	24676404	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8004)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8004)	64,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16246		2022-02-17	03115	ACKLANDS - GRAINGER INC.	366,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	9188416540	ACHAT DE GANTS RESISTANT AU FROID (2022-1049)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-1049)	240,91 \$
2022-01-24	9188821277	ACHAT DE GANTS RESISTANT AU FROID (2022-1049)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2022-1049)	125,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16247	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	05121	Nom:	AECOM CONSULTANTS INC.	Montant:	1 494,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-04-29	38353773	HONORAIRES PROFESSIONNELS - PROJET 60541019 - PARC LESPERANCE (2017-5006)			Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2017-5006)		1 494,68 \$	
No paiement:	S16248	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	95480	Nom:	ALAIN BENOIT, CONFERENCIER	Montant:	325,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	C22003	ANIMATION CONFERENCE "L'ALASKA - DES PRAIRIES JUSQU'AUX GLACIERS" (2022-6187)			Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6187)		325,00 \$	
No paiement:	S16249	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NOE	Montant:	258,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	6632	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022		258,69 \$	
No paiement:	S16250	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTRAX)	Montant:	1 136,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-28	8220459	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8080)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8080)		304,45 \$	
2022-01-25	8220317	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8065)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8065)		831,96 \$	
No paiement:	S16251	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	211,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	153884	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8014)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8014)		211,53 \$	
No paiement:	S16252	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	396,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	2022 18001190	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Sylvain Bujold	Jacques Des Ormeaux (2021-9102)		396,08 \$	
No paiement:	S16253	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	58857	Nom:	CONSTRUCTION MARTEAU RIVE SUD INC.	Montant:	2 718,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-26	537	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9173)			Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-9173)		2 718,22 \$	
No paiement:	S16254	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04060	Nom:	DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	Montant:	1 590,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-11-30	179351	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS AU 30 NOVEMBRE 2021 - AVIS JURIDIQUE - DROIT			Cassandra Comin Bergor			1 590,80 \$	
No paiement:	S16255	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTEE	Montant:	922,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16255		2022-02-17	04349	ELECTRIMAT LTEE	922,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	FC00412757	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6002)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6002)	261,41 \$
2022-01-25	FC00412756	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6003)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6003)	661,11 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16256		2022-02-17	04492	ENTREPOT DU SILENCIEUX G.L. (SILENCIEUX & FREINS G L)	118,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	1-84909	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8067)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8067)	118,41 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16257		2022-02-17	03282	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	39,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	FA-88177	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8050)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8050)	39,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16258		2022-02-17	03297	EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)	290,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	INV275004	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8058)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8058)	290,24 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16259		2022-02-17	05840	EQUIPEMENTS ROBERT INC.	230,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	23457	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8082)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8082)	230,37 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16260		2022-02-17	59231	FEDERATION DES MILIEUX DOCUMENTAIRES	265,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	25147	ADHESION ANNUELLE 2022 -BIBLIOTHEQUES UBLIQUES AUTONOMES (2022-6285)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6285)	265,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16261		2022-02-17	05888	FRANCOIS ADAM SERVICES	663,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-23	2022-0972	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Ronald Laurin (2022-9043)	663,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16262		2022-02-17	00567	GENERAL BEARING SERVICE INC	201,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	484752	PIÈCES/MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (2022-6019)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6019)	201,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16263		2022-02-17	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	448,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16263	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 448,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-15	M30015730456	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SEC (2021-9093)	Marie-Eve Ferland		224,20 \$
2022-01-15	M30015730457	CONTENEUR RÉSIDUS REBUTS SEC (2021-9093)	Marie-Eve Ferland		224,20 \$

No paiement: S16264	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant: 2 108,06 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	03P34220	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8051)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8051)	59,59 \$
2022-01-25	03P33960	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8051)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8051)	922,04 \$
2022-01-26	03P34222	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8051)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8051)	42,15 \$
2022-01-26	03P34159	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8071)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8071)	717,14 \$
2022-01-24	03P33450	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8051)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8051)	235,46 \$
2022-01-28	03P34349	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8071)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8071)	131,68 \$

No paiement: S16265	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 01129	Nom: GROUPE LABERGE REMORQUAGE	Montant: 747,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	587163	REMORQUAGE DU TRACTEUR A TROTTOIR (2022-6258)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6258)	183,96 \$
2022-01-27	587693	REMORQUAGE DE TRACTEUR A TROTTOIR (2022-6258)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6258)	183,96 \$
2022-01-27	587098	REMORQUAGE DU BALAI MECANIQUE (2022-6258)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6258)	379,42 \$

No paiement: S16266	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04579	Nom: INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)	Montant: 885,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	242988	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8044)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8044)	885,90 \$

No paiement: S16267	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 05075	Nom: J.R.P. TRANSPORT (J.RENE POIRIER EXCAVATION LTEE)	Montant: 1 950,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	19114	TRANSPORT DE NEIGE (2022-9046)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-9046)	1 950,58 \$

No paiement: S16268	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 585,96 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-27	177961	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)	Marie-Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2022-1053)	309,75 \$
2022-01-27	177963	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS POUR LIVRES NUMÉRIQUES/AUDIONUMÉRIQUES (2022-	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6181)	53,27 \$
2022-01-27	177962	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2022-1053)	Marie-Hélène Bohémier	Martin Latulippe (2022-1053)	222,94 \$

No paiement: S16269	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 4 783,01 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement: S16269	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 4 783,01 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	179342	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	26,20 \$
2022-01-28	179031	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	637,77 \$
2022-01-28	179341	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	108,78 \$
2022-01-28	179339	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	65,00 \$
2022-01-28	179340	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	112,01 \$
2022-01-24	178941	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	229,69 \$
2022-01-28	179045	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	520,91 \$
2022-01-28	179044	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	708,91 \$
2022-01-28	179030	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	929,33 \$
2022-01-26	178984	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	265,59 \$
2022-01-24	178939	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	1 042,18 \$
2022-01-26	178985	FRAIS D'ACCES ET DE VEROUS POUR LIVRES NUMÉRIQUES/AUDIONUMERIQUES (2022-	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6168)	26,55 \$
2022-01-24	178940	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022	110,09 \$

No paiement: S16270	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 154,09 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	CW25120737	ACHAT DE LIVRES (2021-7735)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7735)	67,04 \$
2022-01-24	CWQ25119376	ACHAT DE LIVRES (2022-1056)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1056)	34,60 \$
2022-01-24	CW25119375	ACHAT DE LIVRES (2022-1056)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1056)	52,45 \$

No paiement: S16271	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 1 264,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	24407261-01	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6012)	Yannick Raymond	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6012)	9,17 \$
2022-01-25	24383684-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-8066)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-8066)	315,87 \$
2022-01-25	24194168-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2021-1769)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-1769)	795,57 \$
2022-01-28	24407261-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6012)	Yannick Raymond	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6012)	144,00 \$

No paiement: S16272	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 1 473,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	21209154-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8064)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8064)	1 184,36 \$
2021-06-02	21192895-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - VOIR CRÉDIT 21192908-00	Sébastien Gravel		60,29 \$
2022-01-28	21209506-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8083)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8083)	85,36 \$
2022-01-26	21209298-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8070)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8070)	143,23 \$

No paiement: S16273	Date: 2022-02-17	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16273	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	03074	Nom:	MAXIGAZ INC	Montant:	131,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-26	327560	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)		131,07 \$	
No paiement:	S16274	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant:	570,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	2122	PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES 2ENV01 (2022-9032)			Patricia Gutierrez	Cassandra Comin Bergonzi (2022-9032)		570,28 \$	
No paiement:	S16275	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04347	Nom:	MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant:	666,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-26	988307	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8068)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8068)		666,63 \$	
No paiement:	S16276	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	523,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-10	296084	INSPECTION MENSUELLE DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION (2021-9096)			Yannick Raymond	Ronald Laurin (2021-9096)		523,14 \$	
No paiement:	S16277	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	37,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-25	405367517	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2021-1761)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2021-1761)		37,14 \$	
No paiement:	S16278	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	05331	Nom:	NSW CONTROLE INC.	Montant:	308,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-17	035282	APPEL DE SERVICE AU CENTRE DE LOISIRS - AJUSTEMENT TEMPERATURE DANS DEUX			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-7695)		308,13 \$	
No paiement:	S16279	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPH LIBRAIRIE	Montant:	238,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-28	216015	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)			Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)		206,79 \$	
2022-01-28	216016	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)			Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)		31,49 \$	
No paiement:	S16280	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	59991	Nom:	PAUL IMBEAULT	Montant:	1 757,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-28	031	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE DU 17 AU 28 JANVIER 2022 (2020-9123)			Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2020		1 757,74 \$	
No paiement:	S16281	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	01917	Nom:	PAYSAGISTE JEAN-PAUL CHARLEBOIS	Montant:	1 682,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16281		2022-02-17	01917	PAYSAGISTE JEAN-PAUL CHARLEBOIS	1 682,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-24	4285	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9175)		Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9175)	1 682,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16282		2022-02-17	01390	PRUDENT MESURES D'URGENCE ET SECURITE CIVILE INC	7 569,96 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-25	13766	SERVICES PROFESSIONNELS - ETUDE DE CONSEQUENCES AMMONIAC A L'ARENA (2021-		Eric Painchaud	Jacques Des Ormeaux (2021-9138)	2 998,55 \$
2022-01-24	13803	SOLDE RÉSIDUEL POUR L'ABONNEMENT À COMALERTE 2022 (2022-1040)		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-1040)	65,08 \$
2022-01-24	13741	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT POUR LE SYSTÈME DE COMMUNICATION ET D'ALERTI		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-1040)	4 506,33 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16283		2022-02-17	01272	RENE RIENDEAU (1986) INC	68,90 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-28	FCB0021245	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8076)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8076)	68,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16284		2022-02-17	50611	SANTINEL INC.	2 393,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-07	M53788	ACHAT DE CARTOUCHES D'ELECTRODES ET BATTERIE POUR DÉFIBRILLATEURS (2021-1		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2021-1585)	2 058,80 \$
2022-01-08	M54237	ACHAT DE CARTOUCHES D'ELECTRODES ET BATTERIE POUR DÉFIBRILLATEURS (2021-1		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1677)	334,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16285		2022-02-17	59303	SERVICES PISCINES & SPAS GODMAIRE INC.	402,42 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-12-23	01848	MAIN D'OEUVRE ET FORMATION POUR CHANGEMENT DE LAMPE DU REACTEUR UV AU C		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2021-7709)	402,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16286		2022-02-17	03432	TANDEM GRAFIK (ESTAMPES PANCO INC)	46,96 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-10-28	168045	ACHAT ESTAMPE ET TAMPON ENCREUR - GREFFE (2021-1587)		Sandra Ruel	Sandra Ruel (2021-1587)	46,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16287		2022-02-17	03693	TENAQUIP	617,42 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	14387428-00	ACHAT DE CONTENEURS DE SEL/SABLE (2022-1035)		Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2022-1035)	617,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16288		2022-02-17	95745	TRANSPORT GABRIEL	4 853,96 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-26	179	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9174)		Ronald Laurin	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2021-9174)	4 853,96 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16289	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	04174	Nom:	WOLTERS KLUWER	Montant:	298,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	2947525	ACHAT DE LIVRES - MANUEL DE L'ELU MUNICIPAL (2022-1058)			Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2022-1058)		298,20 \$	
No paiement:	S16290	Date:	2022-02-17	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANADA LTEE	Montant:	64,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-26	24687014	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8004)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8004)		64,26 \$	
No paiement:	S16291	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	03032	Nom:	ARBRE DE COMMANDE RIVE-SUD INC	Montant:	1 332,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-02	34331	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8095)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8095)		1 332,02 \$	
No paiement:	S16292	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NOE	Montant:	459,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-03	6643	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022		459,90 \$	
No paiement:	S16293	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	00036	Nom:	ASCENSEURS TK CANADA LIMITED	Montant:	118,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-01	2081870	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE - FEVRIER 2022 (2022-9042)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-9042)		118,57 \$	
No paiement:	S16294	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	02763	Nom:	A.S.I. AQUATIC EXPERT (AQUA SOLUTIONS (2004) INC)	Montant:	2 725,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-03	57405	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2022-1072)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1072)		572,95 \$	
2022-02-01	57383	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DE LA PISCINE INTERIEURE (2021-9133)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9133)		2 025,93 \$	
2022-02-01	57374	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2022-1062)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2022-1062)		126,76 \$	
No paiement:	S16295	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	03359	Nom:	AUBIN & ST PIERRE	Montant:	20 982,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	5375	ACHAT D'UNE DAMEUSE POUR PISTES DE SKI DE FOND - 21DDP129 (2021-1765)			Ronald Laurin	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021		20 982,94 \$	
No paiement:	S16296	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	04923	Nom:	BIBLIO RPL LTEE	Montant:	91,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-01	0085-31031	ACHAT DE SACS DE RANGEMENT (2022-1067)			Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1067)		91,75 \$	
No paiement:	S16297	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	02116	Nom:	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant:	210,40 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16297	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	02116	Nom:	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant:	210,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	23FAC00170215	EXAMEN PRE EMPLOI (2022-9049)			Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-9049)		210,40 \$	
No paiement:	S16298	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTRAX)	Montant:	50,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-01	8220562	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8092)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8092)		50,80 \$	
No paiement:	S16299	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	00564	Nom:	CERIU CENTRE EXPERTISE, RECHERCHE INFRASTRUCTURES URBAINES	Montant:	862,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-27	4462	FORMATION DE LA MAIN D'OEUVRE (2022-6299)			Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2022-6299)		862,31 \$	
No paiement:	S16300	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	03205	Nom:	CHAUSSURES 22 SECURITE	Montant:	1 404,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	220110	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2022-9015)			Maxime Fournier	Ronald Laurin (2022-9015)		1 404,91 \$	
No paiement:	S16301	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	60352	Nom:	CONFORMIT TECHNOLOGY INC.	Montant:	7 697,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-01	1003314	FRAIS DE SOUSCRIPTION ANNUEL DU LOGICIEL INFONUAGIQUE - 27 MAI 2022 AU 27 MAI			Francis Blondeau	Jacques Des Ormeaux (2021-9054)		7 697,58 \$	
No paiement:	S16302	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	581,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-02	2022 18001806	SERVICE DE REBUT D'ASPHALTE (2021-1042)			Maxime Fournier	Sylvain Bujold (2021-1042)		79,88 \$	
2022-02-01	2022 18001859	PIERRE CONCASSÉE - REMPLACE LA FACTURE 2022 18000690 (2021-9102)			Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux (2021-9102)		501,85 \$	
No paiement:	S16303	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	04873	Nom:	COPIBEC	Montant:	229,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	54000	RENOUVELLEMENT DE LICENCE POUR SUPPORT PAPIER/NUMÉRIQUE POUR 2022 (2022-			Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-6194)		229,95 \$	
No paiement:	S16304	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	05795	Nom:	DATADIS INC.	Montant:	2 483,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-04	023126	RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN TECHNIQUE ET SOUTIEN LOGICIEL MIR-RT ET SAPHIRR			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-5005)		2 483,46 \$	
No paiement:	S16305	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	50147	Nom:	DEROME DESIGN INC.	Montant:	505,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16305		2022-02-24	50147	DEROME DESIGN INC.	505,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	3845	SERVICES PROFESSIONNELS, MISE EN PAGE ET MONTAGE POUR COIN-COIN - HIVER 20:		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-6200)	505,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16306		2022-02-24	03119	DESCHENES ET FILS LTÉE	237,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	9819260	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE INTERIEURE (2022-6033)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6033)	76,06 \$
2022-02-04	9826944	ACHAT DE MATÉRIAUX - ATELIERS MUNICIPAUX (2022-6029)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6029)	161,55 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16307		2022-02-24	05577	DRAINAGE QUEBECOIS	2 759,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-30	46774	APPEL DE SERVICE POUR DEGELER MACHINERIE (2022-6262)		Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6262)	1 379,70 \$
2022-01-29	46768	APPEL DE SERVICE POUR DEGELER MACHINERIE (2022-6261)		Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6261)	1 379,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16308		2022-02-24	04349	ELECTRIMAT LTEE	16,26 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-09-24	FC00387350	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - OEUVRE D'ART DU CARREFOUR GIRATOIRE (2021-8		Simon Bédard-Goulet	Jacques Des Ormeaux (2021-8672)	16,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16309		2022-02-24	01952	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	1 694,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	83307	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8089)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8089)	1 694,82 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16310		2022-02-24	03036	ENTREPRISES MICHAUVILLE INC (LES)	47 466,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-03	34104	LOCATION D'UN BÉLIER MÉCANIQUE -DÉNEIGEMENT SAISON 2021-2022 (2021-9114)		Maxime Fournier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	16 631,20 \$
2022-02-03	34105	LOCATION DE 2 NIVELEUSES AVEC OPÉRATEURS -DÉNEIGEMENT SAISON 2021-2022 (20		Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2021	30 835,38 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16311		2022-02-24	04550	EQUIPEMENTS BROSSARD	371,14 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	670466-0001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8027)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8027)	371,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S16312		2022-02-24	03282	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	355,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	FA-88324	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8075)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8075)	355,36 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16313		2022-02-24	05840	EQUIPEMENTS ROBERT INC.	2 178,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	23481	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8082)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8082)	27,55 \$
2022-02-04	23538	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8104)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8104)	1 153,17 \$
2022-02-03	23528	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8101)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8101)	997,52 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16314		2022-02-24	02154	EUROFINS ENVIRONEX	958,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	740017	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	779,22 \$
2022-01-31	740020	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	81,15 \$
2022-01-31	740019	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	8,38 \$
2022-01-31	740018	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2021-9155)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2021-9155)	89,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16315		2022-02-24	03870	FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	5 896,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-24	20220224	REMISES DU 23 JANVIER AU 19 FEVRIER 2022 - RÉFÉRENCE NO 25965	Francis Blondeau		5 896,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16316		2022-02-24	05888	FRANCOIS ADAM SERVICES	663,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-30	2022-0973	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2022-9043)	Yannick Raymond	Ronald Laurin (2022-9043)	663,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16317		2022-02-24	00567	GENERAL BEARING SERVICE INC	72,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	485675	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6020)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6020)	72,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16318		2022-02-24	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	113 567,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	N60001696377	COLLECTES DECHETS/ORGANIQUE/RECYCLAGE POUR JANVIER 2022 (2021-9093)	Jacques Des Ormeaux		113 567,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16319		2022-02-24	01289	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	439,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	03P35794	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8038)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8038)	438,05 \$
2022-02-01	03P34756	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8071)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8071)	1,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16320		2022-02-24	05253	GROUPE CT (CT COPIEUR)	94,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16320		2022-02-24	05253	GROUPE CT (CT COPIEUR)	94,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	564119	FRAIS DE BASE FACTURÉ POUR LA PERIODE DU 1ER AU 28 FEVRIER 2022 (2021-7708)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7708)	41,44 \$
2021-12-21	555690	FRAIS DE BASE FACTURÉ POUR LA PERIODE DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2021 (2021-7708)	Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2021-7708)	52,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16321		2022-02-24	60047	HFT COMMUNICATIONS	3 420,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	4262	SERVICE DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 26 JANVIER 2022 (2021-7708)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-9040)	661,11 \$
2022-01-31	4260	SERVICE DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 12 JANVIER 2022 (2021-7708)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-9040)	1 379,70 \$
2022-01-31	4261	SERVICE DE WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 17 JANVIER 2022 (2021-7708)	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2022-9040)	1 379,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16322		2022-02-24	59278	INDUKTION GROUPE CONSEIL	4 254,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	MTL-3939	SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE SUR L'AVENUE DE PUTNEY E	Simon Bédard-Goulet	Jacques Des Ormeaux (2021-4016)	4 254,08 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16323		2022-02-24	04579	INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)	126,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	243212	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8088)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8088)	126,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16324		2022-02-24	00613	INSIGHT CANADA INC	622,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2021-11-29	721609679	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 721597997 (2021-1478)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2021-1478)	(36,75 \$)
2022-02-02	721659258	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - LICENCE ADOBE ACROBAT PRO (2022-1071)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1071)	659,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16325		2022-02-24	02376	INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA INC (LES)	1 642,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	15337	ACHAT DE MATÉRIAUX - FEUILLE DE PLASTIQUE POUR BANDE DE HOCKEY (2022-1061)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2022-1061)	1 642,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16326		2022-02-24	05075	J.R.P. TRANSPORT (J.RENE POIRIER EXCAVATION LTEE)	1 010,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	19115	TRANSPORT DE NEIGE (2022-9046)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2022-9046)	1 010,13 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16327		2022-02-24	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	1 042,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	179234	ACHAT DE LIVRES (2022-1054)	Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux en remplacement de Conseil municipal (2022-1054)	1 042,23 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16328		2022-02-24	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	420,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	24425215-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2022-6257)	Yannick Raymond	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6257)	511,11 \$
2022-02-04	24451467-00	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 24407261-00 (2022-6012)	Maxime Fournier	Maxime Fournier en remplacement de Ronald Laurin (2022-6012)	(90,95 \$)
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16329		2022-02-24	05896	MACPEK INC.	2 080,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	21209506-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8083)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8083)	103,57 \$
2022-02-04	21210033-00	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 21209995-00 (2022-8102)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8102)	(436,91 \$)
2022-02-04	21209995-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8102)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8102)	2 394,13 \$
2022-02-04	21209851-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8096)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8096)	5,38 \$
2022-02-02	21209851-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8096)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8096)	14,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16330		2022-02-24	05775	MBM EXTERMINATION INC.	120,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	8371	GESTION PARASITAIRE - VISITE MENSUELLE DE FEVRIER (2019-9000)	Maxime Fournier	Yannick Raymond (2019-9000)	120,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16331		2022-02-24	95888	MT VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS INC.	517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	33433	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - INSTALLATION DE DEMARREUR (2022-6259)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6259)	517,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16332		2022-02-24	04007	MULTI PRESSION L C INC	163,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	FA-55201	ACHAT D'OUTIL - ENTRETIEN DES PISCINES (2022-1073)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1073)	163,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16333		2022-02-24	59760	MUNICONSEIL AVOCATS	75,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	13112	SERVICES PROFESSIONNELS - AVIS DE RÉSERVE 287410-02	Cassandra Comin Bergor		75,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16334		2022-02-24	04199	NAVADA LTÉE	781,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-01	297589	TRAITEMENT CHIMIQUE, ANALYSE DE LEGIONNELLE - CONDENSATEUR TOUR D'EAU DE	Maxime Fournier	Ronald Laurin (2021-9096)	781,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S16335		2022-02-24	03499	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	162,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	405386715	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2022-1063)	Martin Latulippe	Marie-Hélène Bohémier (2022-1063)	162,74 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:	S16336	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	918,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-04	502190	ACHAT D'UNE SCIE À ONGLET - ENTRETIEN COMMUN DES BATIMENTS (2022-6255)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-6255)		918,65 \$	
No paiement:	S16337	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	01304	Nom:	PARAGRAPHE LIBRAIRIE	Montant:	62,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2021-08-27	214002	ACHAT DE LIVRES (2022-1055)			Marie-Hélène Bohémier	Jacques Des Ormeaux (2022-1055)		62,95 \$	
No paiement:	S16338	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	01917	Nom:	PAYSAGISTE JEAN-PAUL CHARLEBOIS	Montant:	1 423,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	4311	TRANSPORT DE NEIGE (2021-9175)			Eric Valotaire	Ronald Laurin (2021-9175)		1 423,83 \$	
No paiement:	S16339	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	51529	Nom:	PG SOLUTIONS INC.	Montant:	65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-04	STD46971	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS JANVIER 2022 (2022-9052)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-9052)		65,54 \$	
No paiement:	S16340	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	00196	Nom:	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	Montant:	511,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-04	F0213768 00	APPEL DE SERVICE AVEC CAMION GRUE - REPARATION D'UN PNEU (2022-8091)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8091)		511,58 \$	
No paiement:	S16341	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	05586	Nom:	PRECICOM TECHNOLOGIES INC.	Montant:	2 000,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	40231	ACHAT DE 4 BORNES POUR WIFI (2022-1066)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1066)		2 000,57 \$	
No paiement:	S16342	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	2 492,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-01-31	Q2062332	ACHAT D'UN ONDULATEUR POUR LE 35 AVENUE ABERDEEN (2022-1034)			Maxime Fournier	Yannick Raymond (2022-1034)		715,70 \$	
2022-01-31	Q2062427	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - JANVIER 2022 (2022-9027)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9027)		421,06 \$	
2022-02-03	Q2062595	ACHAT D'UN ONDULATEUR POUR LE 35 AVENUE ABERDEEN (2022-1034)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2022-1034)		1 355,56 \$	
No paiement:	S16343	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	147,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-02-03	0523965	ACHAT D'OUTIL - ENTRETIEN DES RUES (2022-6055)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2022-6055)		147,15 \$	
No paiement:	S16344	Date:	2022-02-24	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant:	404,71 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2022-02-01 AU 2022-02-28

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S16344		2022-02-24	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC		404,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	120630	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)		Marie-Hélène Bohémier	Marie-Hélène Bohémier (2022-1057)	404,71 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S16345		2022-02-24	01272	RENE RIENDEAU (1986) INC		1 026,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-02	PSO006698-1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-6197)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-6197)	1 026,08 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S16346		2022-02-24	03143	ROBERT BOILEAU INC		183,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-02-04	90330	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8099)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8099)	183,62 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S16347		2022-02-24	00019	WURTH CANADA LTEE		1 175,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-01-31	24693713	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-8086)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8086)	1 175,08 \$
Grand total :						7 039 786,27 \$



Transactions bancaires
Du : 2022-02-01 au : 2022-02-28
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2022-02-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	9.48
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	113.94
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Finance	121.51
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	127.32
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	145.25
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143.29
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	169.13
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	62.85
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	160.31
2022-02-01	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	120.76
2022-02-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	132.97
2022-02-01	Salaires nets période 05	193 332.93
2022-02-03	Déductions à la sources - fédéral - période 04	2 153.86
2022-02-03	Déductions à la sources - fédéral - période 04	9 475.96
2022-02-03	Déductions à la sources - provincial - période 04	30 893.60
2022-02-03	Remise - Pension alimentaire période 04	225.82
2022-02-04	Frais perception comptes de taxes	522.64
2022-02-07	Achat carte de crédit	2 022.32
2022-02-08	Salaires nets période 06	57 615.59
2022-02-10	Déductions à la sources - fédéral - période 05	8 952.66
2022-02-10	Déductions à la sources - fédéral - période 05	31 599.64
2022-02-10	Déductions à la sources - provincial - période 05	108 363.57
2022-02-10	Remise - Pension alimentaire période 05	225.82
2022-02-15	Frais bancaire pour B-CITI	15.20
2022-02-15	Salaires nets période 07	207 959.32
2022-02-16	Remboursement - Culture et loisirs	1 491.00
2022-02-17	Remboursement - Culture et loisirs	1 025.00
2022-02-17	Déductions à la sources - fédéral - période 06	2 364.50
2022-02-17	Déductions à la sources - fédéral - période 06	8 591.42
2022-02-17	Déductions à la sources - provincial - période 06	29 990.40
2022-02-17	Remise - Pension alimentaire période 06	225.82
2022-02-17	Remise - Régime de retraite des élus - période 07	3 013.59
2022-02-22	Virement vers le compte placement	5 000 000.00
2022-02-22	Remboursement - Culture et loisirs	702.00
2022-02-22	Salaires nets période 08	54 685.51
2022-02-23	Remboursement - Culture et loisirs	680.00
2022-02-24	Déductions à la sources - fédéral - période 07	11 058.47
2022-02-24	Déductions à la sources - fédéral - période 07	31 048.84
2022-02-24	Déductions à la sources - provincial - période 07	110 960.83
2022-02-24	Remise - Pension alimentaire période 07	225.82
2022-02-24	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	533.39
	Total	5 911 262.33

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-décembre 2021 à mi-janvier 2022
Date effective de paiement : 2022-02-07

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Comin Bergonzi, Cassandra	Registre Foncier	Consultations du registre foncier	1.00 \$
Gutierrez, Patricia	Rapid Test and Trace	Achat de tests rapides de dépistage COVID-19	1 602.25 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur aquatique	71.71 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	36.70 \$
	Zoom	Conférence Zoom	46.00 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Camp de jour	10.13 \$
Mercure, Mélissa	Solutions Swissnova Global	Webinaire de formation continue annuelle NOVA	150.00 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 07 décembre 2021 au 06 janvier 2022	81.53 \$
	Zoom	Conférence Zoom	23.00 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			2 022.32 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS

Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Disponible 2022	No. résolution	Date du paiement
<u>Festival Classica</u>						
Versement 1	98 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	98 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
	196 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
<u>Corporation développement économique (CDE)</u>						
Versement 1	50 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 2	125 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement 3	14 866.64 \$	- \$	- \$	- \$	2019-02-050	À payer
Participation au magazine Vivre Saint-Lambert	6 875.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Projet de terrasses des restaurants	18 258.36 \$	- \$	- \$	- \$		
Versement	85 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
	300 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Sous-total	496 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
<u>Autres organismes</u>						
		105 000.00 \$				
Asphalte diffusion	7 696.51 \$	- \$	- \$	- \$	2021-04-120	À payer
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	3 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Club de boulingrin de Saint-Lambert	8 510.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Conseil des aînés de Saint-Lambert	15 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Croix-Rouge canadienne	2 856.00 \$	- \$	- \$	- \$		
David La Rue	1 300.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Foire d'art contemporain de Saint-Lambert	15 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
La Traversée	4 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lea-Jeanne Tremblay	800.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Lumina Conseil	3 500.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Moisson Rive-Sud	3 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
RTL - Transport des aînés (1)	(1 740.00) \$	- \$	- \$	- \$	2019-01-023	À recevoir
Saint-Lambert en fête	8 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
	70 922.51 \$	105 000.00 \$	- \$	105 000.00 \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	566 922.51 \$	105 000.00 \$	- \$	105 000.00 \$		

(1)

Crédit 2020	(37 831.00) \$
Janvier à juin 2021	22 997.00 \$
Juillet à décembre 2021	35 187.50 \$
Crédit 2021	(22 093.50) \$
	(1 740.00) \$



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

Financement du projet de réfection de la toiture de l'hôtel de ville

D'AUTORISER l'utilisation du paiement comptant progressif (PCP) pour le financement des travaux de réfection de la toiture de la portion administrative de l'hôtel de ville ainsi que pour le remplacement de l'unité de climatisation pour une somme de 235 620 \$ taxes nettes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.3)

Dépenses de recherche et de soutien des conseillers

Il est procédé au dépôt du rapport du trésorier sur les dépenses de recherche et de soutien des conseillers tel que soumis.

Ville de Saint-Lambert**Dépenses de recherche et de soutien des conseillers**

Année se terminant le 31 décembre 2021

<u>Nom du fournisseur</u>	<u>Adresse du fournisseur</u>	<u>Date</u>	<u>Description</u>	<u>Coût</u>
District 2 - Philippe Glorieux				
Copie Rive-Sud	3910, boulevard Taschereau Greenfield Park (Québec) J4V 2H9	2021-01-22	Impression de dépliants (publicité)	402.36 \$
District 5 - Loïc Blancquaert				
Virgin Plus	15, Asquith Avenue Toronto (Ontario) M5V 2T3	2021-07-25	Frais de cellulaire - Janvier à juillet 2021	352.45 \$
Mobile Care	2151, boulevard Lapinière Brossard (Québec) J4W 2T5	2021-08-02	Étui pour cellulaire	28.74 \$
Virgin Plus	15, Asquith Avenue Toronto (Ontario) M5V 2T3	2021-10-04	Frais de cellulaire - Ajustement août à décembre 2020	106.09 \$
Semainier Paroissial	5824, rue d'Iberville Montréal (Québec) H2G 2B9	2021-11-22	Publications d'une annonce débutant le 5 décembre 2021	459.90 \$
Union des municipalité du Québec	2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 210 Montréal (Québec) H3A 2A5	2021-12-12	Formation - 8 janvier 2022	172.46 \$
Virgin Plus	15, Asquith Avenue Toronto (Ontario) M5V 2T3	2021-12-25	Frais de cellulaire - Août, novembre et décembre 2021	151.05 \$
				1 270.69 \$
District 6 - Liette Michaud				
Wolters Kluwer	34, Armstrong Avenue Georgetown (Ontario) L7G 4R9	2021-11-26	Manuel de l'élu(e) municipal(e), 8e édition	158.55 \$
District 7 - Virginie Dostie-Toupin				
Wolters Kluwer	34, Armstrong Avenue Georgetown (Ontario) L7G 4R9	2021-11-29	Manuel de l'élu(e) municipal(e), 8e édition	158.55 \$

Ville de Saint-Lambert**Dépenses de recherche et de soutien des conseillers****Année se terminant le 31 décembre 2021**

<u>Nom du fournisseur</u>	<u>Adresse du fournisseur</u>	<u>Date</u>	<u>Description</u>	<u>Coût</u>
District 8 - France Désaulniers				
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	801, Grande Allée Ouest, bureau 130 Québec (Québec) G1S 1C1	2021-02-10	Adhésion	45.00 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	801, Grande Allée Ouest, bureau 130 Québec (Québec) G1S 1C1	2021-02-10	Adhésion - Club politique	25.00 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	801, Grande Allée Ouest, bureau 130 Québec (Québec) G1S 1C1	2021-02-16	Formation - 25 et 26 février 2021	150.00 \$
Les Arts et la Ville	870, avenue De Salaberry, bureaux 122-124 Québec (Québec) G1R 2T9	2021-05-04	Colloque 2021	350.00 \$
Union des municipalité du Québec	2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 210 Montréal (Québec) H3A 2A5	2021-05-04	Assises 2021	574.88 \$
				1 144.88 \$
District 8 - Stéphanie Verreault				
Wolters Kluwer	34, Armstrong Avenue Georgetown (Ontario) L7G 4R9	2021-11-28	Manuel de l' élu(e) municipal(e), 8e édition	158.55 \$
Total payé				<u>3 293.58 \$</u>



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.4)

Rapport du trésorier sur les dépenses électorales en 2021

Il est procédé au dépôt du rapport du trésorier sur les dépenses électorales pour l'année 2021 suivant la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2).

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS

Parti : Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	Date d'autorisation : 10 août 2021
Chef : Karl Villeneuve	
Représentant officiel : Alexandre Baril	Vérificateur : Gilles Delarosbil
Dirigeant : Isabelle Mélançon	Dirigeant : Patrick Bennett

CANDIDATS

DATE DE L'ÉLECTION : 7 novembre 2021			
Nom de chaque candidat (Parti ou candidat indépendant autorisé)	Mairie/District /Poste	Agent officiel/ Représentant et agent officiels	% de votes obtenus
France Désaulniers Indépendante autorisée	Mairie	Timothy Daus Agent officiel	17,83 %
Pascale Mongrain Indépendante autorisée	Mairie	Pascale Mongrain Agente officielle	42,33 %
Vincent Trudel Indépendant autorisé	Mairie	Robert Taylor Agent officiel	12,86 %
Karl Villeneuve Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	Mairie	Alexandre Baril Agent officiel	26,98 %
Luc Côté Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 1	Alexandre Baril Agent officiel	26,28 %
Francis Le Chatelier Indépendant autorisé	District 1	Francis Le Chatelier Agent officiel	73,72 %
Claude Ferguson Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 2	Alexandre Baril Agent officiel	55,84 %
Philippe Glorieux Indépendant autorisé	District 2	Pierre Lamarre Agent officiel	44,16 %
Alexandrine Lamoureux-Salvas Indépendante autorisée	District 3	Alexandrine Lamoureux- Salvas Agente officielle	66,58 %

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

Louis-Michel Raby Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 3	Alexandre Baril Agent officiel	33,42 %
Julie Bourgoïn Indépendante autorisée	District 4	Marc Rouleau Agent officiel	53,60 %
Noureddine Charki Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 4	Alexandre Baril Agent officiel	23,14 %
Mavis Spencer Indépendante autorisée	District 4	Gabriela Stamate Agente officielle	23,26 %
Diane Bastien Indépendante autorisée	District 5	Michel Carrier Agent officiel	20,82 %
Loïc Blancquaert Indépendant autorisé	District 5	Loïc Blancquaert Agent officiel	64,14 %
Jason Pitsilis Vision Saint- Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 5	Alexandre Baril Agent officiel	15,04 %
Kévin Arbour Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 6	Alexandre Baril Agent officiel	26,17 %
Virginie Lapierre Indépendante autorisée	District 6	Virginie Lapierre Agente officielle	15,99 %
Liette Michaud Indépendante autorisée	District 6	Liette Michaud Agente officielle	32,59 %
Guillaume Vanderveken Indépendant autorisé	District 6	Guillaume Vanderveken Agent officiel	25,25 %
Alain Dépatie Indépendant autorisé	District 7	Alain Dépatie Agent officiel	20,32 %
Virginie Dostie-Toupin Indépendante autorisée	District 7	Virginie Dostie-Toupin Agente officielle	47,33 %
Véronique Lafontaine Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 7	Alexandre Baril Agent officiel	32,35 %
Sophie Fournier Vision Saint Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 8	Alexandre Baril Agent officiel	25,52 %

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

Stéphanie Verreault Indépendante autorisée	District 8	Stéphanie Verreault Agente officielle	74,48 %
---	------------	--	---------

RAPPORTS FINANCIERS DES PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS

DATE LIMITE DE PRODUCTION : 1 ^{ER} avril 2021	
Parti : S/O	Date de production : S/O

VERSEMENT DE L'ALLOCATION ANNUELLE À DES PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS

Parti politique autorisé	Allocation maximale possible		Allocation versée	
Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	1 586,53	\$	0	\$

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ ET RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

DATE LIMITE DE PRODUCTION : 7 février 2022						
Nom de chaque candidat (Parti ou candidat indépendant autorisé)	Mairie/ District/ Poste	Date du dépôt du rapport	Limite de dépenses électorales		Dépenses électorales inscrites au rapport	
France Désaulniers Indépendante autorisée	Mairie	2022-02-02	8 901,60	\$	5 002,96	\$
Pascale Mongrain Indépendante autorisée	Mairie	2022-02-03	8 901,60	\$	5 621,98	\$
Vincent Trudel Indépendant autorisé	Mairie	2022-01-24	8 901,60	\$	8 227,08	\$
Karl Villeneuve Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	Mairie	2022-01-25	8 901,60	\$	6 816,50	\$
Luc Côté Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 1	2022-01-25	2 513,10	\$	1 823,81	\$
Francis Le Chatelier Indépendant autorisé	District 1	2022-02-07	2 513,10	\$	2 327,58	\$
Claude Ferguson Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 2	2022-01-25	2 511,60	\$	2 179,14	\$
Philippe Glorieux Indépendant autorisé	District 2	2022-01-31	2 511,60	\$	2 266,60	\$
Alexandrine Lamoureux-Salvas Indépendante autorisée	District 3	2022-02-02	2 521,20	\$	2 469,97	\$
Louis-Michel Raby Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 3	2022-01-25	2 521,20	\$	1 829,68	\$
Julie Bourgoin Indépendante autorisée	District 4	2022-01-26	2 439,30	\$	991,20	\$

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

Noureddine Charki Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 4	2022-01-25	2 439,30	\$	1 770,24	\$
Mavis Spencer Indépendante autorisée	District 4	2022-02-05	2 439,30	\$	1 081,86	\$
Diane Bastien Indépendante autorisée	District 5	2022-01-20	2 483,40	\$	1 364,89	\$
Loïc Blancquaert Indépendant autorisé	District 5	2022-02-02	2 483,40	\$	1 949,40	\$
Jason Pitsilis Vision Saint- Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 5	2022-01-25	2 483,40	\$	1 802,26	\$
Kévin Arbour Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 6	2022-01-25	2 544,00	\$	1 846,24	\$
Virginie Lapierre Indépendante autorisée	District 6	2022-02-25	2 544,00	\$	0,00	\$
Liette Michaud Indépendante autorisée	District 6	2022-02-02	2 544,00	\$	742,45	\$
Guillaume Vanderveken Indépendant autorisé	District 6	2022-02-15	2 544,00	\$	0,00	\$
Alain Dépatie Indépendant autorisé	District 7	2022-02-02	2 619,60	\$	1 183,18	\$
Virginie Dostie-Toupin Indépendante autorisée	District 7	2022-01-20	2 619,60	\$	290,92	\$
Véronique Lafontaine Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 7	2022-01-25	2 619,60	\$	1 901,08	\$
Sophie Fournier Vision Saint Lambert – Équipe Karl Villeneuve	District 8	2022-01-25	2 609,70	\$	1 893,90	\$
Stéphanie Verreault Indépendante autorisée	District 8	2022-01-20	2 609,70	\$	300,00	\$

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

REMBOURSEMENTS ET VERSEMENTS À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

FRAIS DE VÉRIFICATION DES RAPPORTS FINANCIERS

Nom du parti	Année	Montant des honoraires		Montant remboursé		Date du remboursement
Vision Saint-Lambert – Équipe Karl Villeneuve	2021	0	\$	0	\$	S/O

DÉPENSES ÉLECTORALES

Parti ou candidat indépendant autorisé	Montant du remboursement prévu		Montant remboursé dans l'année		Date de remboursement
Alain Dépatie Indépendant autorisé	398,31	\$	398,31	\$	2021-12-03
France Désaulniers Indépendante autorisée	1 153,92	\$	1 153,92	\$	2021-12-03

VERSEMENT DES REVENUS D'APPARIEMENT LORS D'UNE ÉLECTION

Parti ou candidat indépendant autorisé	Montant versé dans l'année		Date du versement
Alain Dépatie Indépendant autorisé	0,00	\$	S/O
France Désaulniers Indépendante autorisée	500,00	\$	2021-12-03

Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal

RAPPORTS FINANCIERS ADDITIONNELS PRODUITS

Nom du candidat	Date de dépôt du rapport	Date limite de production
S/O	S/O	S/O

RAPPORTS NON PRODUITS

Types de rapport (RF, RCIA, RDE PPA, RFA)	Parti ou candidat indépendant autorisé	Représentant et agent officiels	Date de l'avis de non production
S/O	S/O	S/O	S/O



Signature du trésorier

Note : ce rapport est déposé aux membres du conseil municipal lors de la session régulière du 21 mars 2022.

c. c. Service du Registre, de la coordination et de la conformité des contributions politiques (DGEQ)



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.5) **Demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières - Ma deuxième maison à moi**

CONSIDÉRANT que l'organisme Ma deuxième maison à moi a déjà obtenu une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières le 3 octobre 2012.

D'INFORMER la Commission municipale du Québec que la Ville s'en remet à sa décision en ce qui a trait à la demande de reconnaissance de l'organisme Ma deuxième maison à moi aux fins d'exemption des taxes foncières qui lui a été présentée.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.6)

Octroi de subventions à des organismes pour l'année 2022

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1), toute municipalité locale peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite octroyer une aide financière à différents organismes qui œuvrent dans la communauté.

D'OCTROYER pour l'année 2022 une aide financière aux organismes suivants :

- Conseil des aînés de Saint-Lambert : 25 000 \$
- Conservatoire de musique de la Montérégie: 5 000 \$
- Société chorale de Saint-Lambert : 7 000 \$
- Réseau écocitoyen de Saint-Lambert : 3 000 \$
- Club de bowling de Saint-Lambert : 4 000 \$

D'IMPUTER la dépense totale de 44 000 \$ au poste budgétaire 02-111-00-971.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.7)

Financement - Parcs

D'autoriser l'utilisation du paiement comptant progressif à hauteur de 320 000\$ taxes nettes pour le financement des projets d'amélioration dans les parcs de la Ville suivants :

- Parc du Havre,
- Parc de Bretagne,
- Parc Pas-de-Calais
- Parc Upper-Edison
- Parc Logan
- Parc Union
- Skate-parc



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution no 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution no 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, c. C-27);

La mairesse procède au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1er février au 10 mars 2022.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 1er février au 10 mars 2022

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2022-02-06	Nomination	Indéterminé	[REDACTED]	Ouvrier de la voie publique	Direction des travaux publics / Voirie	col bleu	Régulier
2022-02-14	Changement d'affectation	Indéterminé	[REDACTED]	Chef de camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	col blanc	Temporaire
2022-02-14	Changement d'affectation	Indéterminé	[REDACTED]	Chef de camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatiques et de la jeunesse	col blanc	Temporaire
2022-02-20	Nomination	Indéterminé	[REDACTED]	Ouvrier de la voie publique (soir)	Direction des travaux publics / Voirie	col bleu	Régulier
2022-02-28	Réembauche	Indéterminé	[REDACTED]	Professionnel camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des arts et de la culture	col blanc	Temporaire
2022-03-02	Embauche	Indéterminé	[REDACTED]	Inspectrice aux permis et à l'urbanisme	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement / Service de l'urbanisme, permis et inspections	col blanc	Probation
2022-03-07	Nomination	Indéterminé	[REDACTED]	Commis loisirs	Direction de la culture et des loisirs	col blanc	Régulier

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.3) **Désignation à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme - conseiller en urbanisme**

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'urbanisme de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'autorité compétente, et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

DE DÉSIGNER M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme, pour agir à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation municipale, plus particulièrement de la réglementation d'urbanisme;

D'AUTORISER M. Boulet à délivrer des constats d'infraction au nom de la ville en ce qui a trait à toute disposition à caractère pénal des règlements de la ville.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.4) **Désignation à titre d'autorité compétente aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme - Préposée aux permis et inspecteur**

DE DÉSIGNER Mme Marie-Claude Legault-Émard, préposée aux permis et à l'urbanisme, à titre d'autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux afin de pouvoir délivrer les permis et autorisations visant les objets suivants:

- Vente-débarras
- Arrosage
- Sollicitation
- Tournage
- Renouvellement Café-terrasse
- Thermopompe
- Réservoir de propane résidentiel
- Réparations(tel que l'existant)
- Remplacement de finis intérieurs
- Remplacement de revêtements extérieurs (proportions telles que l'existant et non-assujetti au PIIA)
- Occupation domaine public

et délivrer des avis et constats d'infraction pour des certificats de localisation non reçus.

DE NOMMER Mme Stéphanie Marchante-Guerrero, inspectrice au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux afin de pouvoir délivrer des permis, des autorisations, des avis et constats d'infraction.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1)

Contrat 19TP03 - Inspection des bornes d'incendie

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance régulière du 15 avril 2019, le conseil a, par l'adoption de la résolution n° 2019-04-115, adjugé le contrat n° 19TP03 à *Aqua Data inc.*, pour l'inspection des bornes d'incendie pour une période initiale de trois ans, soit du 16 avril 2019 au 15 avril 2022 avec deux options de renouvellement d'un an chacune;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des travaux publics souhaite se prévaloir de la 1^{re} option de renouvellement du contrat.

DE RENOUELER le contrat de services n° 19TP03 ayant pour objet l'inspection des bornes d'incendie pour une période d'un an avec l'entreprise *Aqua Data inc.*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 12 948,28 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-413-12-521;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2)

Contrat 22DAPP02 - Services d'animation de camp de jour 2022

DE CONCLURE le contrat de services n° 22DAPP02 ayant pour objet la fourniture de services d'animation de camp de jour - option arts de la scène pour la saison estivale 2022 avec l'*École des arts de la scène Nos voix, nos visages*, personne morale sans but lucratif, suivant les modalités et conditions déterminées dans le contrat de services élaboré par la *Division des activités aquatiques et de la jeunesse* et vérifié par la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux*; la valeur totale du contrat, excluant les revenus d'inscriptions qui s'ensuivent, étant estimée à 46 080 \$, taxes non applicables;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 02-755-52-418;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) **Contrat 22DDP27 - Services professionnels pour le bilan des GES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adhéré au *Programme des villes partenaires pour le climat* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);

CONSIDÉRANT les cibles de réduction de GES fédérales et provinciales;

D'ADJUGER de gré à gré le contrat n° 22DDP27 ayant pour objet les services professionnels pour le bilan des GES et l'élaboration d'un nouveau portrait et plan de réduction des émissions de GES à l'entreprise *Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie)* sur la base du prix forfaitaire proposé; la valeur totale du contrat du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 étant estimée à 21 000 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-470-00-411.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4) **Appel d'offres 22ENV01 - Travaux d'entretien et de taille de haies**

D'ADJUGER le contrat n° 22ENV01 ayant pour objet les travaux d'entretien et de taille de haies à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Progazon inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 étant estimée à 18 189,10 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-852-00-522;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5) **Appel d'offres 22TP02 - Services de coupe de gazon et de désherbage**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé au lancement de l'appel d'offres public n° 22TP02 ayant pour objet les services de coupe de gazon et de désherbage le 13 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions le 14 février 2022, la Ville a reçu une seule soumission et que celle-ci était conforme;

CONSIDÉRANT QUE le prix proposé comportait un écart important d'avec celui prévu dans l'estimation établie par la Ville;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.3. de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), dans le cas où une municipalité a, à la suite d'une demande de soumissions, reçu une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le seul soumissionnaire conforme a envoyé à la Ville, le 3 mars 2022, un prix révisé à la baisse de sa soumission et ce, sans changer les obligations prévues aux documents de l'appel d'offres public n° 22TP02;

D'ADJUGER le contrat n° 22TP02 ayant pour objet les services de coupe de gazon et de désherbage à la seule entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Progazon inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix révisé; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 étant estimée à 213 804,48 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-851-00-523.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.6) **Appel d'offres 22GN01 - Réfection de l'éclairage du boul. de Montrose**

D'ADJUGER le contrat de construction n° 22GN01 ayant pour objet la réfection de l'éclairage du boul. de Montrose à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Senterre entrepreneur général inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant estimée à 205 000 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la dépense de 215 250 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 205 000,00 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 5 % (10 250 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*.

D'IMPUTER la somme de 215 250 \$, toutes taxes comprises, au *Règlement décrétant une dépense de 9 600 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la réalisation de travaux ayant pour objet la réfection de la partie de la rue Riverside comprise entre l'avenue Alexandra et la rue de Bretagne ainsi que la réfection des égouts et de l'aqueduc situés sous la partie du boulevard de Montrose comprise entre les rues Osborne et Riverside (2020-178)*.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.7)

Renouvellement du contrat 19ENV01 - Collecte et transport des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance régulière du 18 mars 2019, le conseil a adjugé le contrat n° 19ENV01 à l'entreprise *GFL Environmental inc.*, pour les services de collecte et transport des matières résiduelles pour une période initiale de trois ans, soit du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2022 avec deux options de renouvellement d'un an chacune. (Résolution n° 2019-03-088)

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'environnement souhaite se prévaloir de la 1^{re} option de renouvellement du contrat;

DE RENOUVELER le contrat de services n° 19ENV01 ayant pour objet la collecte et le transport des matières résiduelles pour une période d'un an avec l'entreprise *GFL Environmental inc.*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 1 629 611 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense aux postes budgétaires 02-451-10-446 (déchets), 02-452-20-446 (recyclage), 02-452-35-446 (matières organiques) et 02-454-00-446 (résidus verts).

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.8) **Renouvellement du contrat 20GN17 - Services de marquage de la chaussée**

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance régulière du 20 avril 2020, le conseil a, par l'adoption de la résolution n° 2020-04-110, adjugé le contrat n° 20GN17 à l'entreprise 9352-4296 inc. (faisant affaire sous la dénomination *Marquage Asphalte*), pour les services de marquage de la chaussée pour une période initiale de deux ans, soit du 21 avril 2020 au 20 avril 2022 avec trois options de renouvellement d'un an chacune;

CONSIDÉRANT QUE la Division du génie souhaite se prévaloir de la 1^{re} option de renouvellement du contrat.

DE RENOUVELER le contrat de services n° 20GN17 ayant pour objet les services de marquage de la chaussée pour une période d'un an avec l'entreprise 9352-4296 inc. (faisant affaire sous la dénomination *Marquage Asphalte*); la valeur maximale du contrat pour cette période étant estimée à 114 086,24 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-355-12-521.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1) **Autorisation de passage et d'utilisation d'un drone - Grand défi Pierre Lavoie**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande d'autorisation de passage sur le territoire de Saint-Lambert le 12 juin 2022, pour le convoi du 1 000 KM dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie s'assure de respecter toutes les lois et règles en vigueur au Canada sur, notamment, le vol d'aéronefs non habités, la vie privée et la sécurité des personnes;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie s'assure que le peloton de cyclistes est sous escorte policière en tout temps et qu'ils travaillent en étroite collaboration avec le ministère des Transports du Québec, la Sûreté du Québec et le service de police de l'agglomération de Longueuil;

D'AUTORISER le passage du convoi de cyclistes et l'utilisation d'un drone sur le territoire de Saint-Lambert dans le cadre du 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Gratuité - Club Lions de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions est à la recherche d'un local gratuit pour entreposer ses équipements et un autre pour se rencontrer une (1) fois par mois afin de discuter des activités du Club;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville et le Club Lions de Saint-Lambert octroyant gratuitement l'utilisation de la salle de conférence au Centre des loisirs à raison d'une fois par mois pour une durée de 3 ans et ce, jusqu'en mars 2020 et reconduite en 2021;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2012, la Ville permet au Club Lions de Saint-Lambert d'utiliser gracieusement un casier de rangement au sous-sol du centre de loisirs pour entreposer leurs équipement;

D'OCTROYER une gratuité au Club Lions de Saint-Lambert pour un casier de rangement au Centre des loisirs, ainsi que pour l'utilisation mensuelle d'une salle de réunion au Centre des loisirs, et ce pour l'année 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3) **Demande de subvention au MCC - Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes**

DE DÉSIGNER la chef de division de la bibliothèque, madame Elizabeth Jacques, comme mandataire de la Ville pour produire et déposer au nom de celle-ci une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'édition 2022-2023 du *Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.4)

Location du Centre multifonctionnel - exposition De la couleur contre la douleur, édition 2022

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Artistes de coeur organise l'exposition De la couleur contre la douleur au profit de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et qu'il s'agit d'une activité culturelle gratuite pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme souhaite louer le centre multifonctionnel pour y présenter son exposition-bénéfice à un tarif forfaitaire préférentiel;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme n'est pas reconnu suivant la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la ville;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif culturel;

D'ACCORDER un tarif préférentiel de location de 500\$ à l'organisme *Artistes de coeur* pour l'utilisation du Centre multifonctionnel et des équipements relativement à la tenue de l'exposition *De la couleur contre la douleur*, du 23 au 27 novembre 2022.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.5)

Mise à jour - documents du Service de l'approvisionnement

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour certains documents de travail en approvisionnement afin de tenir compte, entre autres, de la nouvelle structure organisationnelle;

D'APPROUVER la mise à jour du *Guide pour procéder à une évaluation de rendement d'un fournisseur* et de la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction* élaborés par la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.6)

Demande de subvention - projet de soutien aux municipalités et MRC Voisins solidaires

D'AUTORISER la *Direction du génie de l'urbanisme et de l'environnement* à présenter une demande de financement au *Voisins solidaires d'Espace Muni* pour bonifier l'aménagement prévu au boisé du Limousin ; et

DE MANDATER la cheffe de division de l'environnement pour signer cette demande au nom de la Ville de Saint-Lambert d'ici le 25 mars.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.7)

Dépôt - Rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRO, c. C-19), la Ville doit déposer, au moins une fois l'an lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application de son *Règlement sur la gestion contractuelle*;

La mairesse procède au dépôt du rapport annuel sur l'application du *Règlement sur la gestion contractuelle 2021*.



Rapport annuel
Application du Règlement sur la gestion contractuelle
2021

Ville de Saint-Lambert
Division de l'approvisionnement
et des projets spéciaux



TABLE DES MATIÈRES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES	3
APPLICATION DES MESURES PRÉVUES AU RÈGLEMENTS SUR LA GESTION CONTRACTUELLE	3
APPLICATION DES RÈGLES DE PASSATION DES CONTRATS QUI COMPORTENT UNE DÉPENSE INFÉRIEURE AU SEUIL OBLIGEANT À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC	7
SANCTIONS	8
PLAINTES.....	8

ANNEXE

RAPPORT SEAO DES CONTRATS OCTROYÉS EN 2021



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Introduction

La loi 122 sanctionnée visait principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Elle modifiait l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* en introduisant l'obligation pour toute municipalité d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle.

Ainsi, le conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert (la Ville) a adopté le 18 février 2019 le *Règlement sur la gestion contractuelle* (2019-169).

L'article 573.3.1.2 modifié de la *Loi sur les cités et villes* prévoit aussi qu'au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

2. Objet du rapport

Le présent rapport vise à renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Ville en renseignant les citoyens¹ sur l'application des mesures prévues au *Règlement sur la gestion contractuelle* (2019-169) et ses amendements.

La période couverte par ce rapport est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

APPLICATION DES MESURES PRÉVUES AU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Aucune modification n'a été apportée aux mesures durant la période couverte par le présent rapport.

1. Application des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant qu'il ne pose ou ne participe à aucun des actes ayant pour effet de porter atteinte directement ou indirectement à l'intégrité du processus d'appel d'offres, notamment les actes de collusion, truquage, trafic d'influence, d'intimidation et de corruption. Aucune soumission n'a été rejetée durant la période couverte par le présent rapport pour cause d'atteinte à l'intégrité du processus d'appel d'offres.

¹ Dans le présent rapport, la forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



Deux contrats ont été suivis de près afin de voir s'ils étaient ajoutés au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) et ainsi prendre action soit en procédant au non-renouvellement ou à la résiliation du contrat. Le 1^{er} étant reproché d'avoir commis des manœuvres frauduleuses dans le cadre de contrats publics et municipaux et le 2^e étant accusé d'avoir commis du truquage d'offres dans le passé et banni des contrats fédéraux. À noter que le 2^e contrat a été résilié suite à un changement de la structure organisationnelle à la Direction des travaux publics.

Lorsque le processus de demande de soumissions prévoit une visite des lieux, celle-ci est réalisée sur une base individuelle par soumissionnaire. Chaque visite est organisée par la Division de l'approvisionnement² et sont présents le représentant du soumissionnaire, celui de la Division de l'approvisionnement et celui du requérant de la Ville.

Aucune dénonciation sur une situation de collusion, de truquage, de trafic d'influence, d'intimidation et de corruption n'a été faite à la personne chargée d'appliquer le règlement, soit le directeur général, ni au vérificateur externe de la Ville.

Un rappel a été fait aux employés et dirigeants de l'importance de faire preuve de discrétion et de conserver, dans la mesure du possible, la confidentialité des informations quant au processus d'appel d'offres ou d'adjudication de contrat et de diriger toute demande sur le processus d'appel d'offres ou d'adjudication de contrat à la Division de l'approvisionnement et toute demande d'accès à l'information à la Direction du greffe et du contentieux.

Les mandataires et consultants chargés de rédiger des documents ou d'assister la Ville dans le cadre du processus d'appel d'offres sont habituellement au courant de cette obligation et ce, afin de se conformer au code de déontologie de leur ordre professionnel. Néanmoins, une clause d'obligation de confidentialité est prévue dans les demandes de soumissions pour les contrats de services professionnels et un rappel est fait lors de la réunion de démarrage, le cas échéant.

2. Application des mesures visant à assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du *Code de déontologie des lobbyistes*

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant qu'il ne pose ou ne participe à aucun des actes ayant pour effet de porter atteinte directement ou indirectement à l'intégrité du processus d'appel d'offres, notamment par des communications d'influence ou des activités de lobbyisme non conformes à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du *Code de déontologie des lobbyistes*. Aucune soumission n'a été rejetée durant la période couverte par le présent rapport pour cause de dérogation à cette loi et à ce code.

² Le nom complet est Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux.



3. Application des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant qu'il ne pose ou ne participe à aucun des actes ayant pour effet de porter atteinte directement ou indirectement à l'intégrité du processus d'appel d'offres, notamment les actes de collusion, de tentative d'influence, de pression indue, d'intimidation ou de tentative d'obtenir de l'information auprès d'un membre d'un comité de sélection. Aucune soumission n'a été rejetée durant la période couverte par le présent rapport pour ces actes.

Un rappel de l'interdiction d'accepter tout don, paiement, cadeau, rémunération ou tout autre avantage a été fait aux employés et dirigeants via une note de service de la Division de l'approvisionnement via la Direction générale.

Aucune situation n'a été portée à la connaissance de la Division de l'approvisionnement durant la période couverte par le présent rapport relativement à un don, paiement, cadeau, rémunération ou tout autre avantage à un employé, dirigeant, membre du conseil ou d'un comité de sélection de la ville afin de l'adresser à la Direction des ressources humaines et à la Direction générale.

4. Application des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts

Aucun employé ou dirigeant associé au déroulement et à la préparation d'un processus d'appel d'offres ou à l'adjudication d'un contrat n'a fourni une déclaration visant à déclarer des liens familiaux, des liens d'affaires ou des intérêts pécuniaires avec tout soumissionnaire ayant déposé une offre sur l'adjudication d'un contrat qu'il a eu à préparer ou à gérer. Quelques consultations verbales ont été réalisées auprès de la Division de l'approvisionnement afin de valider si certaines relations professionnelles étaient des situations de conflits d'intérêts mais aucune d'entre elles ne l'étaient. Tout employé et dirigeant de la Ville est invité à communiquer avec la Division de l'approvisionnement, avant de conclure un contrat, lorsqu'il s'interroge sur une situation potentielle de conflit d'intérêts.

Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration indiquant s'il a personnellement, ou par le biais de ses administrateurs, actionnaires ou dirigeants, des liens familiaux, financiers ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts, que ce soit directement ou indirectement, avec les membres du conseil, les dirigeants ou les employés de la ville. Aucune soumission n'a été rejetée durant la période couverte par le présent rapport pour ces liens.

5. Application des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte

Toute question ou demande de clarification en rapport à une demande de soumissions doit être transmise uniquement au représentant du dossier à la Division de l'approvisionnement afin d'éviter confusion et interprétation différente. Il est strictement interdit aux soumissionnaires de communiquer avec une personne autre que ce représentant.



Durant la période couverte par le présent rapport, la notion de répondant unique a été respectée de façon générale à l'exception de questions d'ordre technique envoyées quelques fois au requérant directement. Dans ce cas, le requérant a transféré les questions au représentant du dossier à la Division de l'approvisionnement pour suivi et un rappel a été fait aux soumissionnaires afin de respecter la procédure sous peine de rejet de leur soumission.

Dans le cas des demandes de prix effectuées par les requérants, la Division de l'approvisionnement vérifie toutes les soumissions afin de s'assurer que le processus a été effectué selon les principes de transparence, d'intégrité et d'équité.

Tous les comités de sélection ont été formés avant l'ouverture des soumissions selon la procédure établie et tous les membres ainsi que le secrétaire ont fourni leur déclaration avec les attestations correspondantes.

Les employés et dirigeants ne doivent pas divulguer la liste des soumissionnaires qui ont été invités dans le cadre d'une demande de prix ou d'un appel d'offres sur invitation.

Il est recommandé de faire un rappel aux employés et dirigeants que le choix des soumissionnaires invités dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation ou dans le cadre d'un contrat de gré à gré est délégué au chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux; cette recommandation devant être soutenue par le directeur général.

6. Application des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat

Durant la période couverte par le présent rapport, les démarches d'autorisation d'une modification et de gestion des dépassements de coûts ont été respectée de façon générale à l'exception de quelques faits accomplis où la modification ou le dépassement de coûts était déjà complété mais pour des modifications ou dépassements accessoires et ne changeant pas la nature du contrat. Pour certains projets, les dirigeants ont présenté des nouvelles informations au conseil municipal afin de faire approuver des modifications à un contrat en cours ainsi que les dépenses supplémentaires, le cas échéant.

7. Application des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus, mais inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public

Malgré le fait que la loi 122 permet l'utilisation d'un système de rotation des cocontractants pour éviter les demandes de prix ou les appels d'offres sur invitation pour les contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus, mais inférieure au seuil obligeant à l'appel d'offres public, la Ville ne se prévaut pas de ce type de système présentement, mais procède plutôt par demande de prix ou par appel d'offres sur invitation. Ainsi, à l'exception des contrats de services professionnels où le gré à gré est permis jusqu'à concurrence de moins de 35 000 \$, la mise en concurrence est obligatoire pour les contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus et ce, auprès d'au moins deux entreprises parmi celles qui sont en mesure de répondre aux besoins de la Ville.



De plus, lorsque plusieurs entreprises sont présentes dans un marché, la règle est de faire une rotation lors des grés à grés, des demandes de prix ou des appels d'offres sur invitation. À prix et qualité équivalentes, la priorité est donnée aux entreprises locales ou aux entreprises d'économie sociale. Dans tous les cas, la rotation des cocontractants se fait en cohérence avec le principe de saine gestion des fonds publics. Ainsi, pour un produit ou un service donné, si l'entreprise répondant aux besoins de la Ville est aussi toujours la moins chère, ce sera tout de même elle qui obtiendra le contrat.

Les fournisseurs potentiels sont aussi invités à transmettre leurs coordonnées et les informations sur leur offre de produits et services à l'adresse centrale de la Division de l'approvisionnement.

APPLICATION DES RÈGLES DE PASSATION DES CONTRATS QUI COMPORTENT UNE DÉPENSE INFÉRIEURE AU SEUIL OBLIGEANT À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Afin de se conformer à la loi 67³ qui visait, entre autres, à contribuer à la relance de l'économie du Québec, l'article 11.5 Biens et services québécois a été ajouté aux règles, modifiant ainsi le *Règlement sur la gestion contractuelle* (2019-169-1) en date du 7 juillet 2021.

Voici le sommaire des contrats comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$; les détails de ceux-ci se retrouvent dans les rapports du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) joints en annexe :

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021		
Mode de sollicitation	Nombre de contrats	Montant du contrat⁴
Gré à gré (services professionnels et contrats permis par la LCV)	5	395 620,50 \$
Demande de prix	10	321 973,11 \$
Appel d'offres sur invitation	3	131 119,19 \$
Appel d'offres public	13	16 968 212,16 \$
Autre - Appel d'offres public via achat regroupé	3	286 061,69 \$

³ Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (sanctionnée le 21 mars 2021).

⁴ Le montant du contrat inscrit est celui approuvé par l'instance autorisée incluant la période initiale du contrat, les périodes de renouvellement éventuelles et subséquentes possibles, le montant des contingences approuvées et les taxes applicables. Il est donc possible que ces montants diffèrent de ceux des rapports en annexe.



Le coût de la majorité des biens et services a augmenté de façon importante, en plus d'une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs industries, obligeant la Ville à recourir à des demandes de prix sur une base régulière. Ainsi, le seuil du gré à gré de moins de 2 000 \$ pour les contrats d'approvisionnement, de services et de moins de 5 000 \$ pour les contrats de construction est devenu très limité et commence à affecter l'efficacité et la flexibilité de la Ville dans ses achats et activités. Cette limitation tend aussi à faire scinder les besoins eu lieu de les regrouper afin d'obtenir des conditions plus intéressantes.

Au niveau des achat locaux, la Ville a donné des contrats à 55 entreprises lambertoises du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, pour un total de 565 866,78 \$, toutes taxes comprises.

SANCTIONS

Aucune sanction prévue au *Règlement sur la gestion contractuelle* n'a été imposée durant la période couverte par le présent rapport.

PLAINTES

Aucune plainte en lien la *Procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat* avec n'a été reçue durant la période couverte par le présent rapport.

Rapport des contrats octroyés par organisation pour le monde municipal

(Pour la période du 2021-01-01 au 2021-12-31)

Ville de Saint-Lambert

Date de dernière mise à jour 2022-03-08

Objet du contrat : Acquisition d'œuvre d'art publique intégrée au carrefour giratoire

Numéro : [20CLO5](#) / 1546586

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2021-11-23

Montant total de la dépense effectivement faite : 95 429,25

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Contrat de fourniture de biens ou de services liés au domaine artistique ou culturel

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	Joëlle Morosoli		N/A	N/A	95 429,25	N/A

Objet du contrat : Mandat d'accompagnement pour l'implantation de la collecte de matières organiques dans les multilogements et dans les ICI du territoire de Saint-Lambert

Numéro : [20ENV06](#) / 1427400

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
✓	Chamard et Associés inc.			Conforme	35 067,38	N/A
	Englobe					N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Services professionnels- Réfection des fondations de la bibliothèque

Numéro : [21DAPP44](#) / 1509615

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	Bureau d'études spécialisées inc.		N/A	N/A	31 273,21	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Réfection de bordures et trottoirs

Numéro : [21GN02](#) / 1448768

Prix de l'estimé : 440 199,03

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	BDL bordure et trottoir inc..		501 956,71 \$			N/A
	Bordures et Trottoirs Mirabex Inc.		521 878,42 \$			N/A
	Cappa construction inc.		522 653,36 \$			N/A
	Cojalac inc.		439 777,77 \$			N/A
✓	Construction G-3 Inc.		368 853,60 \$	Conforme	368 853,60	N/A
	Groupe Rock-Sol inc.		444 577,28 \$			N/A
	Les Entreprises Ventec Inc		437 422,39 \$			N/A
	Nord Construction (1962) inc.		420 861,39 \$			N/A
	Pearson Pelletier Entreprise		509 040,32 \$			N/A
	Ramcor Construction Inc.		518 813,19 \$			N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Réparation d'un bris d'aqueduc sur le boul. Churchill à l'intersection de l'av. Victoria

Numéro : [21GN06](#) / 1470346

Prix de l'estimé : 83 241,06

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
✓	Excavation Civilpro inc		92 922,06 \$	Conforme	92 922,06	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Fourniture et installation d'équipements de sonorisation au Centre multifonctionnel

Numéro : [21DDP26](#) / 1546734

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2021-11-23

Montant total de la dépense effectivement faite : 34 640,10

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	XYZ TECHNOLOGIE CULTURELLE INC.		N/A	N/A	34 640,63	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Services professionnels en ingénierie pour les services de contrôle des matériaux, études géotechniques et caractérisations environnementales**Numéro : [21GN10](#) / 1454466

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	8418748 Canada Inc.			Non Conforme		
	Englobe					1 465 585,18
✓	FNX-INNOV inc.			Conforme	430 990,16	1 147 566,33
	Géniovation			Non Conforme		
	Groupe ABS					1 316 822,05
	Laboratoire GS inc.			Non Conforme		
	Solmatech inc.					1 606 440,19

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Services professionnels d'architecture du paysage pour l'élaboration des plans et devis et de la surveillance pour les travaux de réfection du parc Gordon**Numéro : [21GN13SP](#) / 1457881

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Brodeur Frenette		72 146,81 \$			N/A
	FNX-INNOV inc.		121 031,88 \$			N/A
✓	Opaysage Architectes Paysagistes		54 268,20 \$	Conforme	54 268,20	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Acquisition de matériel de protection au parc Saint-Charles et au parc de la Voie maritime**Numéro : [21DDP24](#) / 1508745

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2021-07-09

Montant total de la dépense effectivement faite : 30 854,69

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	Filets Nad's		N/A	N/A	30 854,69	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Reconstruction des rues Bromley, Osborne (Montrose à Rivermere) et Rivermere (Riverside à Osborne)**Numéro : [21GN04](#) / 1454346

Prix de l'estimé : 5 520 000,00

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	A & J.L. Bourgeois Ltée		5 240 224,37 \$			N/A
	Bricon Inc.		5 369 765,66 \$			N/A
✓	Excavation Civilpro inc		4 533 667,70 \$	Conforme	4 533 667,70	N/A
	MSA Infrastructures inc.		5 569 445,63 \$			N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Achat de supports à vélos**Numéro : [21DDP46](#) / 1542307

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.		N/A	N/A	28 844,84	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : 21DAPP05 - Services professionnels pour un mandat de vérification de l'optimisation des ressourcesNuméro : [21DAPP05](#) / 1547159

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.		N/A	N/A	28 600,03	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Programme de réfection routière rue Webster, av. De Navarre et Place Du Mans**Numéro : [21GN03](#) / 1474800

Prix de l'estimé : 1 333 235,50

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Excavation Civilpro inc		1 280 000,00 \$			N/A
	Excavation Jonda inc.		1 648 396,58 \$			N/A
	Les Entreprises Michaudville Inc.		1 219 770,00 \$			N/A
✓	Pavages Métropolitain Inc.		1 194 999,99 \$	Conforme	1 194 999,99	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Fourniture de pierre concassée**Numéro : [21TP01](#) / 1477522

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Aggrégat Lafarge Canada Inc Ste-Adèle		451 512,57 \$			
✓	Construction DJL Inc. (Carignan)		380 667,28 \$	Conforme	228 400,38	380 667,28
	Sintra (Région Montérégie / Rive-Sud)		448 491,61 \$			

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Reconstruction d'une partie des rues Dulwich (Green à Mercier) et Crescent (Dulwich à Sanford)**Numéro : [21GN01](#) / 1483191

Prix de l'estimé : 2 000 000,00

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Eurovia Québec Construction inc. (Carignan)		2 179 322,53 \$			
✓	Excavation Civilpro inc		2 048 425,77 \$	Conforme	2 048 425,77	2 048 425,77
	Gérald Théorêt Inc.		2 525 372,70 \$			
	Les Entreprises Michaudville Inc.		2 331 000,00 \$			

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Espaces de travail temporaires- Ateliers municipaux (31-35 Avenue Fort)**Numéro : [21GN16](#) / 1485780

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Construction GEP Inc		127 530,27 \$			N/A
	Construction Brault Inc.		171 023,33 \$			N/A
	Construction JBE inc		134 503,50 \$			N/A
	Construction MAP 2000 9346-2182 Québec Inc		247 808,42 \$			N/A
	Construction Michel Dubé inc (CMD)		194 906,88 \$			N/A
✓	Construction Serge Bergeron Inc.		122 735,81 \$	Conforme	122 735,81	N/A
	Constructions R.D.J. Inc		192 468,15 \$			N/A
	Polyval Construction Inc .		158 895,45 \$			N/A

Objet du contrat : Acquisition d'une camionnette quatre roues motricesNuméro : [21ÉQUI06](#) / 1546708

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	BROSSARD CHEVROLET BUICK GMC INC.		61 914,03 \$	Conforme	61 914,03	N/A



Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Assurance responsabilité pour les parcs de rouli-roulants, pistes de BMX et aménagements semblables

Numéro : [FID-2019-01](#) / 1510075

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Renouvellement de contrats d'assurance

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	BFL CANADA risques et assurances		N/A	N/A	2 284,00	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : UMQ - Fourniture de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium), hiver 2021-2022

Numéro : [CS-20212022](#) / 1515961

Prix de l'estimé : 169 105,23

Date de la dernière publication de la dépense effectivement faite pour un lot :

Montant total de la dépense effectivement faite et publiée pour l'ensemble des lots :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11				N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire B - Région 02				N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12				N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	663 226,39 \$			N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08				N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire F - Région 14				N/A
	Cargill sel, Sécurité Routière	Lot Territoire G - Région 16	11 756 605,36 \$			N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11				N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire B - Région 02				N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12	2 208 310,05 \$			N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	642 614,82 \$			N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08	8 277 665,94 \$			N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire F - Région 14	2 546 782,67 \$			N/A
	Compass Minerals Canada Corp.	Lot Territoire G - Région 16	11 961 536,09 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11				N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire B - Région 02	1 540 440,57 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12	2 265 475,27 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	560 706,81 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08	9 698 140,89 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire F - Région 14	2 784 790,18 \$			N/A
	Sable Marco Inc.	Lot Territoire G - Région 16	11 885 462,36 \$			N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11				N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire B - Région 02				N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12	2 128 739,13 \$			N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	569 741,37 \$			N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08				N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire F - Région 14	2 653 981,42 \$			N/A
	Sel IceCat	Lot Territoire G - Région 16				N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11	922 981,93 \$			N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire B - Région 02	1 380 251,88 \$			N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12	2 261 121,35 \$			N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	530 511,90 \$			N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08				N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire F - Région 14	2 691 502,66 \$			N/A
	Sel Warwick Inc.	Lot Territoire G - Région 16	11 279 036,29 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire A - Régions 01, 09 et 11	854 733,46 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire B - Région 02	1 463 503,90 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire C - Régions 01, 03 et 12	2 425 356,92 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire D - Régions 04, 05 et 17	640 557,34 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire E - Régions 07,15 et 08	11 099 398,37 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire F - Région 14	2 556 844,04 \$			N/A
	Sel Windsor Ltée	Lot Territoire G - Région 16	10 179 904,77 \$	Conforme	169 105,23	N/A

Objet du contrat : Service d'analyse préliminaire des eaux usées

Numéro : [21DDP45](#) / 1508794

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	Simo Management Inc		N/A	N/A	32 595,53	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Location de deux WL32**Numéro : [21DDP95](#) / 1546729

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	LOCATION ROBERT ET FILS INC.		N/A	N/A	34 952,40	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Travaux de réfection pour la fondation de la bibliothèque**Numéro : [21GN18](#) / 1501632

Prix de l'estimé : 216 446,19

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :


Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	CIMOTA inc..		320 410,03 \$	Conforme	320 410,03	N/A
	Construction NCP		366 770,25 \$			N/A
	Groupe Structsult inc.		333 335,52 \$			N/A
	Parapex		510 489,00 \$			N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Coupe d'assainissement au boisé du parc du Limousin**Numéro : [21ENV01](#) / 1523680

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2021-11-25

Montant total de la dépense effectivement faite : 38 516,63

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	ÉMONDAGE SBP		38 516,63 \$	Conforme	38 516,63	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Acquisition de matériel de signalisation pour le déneigement**Numéro : [21DDP92](#) / 1542263

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2021-11-09

Montant total de la dépense effectivement faite : 34 777,36

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	MARTECH SIGNALISATION INC.		N/A	N/A	34 777,36	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Impression et distribution des comptes de taxes**Numéro : [21FIN01](#) / 1523654

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	PUBLICATION 9417		N/A	N/A	18 193,35	30 688,53

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Services professionnels d'arpentage sur diverses rues**Numéro : [21DDP99](#) / 1547128

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	GÉOMOG INC.		N/A	N/A	32 871,35	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.

Objet du contrat : Achat de deux panneaux afficheurs de vitesse et d'une remorqueNuméro : [21DDP106](#) / 1547456

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	TRAFIC INNOVATION INC.		N/A	N/A	29 105,91	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Démolition du garage municipal**Numéro : [21GN19](#) / 1518295

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
	A.M. DÉMOLITION INC.		136 820,25 \$			N/A
	Construction Serge Bergeron inc.		413 910,00 \$			N/A
	Démolition Panzini Inc.		126 472,50 \$			N/A
	demospec déconstruction inc.		281 688,75 \$			N/A
	EXCAVATION RENE ST-PIERRE INC.		172 069,38 \$			N/A
	Les Entreprises Géniam		206 782,54 \$			N/A
	LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DELSAN-A.I.M. INC.		182 810,25 \$			N/A
	M.E. TREMBLAY DÉMOLITION INC.		289 737,00 \$			N/A
✓	PRO-JET DÉMOLITION INC.		106 121,93 \$	Conforme	106 121,93	N/A

Objet du contrat : Services de transport de neige (saison 2021-2022)Numéro : [21DAPP46](#) / 1579999

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Contrat de services de camionnage en vrac

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.		N/A	N/A	190 000,00	N/A

Objet du contrat : Acquisition d'îlots multimatèresNuméro : [21DDP97](#) / 1542281

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Possibilité de démontrer qu'il s'agit d'une situation de fournisseur unique

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	LES INDUSTRIES B.R. MÉTAL INC.		N/A	N/A	33 630,19	N/A

Objet du contrat : Acquisition d'un véhicule VUS sous-compactNuméro : [21DDP114](#) / 1546719

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	BOUCHERVILLE MITSUBISHI		N/A	N/A	29 700,21	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Services professionnels pour expertise et soutien technique tout au long du processus électoral**Numéro : [21GREF01B](#) / 1574615

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite : 2022-02-22

Montant total de la dépense effectivement faite : 50 318,01

Justification : Contrat donné de gré à gré en raison de Précisez à l'étape Description

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
N/A	INNOVISION + INC.		N/A	N/A	50 318,01	N/A

Important : Cet avis comporte des informations additionnelles. Cliquer [ici](#) pour y accéder.**Objet du contrat : Webdiffusion des séances du conseil**Numéro : [21GREF03](#) / 1543507

Prix de l'estimé :

Date de publication du montant total de la dépense effectivement faite :

Montant total de la dépense effectivement faite :

Retenu	Soumissionnaires ou co-contractants	Lots	Prix soumis	Conformité	Prix du contrat	Montant total de la dépense prévue incluant les options
✓	2733013 CANADA INC.		26 214,30 \$	Conforme	26 214,30	104 857,20
	8470863 Canada Inc		26 973,14 \$			
	9434-9917 Québec inc.		28 456,31 \$			
	Gagnon Photo - Webdiffusion		41 391,00 \$			
	STUDIO VIAU INC.		29 437,05 \$			



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.8) **Programme d'élimination des raccordements inversés - Plan d'action**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert s'est engagée à élaborer un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales lors de la signature du protocole d'entente du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau, dossier no. 2027191, prévoit une aide financière de 2 184 480\$ en lien avec la reconstruction des rues Bromley, Casgrain et Osborne (Montrose à Alexandra);

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, dossier no. 550170, prévoit une aide financière de 21 864 231\$ en lien avec la mise en place de conduites d'égouts sur la rue Riverside pour réduire les débordements d'eaux usées;

D'ADOPTER l'échéancier de réalisation du programme de raccordement inversé pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées et pluviales de la Ville de Saint-Lambert.

DE PRÉSENTER l'échéancier et la résolution pour la mise en place du programme de raccordement inversé au MAMH pour compléter les documents de la réclamation finale du dossier no. 550170 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et du dossier no. 2027191 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

La mairesse procède au dépôt du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2022 du comité consultatif d'urbanisme.



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 19 JANVIER 2022 À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère
M^{me} Stéphanie Verreault, conseillère
M^{me} Monique Dutil
M. Philippe Leggett-Bachand
M. Luc Côté
M. Paul Guenther
M. Kevin Massé
M. Pierre-François Chapleau

MEMBRE ABSENT

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme
M^{me} Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PRÉSENTS UNIQUEMENT POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DU 830, NOTRE-DAME

M. Hervé Haffreingue, architecte paysagiste et M. Yohan Botbol, représentant du Centre de services scolaire Marie-Victorin

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 03, sous la présidence de Mme Stéphanie Verreault.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de deux projets de PIIA (805, avenue Victoria et 429, rue de Rutledge) après le point 16 (PIIA – 147, avenue Walnut). Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021
4. Dérogations mineures – 830, avenue Notre Dame (district 8)
5. PIIA – 271, rue Logan – Transformation de la façade (district 6)
6. Dérogation mineure – 271, rue Logan (district 6)
7. PIIA – 222, avenue de Bolton – Agrandissement et transformation de la façade (district 3)
8. PIIA – 519, avenue Townshend – Transformation des façades (district 3)
9. PIIA – 280, avenue de Dulwich – Agrandissement et transformation de la façade (district 7)
10. PIIA – 134, avenue de Normandie – Transformation de la façade (district 2)
11. PIIA – 170, avenue du Béarn – Agrandissement (district 2)
12. PIIA – 429, avenue Logan – Transformation de la façade (district 7)
13. PIIA – 233, avenue Maple – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)
14. Dérogations mineures – 233, avenue Maple (district 6)
15. PIIA – 465, avenue Maple – Agrandissement et transformation de la façade - Dossier d'orientation (district 6)
16. PIIA – 147, avenue Walnut – Agrandissement et transformation de la façade - Dossier d'orientation (district 6)
17. PIIA – 805, avenue Victoria – Transformation de la façade (district 5)
18. PIIA – 429, rue de Rutledge – Transformation de la façade (district 4)
19. Divers
 - Fin de la distribution des documents papier
 - Discussion concernant le renouvellement des membres du CCU
20. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2021

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par M. Kevin Massé, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021.



4. Dérogations mineures – 830, avenue Notre-Dame (district 8)

Un avis favorable à la demande de dérogations mineures a été transmis par un voisin immédiat dans le cadre du processus de consultation préalable à la rencontre du CCU.

Précédemment à l'analyse du dossier par les membres du CCU, une présentation est faite par M. Hervé Haffreingue, architecte paysagiste et M. Yohan Botbol, représentant du Centre de services scolaire Marie-Victorin pour présenter le dossier et répondre aux questions des membres.

Les membres se questionnent sur la possibilité d'une toiture verte au niveau de l'agrandissement. Il est expliqué par les professionnels présents que cette option a été étudiée, mais que les coûts reliés à la structure pour ce type d'aménagement sont trop élevés en fonction du budget du centre de services scolaires.

Les membres réitèrent, comme mentionnés lors de la dernière présentation du projet au CCU, qu'une séparation végétale devrait être aménagée entre le stationnement de l'école et le stationnement du bâtiment voisin de droite afin de diminuer l'impact de la grande surface asphaltée. M. Hervé Haffreingue explique, qu'à titre de consultant, il ne peut faire une suggestion à son client qui aurait comme impact le non-respect de la servitude existante. M. Botbol note toutefois la recommandation.

Il est important de prendre en considération que de maintenir les deux érables matures en projection droite du bâtiment diminue les possibilités de faire un stationnement plus écologique en raison de la diminution des aires de rétentions de surface.

Il est souhaité de rendre l'aire de stationnement davantage écoresponsable. Malgré la proposition de réduire l'indice de réflectance solaire (IRS), dont la méthode reste à définir, les membres déplorent que le stationnement doive être aussi grand.

Dans ce sens, certains membres proposent que la section de l'aire de stationnement qui empiète sur une aire gazonnée existante dans la cour arrière soit aménagée de manière à servir d'aire de jeu lorsque le stationnement n'est pas occupé. Cette zone devrait être distincte et marquée clairement au niveau du sol pour délimiter l'espace et la sécurité des lieux devra être assurée.

De plus, M. Botbol transmettra au service de l'urbanisme de l'information sur le programme de réduction de l'empreinte écologique pour l'ensemble du projet qui est une mesure exigée par le ministère.

Des questions sont posées sur les résultats de l'étude de circulation. Mme Fortin va transmettre aux membres la version finale de l'étude lorsqu'elle sera prête. Une version préliminaire est présentement commentée par le service du génie. Par ailleurs, bien que l'étude de circulation ne couvre pas l'intersection Victoria/Cartier, le service du génie a analysé sa capacité d'accueil en prévision de l'agrandissement de l'école.

Les membres soulignent que les enjeux de circulation sont déjà nombreux et majeurs et anticipent les impacts du projet. L'augmentation du nombre de stationnements et du nombre d'élèves représentera une augmentation de la densité véhiculaire sur Notre-Dame et les rues voisines. D'où l'importance de prévoir des aménagements encourageant les autres modes de déplacements actifs. Les membres suggèrent donc de bonifier l'offre d'espace de stationnement pour vélos, considérant que selon plusieurs les espaces existants semblent déjà être saturés et, du même coup, favoriser le transport actif.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'autoriser** les dérogations mineures suivantes :

- Autoriser que quatre (4) cases de stationnement soient d'une profondeur de 5,0 m, alors que l'article 7.5 du *Règlement de zonage numéro 2008-43* stipule qu'une case de stationnement doit être d'une profondeur minimale de 5,4 m;
- Autoriser que le stationnement soit situé à 1,5 m de l'emprise de la voie publique, alors que l'article 7.8 du *Règlement de zonage numéro 2008-43* stipule que le stationnement dans les zones publiques est autorisé en cour avant, mais jamais à moins de 3,0 mètres de toute limite d'emprise de voie publique.

Toutefois, le CCU recommande que deux conditions soient posées dans le cadre de ces dérogations :

- Augmenter le nombre de supports à vélo de manière à pouvoir accueillir une demande croissante;
- L'aire de stationnement qui empiète sur une aire gazonnée existante dans la cour arrière doit être aménagée de manière à servir d'aire de jeu lorsque le stationnement n'est pas occupé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

5. PIIA – 271, rue Logan – Transformation de la façade (district 6)

Les membres partagent l'avis du Service; les transformations proposées au niveau de la façade avant du bâtiment pour l'aménagement des combles sont discrètes et s'intègrent à l'architecture du bâtiment d'origine.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

6. Dérogation mineure – 271, rue Logan (district 6)

Deux avis favorables à la dérogation mineure ont été transmis par les voisins immédiats dans le cadre du processus de consultation préalable à la rencontre du CCU.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'autoriser la dérogation mineure suivante :

- Autoriser, au niveau des combles, l'aménagement de deux puits de lumière sur les faces latérales du pignon avant, d'une fenêtre de forme circulaire sur la face avant du pignon avant et d'une fenêtre de forme rectangulaire au niveau de l'élévation latérale gauche du bâtiment, alors que l'article 4.10 du *Règlement de zonage 2008-43* stipule que l'aménagement des combles est possible que si les ouvertures ajoutées en façades avant et latérales sont de type « lucarne à pignon ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7. PIIA – 222, avenue de Bolton – Agrandissement et transformation de la façade (district 3)

Les membres conviennent que d'agrandir sur deux niveaux en fonction de l'implantation du bâtiment existant par rapport à la configuration du terrain ainsi que la volonté des propriétaires de ne pas construire au-dessus du volume n'est pas un travail simple.

La majorité des membres du CCU considère que le nouveau projet d'agrandissement proposé s'intègre davantage avec le bâtiment existant, notamment par la réduction de la hauteur du volume et par la simplification de la volumétrie de la toiture. Le niveau du rez-de-chaussée existant par rapport au niveau du garage proposé permet de diminuer l'impact du 2^e étage et donne l'impression d'un agrandissement de 1 étage et demi.

Le recul important de l'agrandissement par rapport à la façade principale existante permet également de mettre en valeur le bâtiment d'origine. De plus, les matériaux et les couleurs proposés s'intègrent harmonieusement avec l'existant.

À l'inverse, certains membres considèrent que les travaux vont à l'encontre du style architectural du bâtiment d'origine et s'intègrent peu avec les constructions voisines malgré le secteur hétéroclite. La présentation d'une perspective 3D aurait été pertinente afin de valider l'intégration du nouveau volume dans son environnement.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA à la condition suivante :

- Retirer les volets de fenêtres du bâtiment existant.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

8. PIIA – 519, avenue Townshend – Transformation des façades (district 3)

Les membres partagent l'avis du Service; les transformations proposées au niveau des façades visibles de la rue respectent les recommandations effectuées suite à la présentation initiale du projet au CCU et permettent de préserver la physionomie et le caractère spécifique du bâtiment.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. PIIA – 280, avenue de Dulwich – Agrandissement et transformation de la façade (district 7)

Les membres comparent le nouveau projet présenté avec le projet initialement approuvé sous certaines conditions par le conseil municipal lors de la séance du 20 avril 2020.

La majorité des membres sont d'avis que les matériaux et les ouvertures proposés de l'agrandissement permettent de bien distinguer l'architecture d'origine de l'intervention contemporaine.

Toutefois, des membres se questionnent quant à l'intégration harmonieuse du nouveau volume contemporain à l'étage par rapport à l'architecture d'origine du bâtiment datant des années 50. Les différents styles créent, selon certains membres, une confusion au niveau de la lecture architecturale de la façade avant du bâtiment. Dans ce sens, certains sont d'avis que le volume de l'agrandissement au 2^e étage devrait être recouvert de brique d'argile.

Le nouveau revêtement de toiture en bardeau d'asphalte devrait être dans les teintes de gris afin d'être plus sobre et discret que le revêtement de toiture de couleur verte proposé, tout en assurant un contraste de couleur avec le nouveau volume recouvert d'acier. Certains membres remettent en question le choix du revêtement de toiture en bardeau d'asphalte et se questionnent quant à la possibilité d'opter pour un revêtement de toiture composé de tôle à baguette.

Les membres sont d'avis qu'un détail architectural devrait marquer la transition entre l'agrandissement en projection gauche et le corps principal du bâtiment. Par exemple, installer une descente pluviale marquant la transition entre le volume existant et l'agrandissement.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA aux conditions suivantes :

- Retirer les volets de fenêtres du bâtiment existant;
- Installer un nouveau revêtement de toiture en bardeau d'asphalte dans les teintes de gris;
- Un détail architectural devrait marquer la transition entre l'agrandissement en projection gauche et le corps principal du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. PIIA – 134, avenue de Normandie – Transformation de la façade (district 2)

Les membres évoquent que les qualités particulières et le caractère propre de la construction devraient être protégés davantage, notamment par la préservation de l'apparence de la brique telle qu'à l'origine.

De plus, la brique existante de couleur gris-beige ne devrait pas être teinte considérant que les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant, d'autant plus que dans les cas de rénovation de la façade avant de bâtiments jumelés, les couleurs et les matériaux utilisés pour rénover la façade doivent s'harmoniser avec le bâtiment jumelé. La brique existante fissurée devrait être ragréée, restaurée ou remplacée par une brique de modèle et de couleur identique. Dans ce sens, l'ensemble des couleurs des parements, des éléments métalliques (soffites, fascias, gouttières, etc.) et des ouvertures en façade avant devront être revus lors d'une prochaine rencontre du CCU.

Certains membres du CCU sont d'avis que la notion de jumelé est moins présente étant donné que les bâtiments sont rattachés uniquement par les garages et que les toitures ne se touchent pas.

Les volets de fenêtres décoratifs existants devraient être retirés afin de simplifier la façade avant et, du même coup, s'harmoniser davantage avec le bâtiment voisin jumelé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

11. PIIA – 170, avenue du Béarn – Agrandissement (district 2)

Les membres mentionnent qu'une attention particulière devrait être faite au niveau du revêtement marquant la jonction entre le toit existant et le nouveau toit proposé sur la façade latérale droite. Le dégagement proposé semble poser des enjeux d'exécution. La section visible devrait être composée d'un revêtement d'aluminium de couleur blanche tel que proposé sur le plan 2D de l'élévation latérale droite.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



12. PIIA – 429, avenue Logan – Transformation de la façade (district 7)

Les membres du CCU sont d'avis que certaines transformations proposées, notamment les nouvelles ouvertures (portes et fenêtres) en façade avant, dénaturent le caractère architectural d'origine du bâtiment. La photo historique (+/- 1930) du bâtiment sera présentée aux professionnels dans le dossier ainsi qu'aux propriétaires.

Les deux portes d'entrée existantes en façade devraient être conservées ou bien être remplacées par une nouvelle porte s'inspirant du modèle de la porte d'origine. Le modèle de la fenêtre donnant sur la façade avant de la véranda ne devrait pas être modifié, soit un modèle composé de six (6) carreaux par section. Également, les allèges sous les fenêtres existantes devraient être conservées.

La couleur de teinture proposée pour le revêtement ainsi que pour les soffites devrait être plus pâle afin d'assurer un certain contraste au niveau des différents éléments architecturaux et de créer un rappel avec la construction d'origine.

Le nouvel aménagement extérieur en façade avant, marqué par des changements importants à l'accès donnant sur l'entrée principale du bâtiment, devrait être revu. Le style contemporain des marches en béton, des garde-corps en verre et de l'éclairage sont en conflit avec le bâtiment des années 20 et devraient s'harmoniser davantage. De plus, les membres du CCU mentionnent que la superficie de l'aire de stationnement devrait être réduite ou minimalement conservée tel que l'existant.

Les membres proposent de valider la conformité de la présence de l'air climatisé en avant.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



13. PIIA – 233, avenue Maple – Agrandissement et transformation de la façade (district 6)

Les membres partagent l'avis du service; le nouveau projet présenté respecte les recommandations effectuées suite à la présentation du projet initial au CCU. Le recul de l'agrandissement par rapport à la façade principale du bâtiment, le retrait de la porte de service en façade avant ainsi que la simplification des couleurs de l'agrandissement favorisent son intégration.

Les rénovations proposées au niveau de la façade avant du bâtiment existant, ne modifiant pas les détails architecturaux, permettent de conserver les qualités particulières et le caractère propre de la construction d'origine.

Certains membres sont d'avis que le détail en damier composé de différentes teintes de gris proposé pour le revêtement de fibrociment au niveau de l'élévation latérale gauche de l'agrandissement devrait être retiré. Toutefois, cette élévation n'est pas assujettie au règlement sur les PIIA.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. Dérogations mineures – 233, avenue Maple (district 6)

Un avis favorable à la demande de dérogations mineures a été transmis par un voisin immédiat dans le cadre du processus de consultation préalable à la rencontre du CCU. Également, le propriétaire du bâtiment voisin jumelé a communiqué directement avec le service de l'urbanisme afin de s'informer sur le projet sans prendre position dans le dossier.

Certains membres sont d'avis qu'un effort architectural supplémentaire aurait dû être fait afin de respecter ou de se rapprocher du pourcentage de maçonnerie minimal à respecter.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'autoriser** la dérogation mineure suivante :

- Autoriser que, suite aux travaux d'agrandissement et de rénovation, l'élévation latérale droite du bâtiment soit recouverte à 0 % de maçonnerie et que l'élévation arrière du bâtiment soit recouverte à 20 % de maçonnerie, alors que l'article 4.7 du *Règlement de zonage numéro 2008-43* stipule que chacune des élévations d'un bâtiment doit être recouverte à 60 % de maçonnerie.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



15. PIIA – 465, avenue Maple – Agrandissement et transformation de la façade - Dossier d'orientation (district 6)

Suite à l'analyse du dossier d'orientation, les membres du CCU mentionnent que la nouvelle option (deuxième option) est une meilleure approche architecturale notamment en raison de la diminution du volume de l'agrandissement donnant sur rue. Toutefois, la hauteur du faîte de la nouvelle toiture à deux versants devrait être abaissée d'environ 1 pied afin de conserver une distinction de hauteur entre le pignon en façade et le toit deux versants, et ce, telle que la construction d'origine.

Le retrait du volume au-dessus du garage existant, permettant de conserver le bâtiment accessoire distinct, est bien reçu. Certains membres suggèrent que le toit du garage soit remplacé par un toit deux versants afin de s'harmoniser avec la nouvelle toiture principale du bâtiment.

Au niveau de la matérialité, les membres sont d'avis que le pignon en projection gauche de l'élévation avant devrait être recouvert de brique d'argile telle que la première option. Du fait même, l'ensemble des élévations du bâtiment devrait respecter le pourcentage minimal de maçonnerie. Également, le détail architectural en losange situé dans le haut du pignon existant devrait être proposé dans le haut du nouveau pignon afin de créer un rappel. Les linteaux et les allèges en béton existants devraient être conservés.

La nouvelle fenêtre proposée dans le pignon avant devrait être de même hauteur que les deux fenêtres du rez-de-chaussée afin de conserver une symétrie des ouvertures en façade.

Les arbres existants devront être conservés.

Des plans détaillés plus complets, comprenant notamment une démonstration exhaustive de l'intégration du nouveau volume par rapport au cadre bâti environnant, devraient être présentés au CCU lors de la prochaine présentation.



16. PIIA – 147, avenue Walnut – Agrandissement et transformation de la façade - Dossier d'orientation (district 6)

Suite à l'analyse du dossier d'orientation, les membres du CCU sont d'avis que la proposition dénature le bâtiment d'origine et ne répond pas aux objectifs du règlement sur les PIIA. Les transformations importantes du bâtiment devraient respecter davantage l'architecture du volume d'origine en reprenant les caractéristiques architecturales existantes. Les membres recommandent que la proposition architecturale soit retravaillée de manière à :

- Préserver les qualités particulières et, de manière générale, protéger le caractère propre de la construction d'origine;
- Éviter que les modifications proposées ne donnent une apparence incompatible avec le style architectural de la construction d'origine.

Certains membres recommandent de travailler le projet d'agrandissement davantage en horizontalité, en s'inspirant du style « Prairie house ».

Les membres du CCU sont unanimement défavorables au projet présenté.



17. PIIA – 805, avenue Victoria – Transformation de la façade (district 5)

Les membres reconduisent la recommandation du CCU tenue lors de la rencontre du 18 août 2021 :

- *Les nouveaux garde-corps proposés ne respectent pas et altèrent la nature du style d'origine du bâtiment.*
- *Les modifications proposées doivent être basées sur des fondements historiques et éviter de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle de la construction.*
- *Également, le modèle de garde-corps proposé n'adopte pas les formes architecturales du cadre bâti environnant, faisant fi des formes de garde-corps à barrotins verticaux qui est un détail architectural type du secteur.*
- *Les garde-corps existants devraient être restaurés ou remplacés par des garde-corps composés de barrotins verticaux en bois ou en fer forgé.*
- *Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.*

De plus, les membres soulignent que l'exemple du nouveau garde-corps en verre à proximité, donnant sur l'avenue Saint-Laurent, est présenté dans un contexte différent, soit lors d'une rénovation plus importante de type contemporaine. Les interventions proposées au niveau de la galerie avant sont davantage en lien avec l'environnement bâti de l'avenue Victoria, et ce, tout en considérant l'architecture de cette artère d'importance.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

18. PIIA – 429, rue de Rutledge – Transformation de la façade (district 4)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



19. Divers

- **Fin de la distribution des documents papier**

Mme Fortin annonce la fin de la distribution des documents papier afin de simplifier l'envoi des dossiers aux membres du CCU ainsi que pour des raisons environnementales. L'ensemble des membres est d'accord avec cette proposition.

- **Discussion concernant le renouvellement des membres du CCU**

Mme Stéphanie Verreault et Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas présentent leurs visions concernant le renouvellement des membres. Il est notamment expliqué que l'ensemble des comités de la Ville est actuellement en train d'être révisé. Statuquo pour le CCU jusqu'à nouvel ordre, toutefois, il est annoncé qu'un appel de candidatures sera à prévoir, mais les détails du processus restent à définir. Les membres seront informés des travaux des élus et de l'administration à ce sujet.



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert (Québec) J4P 1R5
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 19 JANVIER 2022**

20. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand que la séance soit levée à 23 h 53.

Stéphanie Verreault
Présidente de la rencontre

Richard Boulet
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1)

Dérogation mineure - 140, avenue Maple (district 6)

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR ANIK FORTIN, CHEF DU SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTIONS

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure dans le cadre d'un projet d'agrandissement et de rénovation de la façade approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2021 (2021-05-176);

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'empiètement existe déjà et jouit d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public publié le 3 mars 2022;

CONSIDÉRANT les oppositions reçues par le Service du greffe.

ou

CONSIDÉRANT QUE le Service du greffe n'a reçu aucune opposition.

D'ACCORDER la dérogation mineure suivante relativement au projet d'agrandissement et de rénovation de la façade pour la propriété située au 140, avenue Maple, soit :

- Autoriser, qu'à la suite des travaux, une superficie d'implantation au sol totale d'environ 13 m² du bâtiment principal sur une profondeur de 2,06 mètres puisse empiéter dans la marge avant portant ainsi la marge minimale avant à un peu moins de 2,44 mètres, alors que le tableau des spécifications de la zone RA-4 exige une marge avant minimale de 4,5 mètres.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
310, rue Logan (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 310, rue Logan, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
304, avenue Berkley (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 304, avenue Berkley aux conditions suivantes :

- Les deux fenêtres en projection droite de l'élévation avant doivent préserver les mêmes dimensions d'origine et les sections du bas doivent être composés d'un revêtement léger;
 - Les meneaux de la fenêtre en projection gauche de l'élévation avant doivent être au même niveau que le bas du vitrage de la fenêtre en baie existante.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
134, avenue Normandie (district 2)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration (PIIA) relatif à la transformation de la façade avant de la maison unifamiliale jumetée située au 134, avenue Normandie, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 130, boulevard Queen (district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022 tel que déposé;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19), la résolution désapprouvant les plans doit être motivée;

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation des façades de la maison unifamiliale située au 130, boulevard Queen, pour les motifs suivants :

Le projet d'agrandissement, par son échelle, sa volumétrie et par la forme de la nouvelle toiture proposée, ne rencontre pas les objectifs et critères prévus au règlement 2234 sur les PIIA, notamment:

- L'agrandissement ne tient pas compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat (3.1 h) qui ne compte aucun bâtiment à toit plat;
 - La construction dans son échelle, ses lignes et ses angles ne reflète pas le caractère du milieu bâti du secteur et ne s'intègre pas harmonieusement à son environnement (3.3 a));
 - Le toit doit être d'une forme et d'une pente harmonisé à celle du bâtiment et des bâtiments situés à proximité (3.8 b) vii)).
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
806, boulevard Houde (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade avant de la maison unifamiliale située au 806, boulevard Houde à la condition suivante :

- La brique d'argile existante ne doit pas être teinte.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
264, boulevard de l'Union (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 264, boulevard de l'Union, avec les modifications suivantes :

- Les agrandissements proposés en projection latérale gauche et arrière ne doivent pas être visibles de la rue;
 - Les deux (2) lucarnes à pignon donnant sur les élévations latérales doivent être retirées;
 - La lucarne à pignon donnant sur l'élévation avant doit être centrée avec la porte d'entrée principale et la fenêtre du second étage.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
111, avenue de Normandie (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 111, avenue de Normandie, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
364, avenue Birch (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des objectifs et critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 364, avenue Birch, avec les modifications suivantes :

- La marquise doit être plus discrète, soit moins large et moins profonde;
 - Les colonnes sous la marquise doivent être moins imposantes.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
333, avenue Hickson (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des objectifs et critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement de la maison unifamiliale située au 333, avenue Hickson avec les modifications suivantes :

- Si la brique d'argile est retirée de la façade latérale gauche du bâtiment existant, elle doit être récupérée et utilisée pour recouvrir la façade avant de l'agrandissement;
 - L'agrandissement doit être en recul d'un minimum de 2 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment;
 - L'ouverture en façade avant au-dessus du garage doit être du même modèle et reprendre les proportions de la fenêtre existante située en projection droite de l'étage.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
449, rue Comeau (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 449, rue Comeau, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
429, rue Logan (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 429, rue Logan, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
549, avenue de Brixton (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement et la transformation de la maison unifamiliale située au 549, avenue de Brixton, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
578-584, avenue Birch (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade avant du quadruplex situé 578-584, avenue Birch, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
331, avenue de Stanley (district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la transformation de la façade de la maison unifamiliale située au 331, avenue de Stanley, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
423, avenue Victoria (district 5)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

<>

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) quant au remplacement et à l'emplacement de nouvelles enseignes murales sur l'édifice situé au 423, avenue Victoria, aux conditions suivantes :

- le plan avec l'option en lettre "channel" est retenu;
- l'affichage sur vitrine doit faire l'objet d'un plan conforme et soumis dans le cadre d'un PIIA distinct



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.16) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 504, rue Green (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 février 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation des façades de la maison unifamiliale située au 504, rue Green, avec la modification suivante :

- Le revêtement de pierre existant ne doit pas être peint ou teint.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.17) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 830, avenue Notre-Dame (district 8)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre les critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 15 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le projet a fait l'objet d'une demande de dérogations mineures approuvées par le conseil lors de la séance ordinaire du 14 février 2022 (résolution no 2022-02-45).

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à l'agrandissement de l'école élémentaire Rabeau située au 830, avenue Notre-Dame aux conditions suivantes :

- Les deux arbres existants à proximité de l'allée d'accès du stationnement doivent être préservés;
 - L'aire de stationnement doit être aménagée de manière écoresponsable.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.4)

Délivrance des certificats d'autorisation des cafés-terrasses

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation d'un café-terrasse est assujettie à l'obtention d'un certificat d'autorisation annuel;

CONSIDÉRANT QU'il est permis d'implanter un café-terrasse sur le domaine public moyennant l'autorisation du conseil et selon les conditions fixées par ce dernier, lesquelles conditions peuvent être différentes de celles prévues à l'article 10.5 du *Règlement de zonage*; le conseil ayant par ailleurs toute liberté d'accepter ou de refuser toute demande d'implantation de café-terrasse sur le domaine public.

D'AUTORISER, pour la période s'étendant du 1er mars au 1er novembre 2022, la délivrance d'un certificat d'autorisation ayant pour objet l'installation d'un café-terrasse pour chacun des établissements d'entreprise figurant sur la liste dressée par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection; le tout sans frais.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 21 mars 2022 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.